

# SOMMAIRE

## PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

- |   |   |
|---|---|
| <p>1. <b>Requêtes en contestation d'opérations électorales</b> (p. 2).</p> <p>2. <b>Déclaration de politique générale du Gouvernement</b> (p. 2).</p> <p>M. le président.</p> <p>M. Lionel Jospin, Premier ministre.</p> <p>MM. Jean-Marc Ayrault,<br/>Philippe Séguin,<br/>Alain Bocquet,<br/>François Bayrou,<br/>Michel Crépeau.</p> <p>MM. le Premier ministre, Philippe Séguin.</p> <p>Clôture du débat.</p> | <p>Scrutin public à la tribune.</p> <p>Approbation de la déclaration de politique générale.</p> <p>3. <b>Fixation de l'ordre du jour</b> (p. 31).</p> <p>4. <b>Dépôt d'un projet de loi</b> (p. 32).</p> <p>5. <b>Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle</b> (p. 32).</p> <p>6. <b>Dépôt de propositions de résolution</b> (p. 32).</p> <p>7. <b>Ordre du jour</b> (p. 32).</p> |
|---|---|

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENTE DE M. LAURENT FABIUS

**M. le président.** La séance est ouverte.  
(*La séance est ouverte à quinze heures.*)

1

## REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

**M. le président.** En application de l'article L.O. 181 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication d'une nouvelle liste de requêtes en contestation d'opérations électorales.

Conformément à l'article 3 du règlement, cette communication est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

2

## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

**M. le président.** L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, faite en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution et le débat sur cette déclaration.

Mes chers collègues, dans un instant, je donnerai la parole à M. le Premier ministre ; auparavant, je ferai deux très brèves observations.

D'une part, pour cette séance très importante, comme pour toutes les autres de cette législature, je demande à chacune et à chacun de bien vouloir respecter les orateurs. Les Français nous ont élus pour que nous nous écoutions mutuellement et que nous nous respections.

D'autre part, la conférence des présidents a décidé que chacun des cinq groupes disposerait de vingt-cinq minutes. La télévision filmiera cette séance. Pour être équitable et pour que les différentes interventions puissent être intégralement retransmises, il faut respecter ce temps de parole. J'y veillerai, si vous le voulez bien.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe communiste.*)

**M. Lionel Jospin, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, les Français se sont saisis lucidement du débat électoral ouvert à l'improviste : vous en avez été les acteurs.

Ils ont entendu, en pleine connaissance de cause, trancher ce débat : vous en êtes les interprètes.

Notre démocratie, souvent tarabouinée par le doute, a su à cette occasion retrouver sa vitalité : vous en serez les garants.

Assurément, les Français ont tenu à rejeter sans ambiguïté une pratique dépassée du pouvoir. Ils ont aussi exprimé un choix, porteur d'espoir, mais pétri d'exigences.

Exigence de respect, à commencer par celui de la parole donnée. Les engagements pris devant le peuple français durant la campagne seront honorés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

**M. Pierre Micaux.** On verra !

**M. le Premier ministre.** Exigence d'efficacité. Progressive, maîtrisée, inscrite dans la durée, la méthode de travail que j'ai assignée à mon gouvernement est à mes yeux essentielle parce qu'elle conditionne l'efficacité de son action.

Exigence de compréhension. Notre attitude à l'égard des Françaises et des Français doit être celle du dialogue continu, de l'attention scrupuleuse, de la disponibilité constante.

Exigence de changement, enfin. La nouvelle majorité a été choisie par les Français parce qu'elle leur paraissait la mieux à même d'incarner non « le changement » en général, mais un changement précis dont il importe de tracer le mouvement.

L'histoire de notre pays a vu se succéder des phases de confiance et des moments de doute. Le chemin suivi fut incertain, douloureux parfois, exaltant souvent. Chacun sent qu'aujourd'hui nous traversons une période de difficultés. Il nous faut les surmonter. J'entends à cette fin me saisir pleinement du mandat que les Français nous ont confié. Redonner à notre pays une chose précieuse entre toutes et qui, pourtant, lui a progressivement échappé : un sens.

**M. Rudy Salles.** Un sens giratoire !

**M. le Premier ministre.** Un sens, c'est-à-dire à la fois une signification – la France doit conforter son identité, mise à mal – et une direction ; notre pays demande un projet.

Aux Françaises et aux Français que vous représentez ici et qui, au-delà de cette enceinte, nous écoutent, je veux dire ceci : faisons un pacte.

Un pacte républicain, un pacte de développement et de solidarité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Je propose d'abord de nouer avec les Français un nouveau pacte républicain.

**M. Robert Pandraud.** Lequel ?

**M. le Premier ministre.** Il sera fondé sur le retour aux sources de notre République. Il sera fondé sur la modernisation de notre démocratie.

La France, ce n'est pas seulement le bonheur des paysages, une langue enrichie des œuvres de l'esprit ; c'est d'abord une histoire, une histoire où s'est forgé le « modèle républicain ». Ce modèle, qui doit tant à la gauche, à l'exigence de progrès et de justice, semble s'effriter sous nos yeux, se déliter et le sentiment de cette incertitude provoque chez beaucoup le désarroi.

Aujourd'hui, tirant les enseignements de notre expérience du pouvoir, je veux vous indiquer les références qui me semblent essentielles et les évolutions qui sont nécessaires.

Il convient de faire retour à l'esprit républicain.

Avant même de s'inscrire dans des institutions, la République, c'est un état d'esprit. Cet état d'esprit, il nous faut le conforter, partout, et d'abord chez les femmes et les hommes qui servent la République. Plus que jamais, alors que la vie publique pâtit de l'individualisme et du règne de l'argent, il est indispensable de rétablir les règles de l'éthique républicaine.

De la base au sommet de l'Etat, du ministre au fonctionnaire, une seule façon d'être et d'agir, une seule façon de décider, doit prévaloir : celle du service de la nation. Nous sommes des citoyens responsables de l'Etat au service des citoyens ; nous leur devons compte, nous leur rendrons compte. C'est ainsi que l'Etat peut être véritablement l'expression de la nation.

La nation est non seulement la réalité à laquelle nous sommes tous attachés, mais surtout le lieu où bat le cœur de la démocratie, l'ensemble où se nouent les solidarités les plus profondes. Elle reste le cadre naturel des réformes essentielles dont le pays a besoin.

Voilà pourquoi nous ne voulons plus de ce « jeu de défause » qui a trop souvent consisté à se décharger sur l'Europe de tâches qui auraient dû être assumées dans le cadre national, à imputer à l'Union européenne des défaillances qui procédaient souvent de nos propres insuffisances. Pour moi, l'Europe doit être un espace supplémentaire de démocratie, doit ouvrir des perspectives nouvelles pour la citoyenneté. Elle ne saurait se substituer à la nation, mais la prolonger, l'amplifier.

Dans la nation, faire retour à la République, c'est d'abord se confier à l'école.

L'école est le berceau de la République. Outre sa mission d'instruction, elle doit assurer l'apprentissage du civisme. Dès l'enfance, il faut faire naître et vivre durablement un profond sentiment d'attachement aux valeurs républicaines au premier rang desquelles la laïcité, le respect de la chose publique, l'adhésion à une citoyenneté active et responsable, ensemble indissociable de droits et de devoirs. Je demande au ministre de l'éducation nationale de prendre des mesures pour que soient enseignées et pratiquées non seulement l'instruction civique mais aussi la morale civique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Cette nation, nous la voulons forte et soudée ; nous la voulons aussi vivante et ouverte.

La France, vieux pays d'intégration républicaine, s'est construite par sédimentations, creuset donnant naissance à un alliage d'autant plus fort que ses composants étaient divers et nombreux. C'est pourquoi le droit du sol est consubstantiel à la nation française. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) Nous la rétablirons. Rien n'est plus étranger à la France que le discours xénophobe et raciste. La France doit définir une politique d'immigra-

tion ferme et digne, sans renier ses valeurs, sans compromettre son équilibre social. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'immigration est une réalité économique, sociale et humaine qu'il faut organiser, contrôler et maîtriser au mieux, en affirmant les intérêts de la nation et en respectant les droits de la personne.

Une politique d'intégration républicaine, déterminée et généreuse, propre à recueillir l'assentiment de nos concitoyens, sera mise en œuvre.

**M. Rudy Salles.** Ah non !

**M. le Premier ministre.** La République accueille ses hôtes selon ses lois, qui doivent être claires et précises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'immigration irrégulière et le travail clandestin – dont je sais qu'il n'est pas le seul fait des étrangers – seront combattus sans défaillance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) ...

**M. Pierre Micaut.** Chiche !

**M. le Premier ministre.** ... parce que l'un et l'autre compromettent l'intégration et parce qu'ils sont contraires à la dignité des immigrés.

La politique de coopération avec les Etats d'émigration prendra en compte l'objectif de la maîtrise des flux migratoires.

**M. Jean Marsaudon.** Des mots !

**M. le Premier ministre.** La législation sur la nationalité, le droit des étrangers et l'immigration, rendue complexe et parfois incohérente par trop de modifications successives, fera l'objet d'un réexamen d'ensemble. Une mission interministérielle, réunissant autour de M. Patrick Weil des représentants des ministères de l'intérieur, de l'emploi et de la solidarité et de la justice, présentera ses conclusions d'ici à deux mois. Un projet de loi sera présenté à la prochaine session du Parlement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Sans attendre, le Gouvernement a décidé de mettre fin à certaines situations intolérables et inextricables, qui résultent des contradictions de la législation en vigueur.

**M. Henri Emmanuelli.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Des instructions seront données aux préfets, dans les prochains jours, pour qu'ils procèdent, sur le fondement de critères précis, à un examen attentif et personnel de ces situations.

**Mme Odette Grzegorzka.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Dans la nation, faire vivre la République, c'est s'assurer d'un Etat qui inspire le respect, qui redevienne impartial, qui se conforme au droit.

Les responsabilités de l'Etat doivent être assumées sans défaillance. Au premier rang de celles-ci, il y a la justice.

Le respect du droit est fondamental pour la République et la démocratie. Sans lui, le lien social se dissout et les institutions sont discréditées. Aussi la justice doit-elle être indépendante et impartiale.

C'est pourquoi je réaffirme aujourd'hui que le Conseil supérieur de la magistrature doit assurer à la carrière des magistrats du parquet les mêmes garanties qu'à celles des

juges du siège. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

Le Gouvernement a l'espoir que les travaux de la commission Truche permettront d'enrichir sa réflexion et d'éclairer ses décisions, notamment quant au rôle du garde des sceaux dans la détermination des orientations générales de la politique pénale.

Toutefois, sans attendre, j'annonce solennellement que, dès aujourd'hui, plus aucune instruction concernant des affaires individuelles, de nature à dévier le cours de la justice, ne sera donnée par le garde des sceaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert*) et que les projets de nomination de magistrats du parquet, qui recueilleraient un avis défavorable du Conseil supérieur de la magistrature, ne seront pas maintenus par le Gouvernement. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Demain, il n'y a plus de magistrats !

**M. le Premier ministre.** La responsabilité d'un exercice équitable et non partisan de l'action publique se trouve ainsi remise aux procureurs généraux et procureurs qui en seront comptables devant les citoyens. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. René André.** Il faut les élire ?

**M. Pierre Mazeaud.** C'est l'élection des juges !

**M. le Premier ministre.** Je m'engage également à prendre des mesures permettant aux autorités judiciaires d'exercer effectivement le contrôle et l'évaluation de l'activité des services chargés de la police judiciaire.

Assurer la sécurité est un autre devoir primordial de l'Etat.

La sécurité, garante de la liberté, est un droit fondamental de la personne humaine.

L'insécurité menace d'abord les plus faibles, notamment les personnes âgées, et les plus démunis d'entre nous.

**M. Alain Calmat.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Nous devons tout particulièrement la sécurité à nos enfants, notamment dans les établissements scolaires où la situation s'est dégradée de manière inacceptable ces dernières années. (*Applaudissement sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Un plan spécial contre la violence sera mis en œuvre dès la rentrée scolaire prochaine.

Toute personne vivant sur le territoire de la République a droit à la sécurité. On ne peut accepter une société dans laquelle il y aurait d'un côté des quartiers protégés et de l'autre des zones de non-droit.

Dans des conditions souvent difficiles et dangereuses, les policiers et les gendarmes assurent la protection des personnes et des biens avec un dévouement auquel je rends hommage. Il faut leur donner les moyens de mieux faire face à leurs missions : la police nationale recevra le renfort de 35 000 emplois de proximité. Des effectifs seront redéployés sur la voie publique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Le Gouvernement proposera aux communes l'élaboration de contrats locaux de sécurité pour mettre en œuvre les objectifs de sécurité publique. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Dans un Etat républicain, il est aussi indispensable de garantir le respect par la force publique d'une déontologie. Je proposerai au Parlement un projet de loi portant création d'une instance indépendante chargée de contrôler le respect des règles déontologiques par les services responsables de la sécurité publique. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste.*)

L'action des services de sécurité intérieure exclura désormais tout renseignement sur la vie politique démocratique. Dans la République, il n'y a pas de place pour une police politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

La mise en œuvre de la loi de 1991 permettant le contrôle des interceptions de sécurité des télécommunications ne doit pas être compromise par une utilisation abusive du « secret défense ». (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Ménage !

**M. le Premier ministre.** Je proposerai qu'une autorité indépendante puisse être saisie et se prononcer dans ces situations.

La sécurité c'est aussi – et on l'a trop longtemps oublié – la sécurité sanitaire, la santé publique.

Avant la fin de l'année, sera mise en place l'Agence de sécurité sanitaire dont notre pays a besoin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Pour assurer ses missions, l'Etat doit savoir se réformer.

L'évolution du monde et de notre société, les nouvelles technologies, rendent nécessaires aujourd'hui une adaptation de l'Etat et un vaste effort de rénovation du service public.

Ces réformes doivent impliquer l'adhésion des fonctionnaires. La qualité de la fonction publique, le sens de la responsabilité des agents publics sont les meilleurs gages de la réussite de la réforme de l'Etat. Nous mettrons fin à la politique de suppression des emplois dans la fonction publique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Mais la réforme de l'Etat n'est pas seulement l'affaire de l'administration. Les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et sociales, les associations, les usagers doivent y concourir.

L'Etat lui-même doit être impartial.

Cet impératif s'appliquera aux nominations individuelles qui seront décidées, mais, au-delà, il inspirera l'ensemble des comportements individuels et collectifs des responsables publics.

L'Etat doit être plus proche des citoyens, plus accessible, plus efficace.

L'Etat de droit ne doit pas souffrir d'exception.

En Corse – comme partout ailleurs sur le territoire national – le Gouvernement veillera au respect de la loi républicaine auquel la population aspire et sans lequel il n'y a pas d'essor possible. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Parallèlement, il fera en sorte que la solidarité nationale s'exerce pour rattraper le retard de développement dû à l'insularité. Le Gouvernement encouragera l'affirmation de l'identité culturelle de la Corse et l'enseignement de sa langue.

Revenir aux sources de notre République doit nous faire saisir à quel point notre pays souffre d'un retard démocratique. La modernisation de notre démocratie ne suppose pas seulement des réformes institutionnelles ; elle nécessite de profonds changements culturels.

Il faut d'abord permettre aux Françaises de s'engager sans entraves dans la vie publique. Dans ce domaine, le progrès passe d'abord par l'évolution des mentalités et le changement des comportements. Les socialistes et la majorité ont montré l'exemple et tracé le chemin, notamment lors des dernières élections législatives. Il faut aller plus loin. Une révision de la Constitution, afin d'y inscrire l'objectif de la parité entre les femmes et les hommes, sera proposée... (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe communiste.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Et le Sénat, monsieur le Premier ministre ?

**M. Bernard Derosier.** M. Mazeaud défend le Sénat maintenant ?

**M. le Premier ministre.** Vous nous aiderez !

Faire participer les jeunes, en particulier les jeunes des quartiers, à la vie démocratique représente un enjeu d'une particulière importance. L'inscription de chaque citoyen sur les listes électorales sera donc rendue automatique l'année de sa majorité. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Nos concitoyens veulent que leurs représentants se consacrent entièrement à leur mandat. Ils ont besoin de retrouver confiance dans la vie politique et en particulier en ceux qui l'animent. Limiter strictement le cumul des mandats est ainsi devenu une priorité. J'ai demandé aux membres du Gouvernement d'appliquer, dès leur nomination, ce principe pour eux-mêmes. La législation sur le cumul des mandats et sur les incompatibilités sera renforcée, notamment en ce qui concerne les fonctions exécutives locales. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Très bien !

**M. Robert Pandraud.** Bravo !

**M. le Premier ministre.** Comme je m'y suis engagé, je proposerai que les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans.

Incarnation de la souveraineté nationale, le Parlement doit pleinement exercer son rôle éminent au sein de nos institutions. Associer étroitement la majorité à l'élaboration de la politique suivie, respecter les droits de l'opposition (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française),

**M. Francis Delattre.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** ... impliquer davantage le Parlement dans la construction européenne sont les trois objectifs que mon gouvernement poursuivra.

Le Parlement doit être à cette fin un lieu essentiel de la communication gouvernementale.

**M. Pierre Lellouche.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Dans cet esprit, je demande au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et au secrétaire d'Etat au budget de prendre contact avec les

commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat afin de présenter, la semaine prochaine, les premières orientations de la politique économique et financière du Gouvernement. Ils s'attacheront également à associer les parlementaires à la préparation du projet de loi de finances pour 1998, les élections législatives n'ayant pas rendu possible l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire.

Le dépôt d'un projet de loi de finances rectificative aurait nécessité une session extraordinaire s'achevant vers la mi-août. Il aurait anticipé les résultats de l'évaluation des comptes publics qui ne seront disponibles que pour la mi-juillet. C'est pourquoi je ne propose pas maintenant un collectif budgétaire.

**M. Pierre Mazeaud.** Mais des décrets !

**M. Pierre Lellouche.** Alors, quand ?

**M. le Premier ministre.** Les mesures financières que le Gouvernement sera amené à prendre seront, bien entendu, soumises au Parlement lors du collectif budgétaire de l'automne.

Afin que le Gouvernement consacre l'été à la préparation de ses projets essentiels, je ne demanderai pas au Président de la République la tenue d'une session extraordinaire. En revanche, l'importance du travail législatif qui nous attend nécessitera sans doute, malgré la session unique, une rentrée anticipée du Parlement, à la mi-septembre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Mesdames, messieurs les députés, la démocratie ne peut vivre sans pluralisme.

Agir pour le pluralisme de la presse implique d'adapter le régime des aides publiques en faveur de la presse d'information, la plus fragilisée par la dispersion de la publicité sur d'autres supports.

**M. Robert Pandraud.** Quoi pour l'Humanité ?

**M. le Premier ministre.** A la télévision, favoriser le pluralisme, c'est encourager et soutenir un service public fort et de qualité, ce qui impose de rééquilibrer le partage actuel entre les ressources publiques et les recettes publicitaires (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) L'impératif d'indépendance est le corollaire de la liberté de communication. L'indépendance, c'est au premier chef les garanties données aux journalistes pour l'exercice de leur profession, et notamment aux rédactions par rapport aux actionnaires.

Il est nécessaire d'adapter notre législation : renforcement des pouvoirs du Conseil supérieur de l'audiovisuel pour lui permettre de faire face à la multiplication des offres de programmes mécanismes, anticoncentration, indépendance des producteurs, sans oublier le régime des nouveaux supports de communication ni le pôle audiovisuel extérieur de la France.

Mesdames et messieurs les députés, la culture est l'âme de la démocratie. (*Sourires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Les œuvres de l'esprit, les fruits de la création ne peuvent être assimilés à des marchandises ou à des produits comme les autres. Porteurs de valeurs universelles, ils sont aussi l'expression de notre singularité nationale et européenne. Le Gouvernement sera donc particulièrement vigilant dans la défense de l'exception culturelle.

**M. Jean-Pierre Michel.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Entre 1993 et 1997, le budget de la culture, à structures constantes, est passé très en dessous de 1 %. L'objectif du Gouvernement est d'inverser résolument la tendance et de parvenir progressivement à consacrer réellement 1 % du budget de l'Etat à la culture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

La démocratie ne peut souffrir la confiscation du pouvoir de décider. La décision doit être préparée avec les personnes qu'elle concerne. Cet impératif est particulièrement net s'agissant des implantations de grands équipements aux retombées économiques, écologiques et humaines considérables. Une révision de la procédure de déclaration d'utilité publique sera engagée. Ainsi sera évitée la mise en chantier d'équipements lourds dont les nuisances et les coûts sont disproportionnés par rapport aux avantages que peut en retirer la collectivité : tel est le cas du projet de canal à grand gabarit Rhin-Rhône dont le Gouvernement a décidé l'arrêt. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – M. Jean-Pierre Brard applaudit.*)

Dans les domaines de haute technologie, qui comportent parfois des risques importants, je souhaite que les fonctions de contrôle ne soient pas confondues avec celles qui relèvent de l'exploitation. Si l'industrie nucléaire est un atout important pour notre pays, elle ne doit pas pour autant s'exempter des règles démocratiques ni poursuivre des projets dont le coût est excessif et la réussite très aléatoire : c'est pourquoi le surgénérateur qu'on appelle Superphénix sera abandonné. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Francis Delattre.** Et les 700 000 emplois ?

**M. Robert Pandraud.** Les syndicats EDF apprécieront !

**M. le président.** S'il vous plaît !

**M. Pierre Mazeaud.** On ne peut pas tout entendre !

**M. le Premier ministre.** La démocratie doit s'exercer pleinement dans la vie locale. Les collectivités territoriales de la République exercent aujourd'hui des responsabilités essentielles en matière économique et sociale. Par la qualité de leur engagement public, les élus locaux font honneur à notre pays. La contrepartie de ces responsabilités accrues doit être trouvée dans un contrôle mieux assuré, une transparence plus grande des décisions, une évaluation réelle des politiques menées.

Enfin, la modernisation de la démocratie que je vous propose serait inachevée si celle-ci s'arrêtait aux portes de l'entreprise.

Dès mon arrivée, j'ai été confronté aux conséquences du conflit de l'usine de Vilvoorde. Je ne souhaite pas que cette situation se reproduise. Le plan social ne doit être qu'une solution de dernier recours, envisagée au terme d'une véritable négociation.

C'est pourquoi j'ai demandé au ministre de l'emploi et de la solidarité de réexaminer la législation en matière de licenciement économique, afin que celle-ci ne puisse conjuguer précarité pour les salariés et incertitude juridique pour les entreprises. Sur la base de son rapport, le Gouvernement présentera un projet de loi à l'approbation du Parlement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, sur divers bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Quant au mouvement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, il sera repris.

**M. Robert Pandraud.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Avec vous, je veux aussi faire vivre la République et la démocratie. Je vous ai dit comment. Mais nous n'y parviendrons vraiment que si nous savons faire reculer le chômage, la pauvreté, la précarité, les inégalités. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Voilà pourquoi je propose aux Français un pacte de développement et de solidarité.

**M. Bernard Cazeneuve.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Il y a dans notre société quelque chose d'aussi absurde qu'injuste. Nous n'avons globalement jamais été aussi riches, et pourtant des milliers de personnes dorment dans la rue, renoncent à se soigner faute d'argent, des enfants ne peuvent même plus fréquenter les cantines scolaires.

**M. Jean-Pierre Brard.** Très juste !

**M. le Premier ministre.** La crainte de l'avenir se fait toujours plus forte. C'est cette spirale qu'il faut briser. C'est ce changement-là que les Français attendent. C'est à cette aspiration que nous voulons répondre. Là encore, l'action du Gouvernement s'inscrira dans la durée, dans le sens du développement et de la croissance, d'une part, dans le sens de la solidarité et de l'égalité, d'autre part.

Trouver sa place dans la société, c'est d'abord avoir un emploi. Je l'ai dit pendant la campagne, je le répète aujourd'hui : l'emploi est notre priorité. Pour faire reculer le chômage, nous devons retrouver une croissance durable et imaginer ensemble un modèle de développement plus solidaire et plus riche en emplois.

**M. Alain Madelin.** Bravo !

**M. le Premier ministre.** Certes, la croissance ne se décrète pas ; elle se prépare, elle se gagne. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Henri Emmanuelli.** Oh, ça suffit !

**M. le Premier ministre.** Nous n'y parviendrons pas seuls. L'atonie de la croissance est un problème posé à l'Europe tout entière. La réponse doit par conséquent être commune. C'est dans cette perspective que nous réaffirmons notre volonté de réaliser l'union économique et monétaire aux échéances prévues par le traité. Mais on ne partage pas une monnaie sans créer des solidarités économiques. Quant à l'indépendance d'une banque centrale, elle ne signifie pas le vide politique. Tel est le sens des propositions que nous avons faites au sommet d'Amsterdam. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Robert Pandraud.** Elles n'ont pas été retenues !

**M. le Premier ministre.** Dans un délai très court, nous avons pu obtenir de tous nos partenaires, d'une part, l'acceptation d'une résolution sur la croissance et l'emploi (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*), venant compléter et équilibrer le pacte de stabilité et, d'autre part, la tenue d'un sommet exceptionnel consacré à l'emploi. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. – Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Dois-je dire à cet égard à la représentation nationale que j'ai trouvé les propos de M. Pasqua plus lucides que ceux de Mme Catala ? Et si malgré tout vous trouvez insuffisant ce résultat, obtenu en si peu de jours (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), signalez-le au Président de la République, qui s'en est publiquement félicité ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Ces réorientations sont le résultat d'une négociation difficile, engagée dans des conditions *a priori* peu favorables, puisque, à son entrée en fonctions, le Gouvernement a trouvé une situation qui semblait totalement figée. (*Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) La parole de la France avait été donnée sur le pacte de stabilité.

**Un député du groupe socialiste.** Eh oui !

**M. le Premier ministre.** L'engagement que j'ai pris n'est évidemment pas épuisé avec ce premier résultat. Il nous faut poursuivre dans cette voie avec persévérance. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Henri Emmanuelli.** C'est mieux qu'avant, tout de même !

**M. le Premier ministre.** La politique que j'entends conduire en matière européenne, dans le cadre des compétences qui sont les miennes, ira dans le sens d'un renforcement de l'Union, à condition que celle-ci soit d'abord au service des peuples qui la composent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, sur divers bancs du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Nous irons vers une Europe plus sociale, garante de progrès, de paix et d'indépendance.

Dans notre pays même, nous devons réunir les conditions d'une croissance plus vigoureuse.

Pour engager cette politique, il faut d'abord connaître l'état réel de nos comptes publics. Nous procédons à leur évaluation pour l'année 1997 ; son résultat me sera remis dans le courant du mois de juillet. Les premières indications qui me sont données laissent penser que la situation des finances publiques est sérieuse.

**M. Jean Glavany.** Désastreuse !

**M. le Premier ministre.** J'ai déjà dit mon attachement à la stabilisation des prélèvements obligatoires, qui ont fortement augmenté au cours des trois dernières années. Si la croissance le permet, mon objectif est à terme de les diminuer. (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Pour favoriser l'emploi et la justice sociale, il faut moins taxer les revenus du travail et supprimer les privilèges indus dont bénéficient d'autres catégories de revenus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) Nous transférerons progressivement les cotisations salariales d'assurance maladie sur une contribution sociale élargie à l'ensemble des revenus, y compris financiers. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Pour soutenir la croissance, il faut une fiscalité plus favorable à la consommation. Je demande au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie d'examiner les perspectives d'une baisse de la TVA. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

**M. Alain Néri.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Notre voie est étroite. J'en ai conscience. Désormais, toutes les marges disponibles seront consacrées à encourager les créateurs d'emplois et d'activités, à renforcer la solidarité nationale et à soutenir les plus fragiles.

J'engage ce mouvement sans délai dans trois directions : le logement, les familles et l'école.

Le logement : un programme exceptionnel de réhabilitation d'un million de logements sera réalisé avant la fin de la législature. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) Dès cette année, les crédits nécessaires à la réhabilitation de 100 000 logements supplémentaires, dont 50 000 HLM, seront mobilisés. Au 1<sup>er</sup> juillet, le barème de l'aide personnalisée au logement sera actualisé et revalorisé – il ne l'avait pas été depuis 1994. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) La taxation du surloyer dit de solidarité sera réexaminée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Les familles : dès le mois de septembre, l'allocation de rentrée scolaire, inscrite au budget par le précédent gouvernement pour 420 francs, sera portée à 1 600 francs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) L'État assumera toutes ses responsabilités pour qu'aucun enfant ne soit plus, pour des raisons financières, exclu de cantine scolaire. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Afin de rendre plus juste et plus efficace notre système d'aide aux familles et d'en réserver le bénéfice à celles qui en ont effectivement besoin, les allocations familiales seront placées sous conditions de ressources inférieures à 25 000 francs par foyer. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'école : dans les établissements scolaires, il faut donner plus de moyens lorsque la tâche est plus difficile, encadrer davantage lorsque la contrainte sociale est plus grande. L'égalité oui, mais qui respecte la diversité. Je demande donc que des moyens supplémentaires soient mobilisés dès la rentrée prochaine pour les zones d'éducation prioritaires.

**M. Jean-Claude Lefort.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** De même, et bien que – vous le savez – à cette date de l'année, le dispositif soit largement arrêté, je donne les instructions nécessaires pour que l'on réexamine, dès cette rentrée, les situations les plus difficiles créées par les fermetures de classes. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Enfin, le Gouvernement proposera à la Commission nationale de la négociation collective une hausse du SMIC de 4 %. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Ecoutez-moi !

Compte tenu de la hausse des prix nettement inférieure à 1 %, ceci représente la plus forte progression du pouvoir d'achat depuis quinze ans pour cette catégorie de salariés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

La priorité est de créer des emplois, beaucoup d'emplois. C'est la raison d'être de toute l'action gouvernementale. C'est à la fois une exigence immédiate et une œuvre de longue haleine. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le président.** Mesdames et messieurs de l'opposition, veuillez laisser M. le Premier ministre continuer son exposé.

Poursuivez, monsieur le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Tout salarié ou chômeur ayant cotisé quarante ans devrait pouvoir cesser son activité dans des conditions satisfaisantes. Très vite, l'Etat ouvrira une négociation avec les organisations syndicales et patronales pour élargir les possibilités exitantes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'emploi doit surtout bénéficier aux jeunes. Quel avenir se donne une société lorsque ses enfants ne peuvent s'insérer dans la vie professionnelle après leur scolarité ?

Le programme connu sous le nom de « 700 000 jeunes » répond à cette priorité absolue. Dès les prochains jours, le ministre de l'emploi et de la solidarité...

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** Où est-elle ?

**M. le Premier ministre.** Elle est au Sénat, en train de lire cette déclaration, monsieur le député !

**Un député du groupe socialiste.** Vous devriez le savoir !

**M. Michel Crépeau.** C'est un nouveau ! (*Sourires.*)

**M. le Premier ministre.** Dès les prochains jours, le ministre de l'emploi et de la solidarité, en liaison avec les autres ministères intéressés, recensera les activités concernées et les emplois à développer. J'entends que ce dispositif – à travers les premiers contrats signés – commence à porter ses fruits dès cet automne. Tous les acteurs publics et privés, sous l'impulsion et avec l'aide de l'Etat, seront mobilisés pour que les engagements pris soient tenus. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** Comment ?

**M. le Premier ministre.** Il faut, dans le même temps, entamer une réduction négociée de la durée du travail privilégiant l'emploi. Réduire le temps de travail, sans perte de salaire, représente à la fois un progrès économique – susceptible de créer de nombreux emplois – et un progrès social. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

C'est pourquoi, en accord avec les partenaires sociaux, le passage de la durée légale du travail de trente-neuf à trente-cinq heures sera engagé. Ce sera la mission de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail que d'établir un cadre général et de débattre de tous les aspects de ce processus. Celle-ci s'ouvrira en septembre. Pour assurer son succès, un travail préparatoire approfondi doit, en effet, être conduit cet été avec les partenaires sociaux que j'ai rencontrés et qui, d'ailleurs, le souhaitent.

Une loi-cadre ramenant la durée légale du travail à trente-cinq heures avant la fin de la législature, limitant les recours abusifs aux heures supplémentaires et favorisant le temps partiel choisi sera présentée à l'issue de cette

conférence. C'est sur cette base que des négociations seront ensuite conduites branche par branche et dans les entreprises.

L'Etat apportera son appui, notamment financier, aux entreprises qui concluent des accords innovants ainsi qu'aux entreprises de main-d'œuvre, de sorte que leur compétitivité ne soit pas compromise.

Dans ce combat pour l'emploi, nous avons la chance de disposer de grands services publics, d'entreprises performantes, actives sur la scène internationale.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Le Crédit Lyonnais !

**M. le Premier ministre.** Je ne suis pas sûr qu'il faille parler du Crédit lyonnais (« Si ! si ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française) compte tenu de ceux qui ont présidé à sa destinée, messieurs ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

**M. Didier Boulaud.** Absolument ! Parlons-en !

**M. le Premier ministre.** L'économie en France s'est toujours appuyée sur une volonté publique forte. Il ne faut pas rompre avec notre tradition.

**M. Henri Emmanuelli.** C'est vrai !

**M. le Premier ministre.** Il convient de distinguer les services publics et le secteur public. Les services publics relèvent d'une conception fondamentale de la société à laquelle nous tenons par dessus tout. Ils sont au cœur du lien social. Ils garantissent à tous les citoyens l'égalité d'accès et de traitement, dans les régions ou à Paris, dans les villes ou les campagnes. Certains contribuent à notre indépendance énergétique. C'est pour cela que nous refusons leur transformation en objet de profit. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Je constate que le secteur public, lui, qu'il concerne les télécommunications, l'électronique, l'aéronautique ou d'autres secteurs, est devenu aujourd'hui un enjeu de propriété. En l'absence de justification tirée de l'intérêt national, nous ne sommes pas favorables à la privatisation de ce patrimoine commun que sont les grandes entreprises publiques en situation de concurrence.

Pour autant, nous savons que des adaptations seront nécessaires pour garder notre rang parmi les nations les plus développées du monde et se rapprocher d'autres partenaires européens.

Un autre atout essentiel est notre agriculture.

Au cours des trois dernières décennies, les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires ont largement contribué par leur dynamisme au développement de notre économie ainsi qu'à notre excédent commercial.

En concertation avec les organisations agricoles, le Gouvernement conduira les travaux nécessaires à l'élaboration d'une loi d'orientation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.** Elle est faite !

**M. le Premier ministre.** Vous considérez qu'une loi est faite avant qu'elle ne soit passée devant vous ? C'est singulier ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Didier Boulaud.** C'est leur habitude !

**M. le Premier ministre.** Vous devriez considérer comme une façon de s'inscrire dans la continuité que de prendre l'engagement devant les organisations professionnelles de faire une telle loi. Laissez néanmoins et à la majorité et à la représentation nationale le soin d'en décider librement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Dans le même esprit, une modulation des aides sera recherchée en vue d'une plus grande équité dans leur répartition. Le Gouvernement, enfin, poursuivra avec détermination la politique d'installation des jeunes agriculteurs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

La compétition économique de demain sera, mesdames et messieurs les députés, une bataille de la création, de l'invention et de l'innovation. C'est pourquoi l'éducation, la formation, la recherche, la technologie d'aujourd'hui sont les investissements et les emplois de demain.

C'est à cette fin que j'ai créé un grand ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, qui, pour la première fois, regroupe et coordonne des hommes et des moyens qui sont à l'avant-garde de cette bataille de l'intelligence.

Les petites et moyennes entreprises assurent le meilleur relais de l'innovation industrielle.

Dès aujourd'hui et encore plus demain, la majorité des emplois créés le seront dans de petites entreprises, pour des services nouveaux. Nous créerons des conditions propices au développement de ces entreprises, par une fiscalité favorable à l'investissement, par la mobilisation de l'épargne pour le renforcement des fonds propres des PME, par la simplification des procédures administratives, par une politique active de « capital risque ». C'est là, je le sais bien, que se situe le principal gisement d'emplois du tournant du siècle.

Pour nous, le développement et la croissance doivent être au service de la solidarité et de l'égalité.

La solidarité s'exerce d'abord entre générations. La montée du chômage, l'évolution de la démographie fragilisent nos systèmes de retraite par répartition. Nous devons les consolider en concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux. Les dispositions récemment adoptées en faveur des fonds de pension qui peuvent porter atteinte aux régimes par répartition seront remises en cause. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

La solidarité doit s'exercer au bénéfice de tous sans exception. Une loi contre les exclusions sociales sera à cette fin présentée au Parlement. (*Applaudissement sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'égalité d'accès à la santé, au savoir et à la justice doit être garantie.

Tout d'abord, l'égalité devant les soins.

Que des citoyens ne puissent se soigner correctement est inacceptable. Un meilleur remboursement des soins, d'abord pour les personnes en difficulté, doit être recherché. L'assurance maladie universelle sera mise en place. La maîtrise des dépenses de santé est indispensable, je le réaffirme (*Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*), mais, pour l'avenir, il faudra faire évoluer le cadre actuel. Les Etats généraux de la santé qui se tiendront au début de l'année prochaine permettront de redéfinir les objectifs et les moyens permettant à tous

les acteurs du système de santé de mieux remplir leurs missions dans le cadre de la définition d'une politique de la santé pour la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. Jean Ueberschlag.** C'est digne de La Palice !

**M. le Premier ministre.** L'égalité devant l'accès au savoir est elle aussi déterminante.

Le retour de la priorité à l'éducation, abandonnée depuis quatre ans, est une obligation nationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

A l'Université, c'est la mise en place d'un plan social étudiant qui permettra à tous de travailler dans des conditions matérielles convenables.

**M. Roland Carraz.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** L'égalité entre citoyens doit également être assurée devant la justice.

Adapter la carte et l'organisation judiciaires en favorisant la proximité, faciliter l'accès des citoyens à la justice et leur accueil dans les tribunaux, rechercher la simplification et l'accélération des procédures, cela suppose de nouveaux moyens. Ils seront dégagés.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.** Où ?

**M. le Premier ministre.** L'égalité se mesure enfin dans l'espace national.

Le ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire proposera une révision de la loi d'orientation sur l'aménagement du territoire afin que toutes les dimensions – écologiques, culturelles et économiques – du développement soient prises en compte dans les régions.

Outre-mer, l'attente de plus de justice et de solidarité vient de s'exprimer avec force. La formation et l'emploi des jeunes, l'approfondissement de la décentralisation et le respect des identités, la préservation des intérêts de l'outre-mer dans l'Union européenne et l'encouragement à la coopération régionale seront les priorités du Gouvernement. En Nouvelle-Calédonie, dans la voie ouverte par les accords de Matignon, les partenaires calédoniens ont engagé des discussions pour préparer l'avenir institutionnel du territoire à l'échéance de 1998 en recherchant ensemble une solution négociée, qui n'a pas totalement abouti aujourd'hui. Le Gouvernement est déterminé à tout mettre en œuvre pour que cette solution aboutisse.

Au-delà de notre espace national, mesdames et messieurs les députés, changer notre avenir, c'est aussi prendre part à l'avenir du monde.

Il nous faut partout agir en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. La France se doit d'être la voix de ceux qui en sont privés.

Rappelons avec force la valeur universelle des droits fondamentaux de la personne humaine au moment où nous nous préparons à célébrer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par les Nations Unies à l'initiative de René Cassin.

Le Gouvernement procédera à un réexamen attentif de tous les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme auxquels la France n'est pas partie, en vue d'y adhérer.

Notre deuxième message est celui de la paix. Maintien ou rétablissement de la paix, prévention des crises, ingénierie humanitaire : la France a marqué de son empreinte ces champs d'action depuis 1988.

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** Chirac !

**M. le Premier ministre.** Je confirme l'engagement de notre pays à poursuivre dans cette voie.

Je voudrais ici rendre hommage à tous ceux qui, militaires, diplomates, médecins ou simples volontaires de l'action humanitaire, contribuent – comme encore tout récemment au Congo – à la protection de nos ressortissants et à la sauvegarde des droits de la personne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste, du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

J'en viens maintenant au troisième grand objectif de notre action internationale : la coopération pour le développement.

Notre coopération a vocation à répondre au besoin de solidarité de l'ensemble du monde en développement ; elle s'appuiera aussi pour ce faire sur les mécanismes européens, notamment la convention qui lie l'Union européenne aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Mais la France conservera une priorité marquée en faveur de l'Afrique, à laquelle nous unissent des liens anciens, profonds et confiants, tout en définissant avec les Etats concernés les conditions d'un nouveau partenariat.

La France engagera l'indispensable réforme de son dispositif de coopération que cette nouvelle ambition appelle. Plus que jamais il est nécessaire que soient maintenus des niveaux substantiels d'aide au développement.

Le Gouvernement s'attachera enfin au développement d'une francophonie vivante et attractive.

Pour tenir sa place dans le monde, la France a besoin d'une défense moderne. La sécurité, la protection de notre communauté et de nos intérêts nationaux constituent l'ambition première de notre défense. Nos armées sont un pilier essentiel de l'édifice républicain dans l'exercice de cette mission, mais aussi en raison des nombreuses actions d'intérêt général qui leur sont confiées.

Depuis le début des années 90, la transformation de notre outil de défense est engagée. Le Gouvernement, comme je l'avais annoncé, ne reviendra pas sur le processus de professionnalisation des armées décidé en 1996. (*« Ah ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Le calendrier de mise en place sera maintenu.

La suppression du service militaire implique une nouvelle articulation entre les armées professionnelles et tous ceux, volontaires et réservistes, qui, dans l'avenir, leur apporteront un indispensable concours. La relation solidaire qui unira chaque citoyen à la défense du pays doit être mieux définie. Le Gouvernement recherchera avec le Parlement l'assentiment le plus large possible sur le dispositif qu'il conviendra de retenir.

**M. Pierre Lellouche.** C'est quoi ?

**M. le Premier ministre.** L'Europe est importante pour notre défense. Le Gouvernement souhaite donc imprimer un nouveau dynamisme à la coopération qui sera développée dans ce cadre. Il est à cet égard urgent de mettre

en place une politique plus cohérente pour les industries de défense. Nos entreprises doivent impérativement se concentrer, restaurer et accroître leur compétitivité afin de trouver toute leur place dans les futures coopérations en Europe.

Mesdames et messieurs les députés, en m'adressant à vous, je mesure le poids de ma responsabilité personnelle et de celle de mon gouvernement. Cette responsabilité, je l'accepte, je la revendique même...

**M. Laurent Dominati.** Quel courage !

**M. le Premier ministre.** ...car elle est au cœur de la relation démocratique et citoyenne que j'ai voulu nouer avec les Français.

Mais je tiens à en préciser les termes.

J'entends dire ici ou là que, selon une expression convenue, « nous n'avons pas le droit à l'erreur ». Telle n'est pas ma conception, ni mon langage. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Les Français le savent, nous serons confrontés à des problèmes et à des situations très difficiles, dont l'appréciation et la résolution comporteront des risques et des incertitudes. Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas le discours artificiel et lénifiant de la certitude : c'est la conscience de nos engagements, c'est la fidélité à nos objectifs, c'est l'authenticité de notre parole, c'est l'explication sans faux-fuyants de nos actes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Nous sommes un peuple adulte, mûri par les épreuves, désireux d'entendre, de comprendre le langage de la vérité.

Le Gouvernement sera toujours prêt au dialogue, toujours attentif aux critiques, d'où qu'elles viennent, pourvu qu'elles soient inspirées par l'intérêt national. Il négociera sa route, mais il ne se laissera pas dévier de son but.

Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la nation.

**M. François Bayrou.** Avec le Président de la République !

**M. le Premier ministre.** Le Premier ministre dirige l'action du Gouvernement. Telles sont les prescriptions claires et précises de la Constitution. Elles seront mises en œuvre.

**M. Jean Glavany.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** De sa majorité, le Gouvernement attend un soutien lucide et attentif. A la nation, il dit : rien ne peut être fait sans son concours actif, sans l'adhésion individuelle et collective des citoyens qui la composent. Les efforts seront justement répartis. La réussite sera l'œuvre de tous. Ses fruits doivent être partagés.

Cette réussite nécessitera du temps et de la persévérance. Elle s'inscrira dans la durée, celle du mandat de législature que le peuple nous a confié. Il n'y aura ni pause, ni recul, ni reniement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

Je le dis aux Français, ce pacte républicain, ce pacte de développement et de croissance, ce ne sont pas des promesses octroyées, mais une parole donnée pour que, ensemble, tous ensemble, nous donnions à la France le ressort et la force d'affronter son avenir.

Mesdames et messieurs les députés, je le dis avec gravité et avec résolution : je vous demande votre confiance parce que, en conscience et en vérité, pour notre pays,

j'ai confiance. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert se lèvent et applaudissent longuement. – Mmes et MM. les membres du Gouvernement se lèvent.*)

**M. le président.** La parole est à M. Jean-Marc Ayrault, premier orateur inscrit.

**M. Jean-Marc Ayrault.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, si nous sommes ici, les uns et les autres, dans cette configuration politique, c'est qu'une dissolution, qu'aucune crise politique n'imposait, a interrompu le calendrier normal prévu par nos institutions.

**M. Didier Chouat.** Tout à fait !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Or, à travers articles et commentaires, je lis ou j'entends que la nouvelle majorité et le Gouvernement seraient soumis à l'urgence.

La dissolution dissoudrait-elle aussi le temps ? Evidemment non !

**M. Henri Emmanuelli.** Elle a dissous la droite !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Le Gouvernement issu des urnes s'est installé dans la durée, celle d'une législature. C'est ce que souhaitent les Français, qui ont le droit de voir traiter sérieusement et sereinement les problèmes posés au pays.

A dire vrai, l'urgence, mes chers collègues, c'était le calendrier diplomatique, en particulier le calendrier européen. C'est aussi de voir clair dans la situation du budget de l'Etat et dans les comptes sociaux. Je vais revenir sur ces deux points.

Les résultats de la conférence intergouvernementale européenne d'Amsterdam font l'objet de commentaires mitigés.

**M. Louis de Broissia.** C'est un euphémisme !

**M. Jean-Marc Ayrault.** C'est un fait. Mais n'est-ce point le lot des événements, petits ou grands, qui jalonnent l'histoire de la construction européenne ?

Celle-ci a toujours reflété l'équilibre entre compromis et perspective.

Pour ma part, je veux retenir deux points positifs parmi ceux abordés à Amsterdam.

Tout d'abord, conformément aux engagements pris, la question de l'emploi a été mise, par l'action de nos représentants, au cœur de la démarche européenne au même titre que la création d'une monnaie unique. La tenue, dans les six prochains mois, d'un Conseil européen extraordinaire sur la croissance et l'emploi n'est pas une clause de style. Il est évident que cette dimension-là est fondamentale si l'on veut que l'Europe continue à se construire. En effet, au-delà des positions de tel ou tel gouvernement, l'Europe doit répondre aux aspirations de ses peuples qui la veulent créatrice d'emplois et de sécurité sociale.

Votre détermination, monsieur le Premier ministre, a permis, non un simple rééquilibrage des thèses monétaristes, mais une nouvelle mise en perspective de la création de l'euro.

Certains étaient prêts à une crise, une rupture, les souhaitaient même. C'est mal mesurer le prix à payer, immense, d'un coup d'arrêt brutal qui n'ouvrirait la voie qu'à l'aventure. Vous avez choisi la voie de l'évolution progressive, qui reste la seule possible et la seule responsable.

La France ne peut se passer de l'Europe comme celle-ci ne peut se passer de la France. L'une comme l'autre n'ont d'avenir que dans l'adhésion de leurs peuples.

**M. Michel Delebarre.** Très bien !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Le second point positif de la réunion d'Amsterdam est le concept de coopération renforcée auquel a souscrit la Grande-Bretagne et qui ouvre la perspective du renforcement de l'Europe dans les domaines les plus divers, de la monnaie à la politique extérieure et de sécurité commune.

Enfin, j'ai perçu la conduite des négociations par les représentants de la France à Amsterdam non pas comme le reflet ambigu de la cohabitation, mais comme le produit de la nouvelle donne politique en France, du sens de la continuité de l'Etat et du respect de nos engagements internationaux. Je m'en réjouis.

En ce qui concerne les comptes de l'Etat et les comptes sociaux, le Gouvernement a jugé indispensable de savoir précisément où l'on en est, à cet instant et en tendance. Ce n'est pas, dans notre esprit, refaire pour la énième fois le « coup de l'héritage », c'est tout simplement dresser un état des lieux. C'est à partir de là que nous pourrions procéder aux nécessaires inflexions dès le projet de loi de finances pour 1998, et mettre en œuvre les engagements pris ensemble devant les Français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Il convient cependant de donner d'ores et déjà, sans attendre, un nouveau cours à la politique économique de notre pays.

Depuis quatre ans, en effet, la politique de l'offre a montré ses limites, qu'il s'agisse de l'activité économique, de la création d'emplois ou des effets sur les finances publiques et les comptes sociaux. La réalité est claire.

Il ne me paraît pas souhaitable de rouvrir aujourd'hui, ici, un débat sur l'augmentation des prélèvements et les mesures d'austérité budgétaire depuis 1993. Nous devons donner l'exemple d'une démocratie apaisée, respectueuse du choix des citoyens et de leurs souhaits.

Il est clair que les parti pris économiques affirmés et confirmés depuis quatre ans n'ont pas pu redonner du souffle à la croissance dans notre pays et n'ont pas su créer la confiance des acteurs de la vie économique.

Notre pays s'est installé dans une croissance molle qui décourage et démoralise. Le partage entre salaires et profits, trop déséquilibré en faveur des profits, a créé l'atonie,...

**M. Didier Boulaud.** Exact !

**M. Jean-Marc Ayrault.** ... la stagnation de notre économie. Dans le même temps s'accroissent les difficultés des ménages, les inégalités, particulièrement chez les familles à bas revenus ou à revenus modestes,...

**M. Michel Delebarre.** Exact !

**M. Jean-Marc Ayrault.** ... qu'il s'agisse des actifs ou des retraités.

Parallèlement, la faiblesse de l'activité économique ne pouvait permettre d'endiguer et de diminuer le chômage. En d'autres termes, l'orientation, le « calage » de notre politique économique n'était pas la bonne ; c'est aujourd'hui l'évidence. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

J'ai noté d'ailleurs que certaines voix, et non des moindres, s'étaient élevées – mais en vain – au sein de l'ancienne majorité pour dénoncer l'obstination de ce qu'elles appelaient la « pensée unique » et ses funestes effets.

Il convient donc, mes chers collègues, de modifier le cours des choses et de redonner du tonus à la demande intérieure. C'est nécessaire pour créer les conditions d'une croissance plus forte et plus sûre. C'est également indispensable pour établir plus de justice dans notre société et engager les réformes nécessaires, notamment défendre le service public et réussir sa nécessaire rénovation.

Derrière le langage macro-économique, n'oublions jamais – on pourrait penser que cela va de soi, mais est-ce si sûr? –, n'oublions jamais qu'il y a des êtres humains, nos concitoyens, avec leurs projets, leurs difficultés, leurs peurs et leurs espoirs. Derrière le PIB, les « fondamentaux », le taux d'inflation, les courbes et les graphiques, il y a des vies.

**M. Michel Delebarre.** Oui !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Le taux de chômage n'est pas qu'un indicateur sur le tableau de bord d'une économie : ce sont des hommes et des femmes qui souffrent, s'angoissent et, trop souvent, désespèrent.

**M. Henri Emmanuelli.** Tout à fait !

**M. Jean-Marc Ayrault.** L'enjeu de la définition d'une politique est certes celui d'un destin collectif, mais que devient ce dernier si trop de destins individuels sont oubliés, méprisés, abandonnés ?

Tout dans notre langage techno-moderne déforme ou oublie cette réalité.

Comme l'un de vos prédécesseurs, monsieur le Premier ministre, le faisait remarquer il y a quelques années, quand on achète une machine, on parle d'investissement et, quand on embauche un salarié, on parle d'accroissement des coûts et des charges. Aujourd'hui, lorsqu'un grand groupe industriel annonce un plan de licenciements, la valeur de ses actions cotées en bourse augmente.

**M. Jacques Fleury.** Scandaleux !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Voilà la réalité qu'il nous faut changer, mes chers collègues ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

C'est à la fois un défi mais aussi une tristesse qu'en cette fin de vingtième siècle, il faille, dans la quatrième puissance économique mondiale, parler de remettre l'homme au cœur de notre discours et au bout de nos actes.

C'est bien pour cela, monsieur le Premier ministre, que vous avez dit, au cours de la campagne électorale, que l'enjeu de ces élections était un choix de société, de civilisation.

Chacun d'entre nous est conscient qu'un tel ressourcement, un tel changement de cap, ne peut s'accommoder d'effets d'annonce et de précipitation. L'enjeu est trop grave et le scepticisme, né de tant d'années déprimantes, trop grand. Toute mesure de relance doit être maîtrisée de façon à créer un climat de confiance, de bonne appréciation de l'avenir, de bonne anticipation des grandes tendances économiques.

C'est pourquoi, mes chers collègues, rien ne serait plus dangereux et plus fallacieux qu'une avalanche de mesures et de textes, qu'une sorte de « tout, tout de suite ». La

maturité de nos concitoyens est grande : ils devinent, ils sentent, ils connaissent la difficulté du moment et savent bien que, trop souvent, les périodes d'euphorie artificielle sont suivies de coups de freins brutaux qui réinstallent la dépression et le désenchantement.

**M. Jean-Jacques Jegou.** Ils ne seront pas d'accord !

**M. Jean-Marc Ayrault.** Les mesures à effet immédiat que vous venez d'annoncer, monsieur le Premier ministre, notamment celles concernant le programme de logement social et d'aide aux locataires, l'allocation de rentrée scolaire et les conditions de la rentrée scolaire, le financement plus juste de notre système de protection sociale, l'augmentation du SMIC, vont dans le bon sens et sont particulièrement appréciées. A court terme, elles pourraient être heureusement complétées par une refonte, une simplification et, surtout, un meilleur financement du système des emplois de ville pour les jeunes qui permettraient de signer les premiers contrats dès l'automne. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

De même, nous approuvons votre démarche relative à la mise en œuvre du dispositif sur l'emploi des jeunes. Nous fondons de grands espoirs sur la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail. Nous avons noté que le Parlement serait associé à cet ambitieux projet par le vote d'une loi cadre. C'est à partir de cette négociation et de ce cadre législatif nouveau que nous pourrions ensemble remettre la France en mouvement. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

En effet, mes chers collègues, nous ne croyons pas aux programmes de quarante jours, aux textes concoctés à la hâte par des bureaux, soumis au Parlement dans l'urgence à une majorité qui marche au clairon !

En revanche, nous croyons à un Parlement actif, disposant de son temps pour étudier, proposer, légiférer et contrôler. Le programme législatif que vous venez de nous proposer nous rassure pleinement et montre que le Parlement ne manquera pas de travail. Vous pouvez compter d'ores et déjà sur le groupe socialiste pour y participer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Nous croyons également à la concertation, à la démarche contractuelle, à la décentralisation des centres de décision afin que le citoyen trouve au plus près ses interlocuteurs, et je voudrais m'arrêter quelques instants sur ce point.

Dans notre recherche d'un approfondissement de la démocratie, du rapprochement du citoyen des centres de décisions publics, les lois de décentralisation de Gaston Defferre et de Pierre Mauroy représentent l'une des grandes réformes de ces deux dernières décennies. Il est, à mon sens, d'un intérêt majeur de compléter et d'amplifier ces textes en simplifiant l'architecture.

C'est en effet par la décentralisation que pourront être mieux comprises et mieux traitées les préoccupations quotidiennes de nos compatriotes et que prendra tout son sens la nécessaire modernisation de la vie publique que vous appelez de vos vœux.

**M. Adrien Zeller.** Le Premier ministre n'a rien dit à ce sujet !

**M. le président.** Monsieur Ayrault, je vous interromps un petit instant et je vous prie de m'en excuser.

Mes chers collègues, puisqu'il s'agit d'une de nos premières séances, prenons de bonnes résolutions. Je souhaite que vous soyez attentifs et que vous ne déployiez pas

dans cette enceinte tel ou tel organe de presse qui peut être consulté au dehors. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

Poursuivez, monsieur Ayrault.

**M. Jean-Marc Ayrault.** Pour réussir, les politiques prioritaires de l'État dans le domaine du logement social, de la ville, de l'éducation, de l'emploi des jeunes, de la sécurité et de la tranquillité publique, de l'enfance, des personnes âgées dépendantes, du développement des DOM-TOM et de l'aménagement du territoire ne peuvent se mener qu'à un échelon décentralisé pertinent, accompagnées d'un redéploiement des moyens financiers et d'une fiscalité plus juste et plus simple. Voilà un grand chantier.

L'exigence démocratique rejoint ici l'efficacité économique et sociale. C'est d'ailleurs dans ce cadre renouvelé et amplifié que devra être traitée la nécessaire limitation du cumul des mandats, qu'il serait condescendant de lier au simple statut de l'élu. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

Les premières mesures que vous venez d'annoncer, monsieur le Premier ministre, concernant la politique de l'environnement au sens large correspondent à la fois à nos engagements et à la nécessité et au bon sens. La création d'une agence de sécurité sanitaire était indispensable. L'arrêt de Superphénix et l'abandon du canal Rhin-Rhône s'imposaient à l'évidence...

**M. Noël Mamère.** Très bien !

**M. Jean-Marc Ayrault...** tout comme la remise en cause de quelques autres projets plus ou moins explicités par des technostructures qui ne peuvent se prévaloir de l'intérêt général, qui reste – c'est la moindre des choses que de le rappeler – l'apanage de l'arbitrage politique, notamment du Gouvernement et de la représentation nationale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

La politique de l'environnement est au cœur de la définition d'un autre modèle de développement qui concilie la nécessaire qualité de vie et la création de richesses et d'emplois. C'est ainsi que doivent être conduites les mutations de notre agriculture. C'est ainsi que doit se concevoir la politique d'aménagement équilibré du territoire entre un monde rural dynamique et la nouvelle réalité urbaine de notre pays. Soyons clairs : la remise en cause d'un certain nombre de grands projets d'équipement que vous venez d'annoncer, monsieur le Premier ministre, ne signifie pas l'abandon de la volonté de poursuivre et d'amplifier d'autres projets. Je pense notamment au développement des transports collectifs, urbains et interurbains, ainsi qu'à un programme massif de réhabilitation de logements et de certains quartiers de nos villes et de nos banlieues. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

Monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les députés, je conclurai en abordant la grande question des libertés publiques.

Nous approuvons les réformes envisagées en ce qui concerne l'indépendance de la justice et, plus précisément, du parquet. Mais, là encore, ne limitons pas nos ambitions à cela. Une justice plus rapide, moins lourde, moins coûteuse, voilà ce qui est indispensable. Une sphère de libertés publiques non rétrécie par les fantasmes xénophobes et la chasse à l'étranger présentée comme la solution à tous nos problèmes et à toutes nos peurs, voilà également ce qui est fondamental. (*Très bien ! sur plu-*

*sieurs bancs du groupe socialiste.*) Nous sommes la patrie des Droits de l'homme. Soyons-en fiers et n'oublions jamais que nous en sommes comptables au regard de notre propre histoire, celle de l'intégration nécessaire, celle du respect de nos valeurs de liberté, de fraternité et de laïcité.

**M. Didier Boulaud.** Très bien !

**M. Jean-Marc Ayrault.** A cet égard, le groupe socialiste se félicite que la Parlement soit prochainement saisi d'un projet de loi sur la maîtrise des flux migratoires dans le respect de la dignité et de la personne humaine et le retour au droit du sol pour l'accès à la nationalité française. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Monsieur le Premier ministre, je ne vous surprendrai pas en vous disant que le groupe socialiste, largement renouvelé et heureusement féminisé – ce qui a permis le doublement du nombre de femmes dans cette assemblée –, ...

**MM. Jean Glavany et Bernard Derosier.** Très bien !

**M. Jean-Marc Ayrault.** ... vous accordera tout à l'heure sa totale confiance. Si ce groupe est, dans cet hémicycle, physiquement derrière vous, soyez assuré qu'il est, dans la tâche difficile que vous allez accomplir avec détermination, à vos côtés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Séguin.

**M. Philippe Séguin.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, oui, c'est vrai, on peut et on doit se poser cette question : qui, il y a deux mois, deux mois jour pour jour, alors que la dissolution n'était encore que rumeur, qui aurait pu imaginer la scène que nous sommes en train de vivre ? (« Chirac ! » et *applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) Ni vous, probablement. Ni nous, assurément. (*Sourires.*)

De tous ces événements imprévisibles nous avons à tirer les conséquences, cela va de soi, mais, aussi les enseignements. Et je vais vous livrer notre analyse : vous avez moins gagné que nous n'avons perdu. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous avez profité à votre tour du rejet systématique par le corps électoral de tous ceux qui s'essayaient à gouverner. Il n'est pas désobligeant de noter, monsieur le Premier ministre, qu'en l'espace de six ans et quelques semaines à peine, vous aurez été le sixième Premier ministre de la France.

On aurait tort de ne voir dans ce phénomène que l'expression de je ne sais quelle versatilité. Outre que ce serait faire injure à ce vieux peuple dont nous tenons, vous et nous, notre légitimité, ce serait de surcroît ne pas entendre les deux messages, qu'avec constance, il s'obstine à nous adresser.

Le premier est une mise en garde. Les Français ont le sentiment que les sacrifices qui leur sont demandés ne sont pas seulement lourds, mais plus encore inutiles. Ils n'en sont que portés à se replier sur eux-mêmes, à défendre ce que certains appellent des avantages acquis, et à s'accrocher à ce qu'on dénonce comme leurs corporatismes. De là à penser que notre système n'a plus guère de prise sur les choses, et même qu'il en a si peu que la politique n'a plus de réel enjeu, il n'y a qu'un pas, que nombre d'entre eux ont franchi. Ainsi s'explique l'inquiétante montée de l'abstention et du vote pour le Front national, vote dont on s'est longtemps complu à croire

qu'il s'agissait d'un simple phénomène protestataire, d'un avertissement sans frais, d'un caprice de premier tour... En fait, à la longue, cet avertissement risque fort de se muer en condamnation : celle de notre système institutionnel, celle du principe même de la démocratie. Et cela vous concerne tout autant que nous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Outre ce premier et vigoureux message, les Français nous adressent aussi – et heureusement ! – un appel pressant. Ils ne veulent plus que l'on se contente de rafistoler, d'accompagner le mouvement. Ils sont demandeurs d'un projet moderne et cohérent, permettant à notre pays d'entrer debout dans le XXI<sup>e</sup> siècle mais sans y perdre ses racines et son âme. Cette exigence est parfaitement légitime au regard des bouleversements qui secouent le monde. Nous ne vivons pas une crise dans l'acception habituelle du terme, mais une véritable révolution. Et même une triple révolution !

La première est une internationalisation accélérée de l'économie que les groupes industriels et financiers traduisent en délocalisations de plus en plus fréquentes vers les pays à bas salaires ; la deuxième est la montée en puissance d'une sphère financière qui tend de plus en plus à s'autonomiser et à imposer sa propre logique ; la troisième, et sans doute la plus importante, est l'explosion technologique des industries de la communication, qui affecte tout à la fois les systèmes de production, l'organisation du travail et l'accès aux connaissances.

Condamner cette triple révolution serait aussi absurde qu'inutile. Inutile dans la mesure où elle s'inscrit logiquement dans l'évolution des rapports internationaux et du progrès des sciences et des techniques. Absurde, tant il est vrai que ces mutations, pour considérables qu'elles soient, peuvent être bénéfiques, favoriser l'exercice de nos libertés, assurer le développement économique, pour peu que leur mise en œuvre soit décidément maîtrisée.

**M. Jean-Pierre Brard.** Comme dirait M. Madelin !

**M. Philippe Séguin.** Là est le commun défi que nous avons à relever, chacun avec nos références, notre culture politique et notre histoire. Or il n'est pas – ou plus – de corps de doctrine qui soit adaptable, en toutes circonstances, au monde que nous vivons. Il n'existe pas – ou plus – de systèmes « clé en mains » permettant de répondre à la fois aux espérances qui se font jour et aux détresses qui nous sollicitent. Nous devons donc accomplir un énorme effort de remise en question de certitudes héritées d'un cycle définitivement clos. Il nous faut tenir les deux bouts d'une société écartelée entre la mondialisation et l'exclusion. Bref, il nous faut réussir la synthèse entre compétitivité et solidarité.

La France se doit de participer à la grande aventure de la mondialisation ; elle se doit aussi d'en reconnaître les contraintes. Il est impossible de vivre dans un monde ouvert et d'en refuser les conséquences, à commencer par la première d'entre elles – je le répète – l'exigence de compétitivité. Compétitivité du service public, ce qui suppose, notamment, une profonde réforme de notre appareil administratif. Compétitivité de la nation, ce qui suppose outre des finances solides, des équipements publics performants. Compétitivité des entreprises, enfin, ce qui suppose de leur laisser la plus grande liberté de gestion possible. Car il n'existe pas « d'entreprises citoyennes » : il existe des entreprises qui sont confrontées quotidiennement à une compétition exacerbée et dont le premier devoir est de survivre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et*

*du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Si vous en êtes convaincu, monsieur le Premier ministre, vous admettez que le moment serait singulièrement mal choisi pour leur imposer de nouvelles contraintes, ou pour les amener à retarder des adaptations douloureuses, dont je connais, hélas !, les effets aussi bien que quiconque, mais dont je sais aussi qu'elles sont souvent inévitables, sauf à repousser les échéances, et à devoir en payer un prix plus élevé encore. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Gérard Gouzes.** C'est un « Munich social » !

**M. Philippe Séguin.** Si vous en êtes convaincu, monsieur le Premier ministre, alors vous conviendrez qu'il n'est tâche plus urgente pour un gouvernement que de libérer les énergies et les initiatives. La croissance ne réglera pas tout. Mais sans croissance, on ne réglera rien ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) La voilà la première réponse au lancinant problème du chômage.

La seconde passe par une profonde mutation de notre système de solidarité. La solidarité n'est plus seulement un choix éthique, elle devient la condition même de tout équilibre social. Les gaullistes que nous sommes ont dans ce domaine quelques références à faire valoir. Nous sommes d'autant mieux placés pour convenir que notre système est à bout de souffle.

De cette situation, nous sommes tous responsables. Nous nous sommes trop longtemps contentés de colmater les brèches, au nom en particulier d'un traitement social du chômage, dont nous pouvons aujourd'hui mesurer le coût et l'inefficacité. Nous nous sommes lourdement et coûteusement trompés. Il nous faut impérativement modifier notre méthode en passant résolument de l'assistance à l'insertion. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Lourde tâche, puisqu'elle suppose, outre une réforme du financement de notre protection sociale dont chacun sait ici qu'il pénalise outrageusement le travail, une transformation profonde de nos approches et de nos comportements, aux uns et aux autres.

Voilà, monsieur le Premier ministre, la synthèse à laquelle nous convient les Français, et sa nécessité. C'est sur notre capacité respective à la réaliser, et à les convaincre de sa pertinence, qu'en définitive ils nous jugeront.

Pour tout vous dire, nous n'avons pas retiré, à vous entendre, le sentiment que votre propos réalisait cette synthèse, voire qu'il la recherchait. Vous nous avez paru ne pas toujours vous affranchir de certains schémas du passé. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Vous vous étiez, il y a peu, reconnu un droit à l'inventaire.

**M. Henri Emmanuelli.** La campagne est finie !

**M. Philippe Séguin.** Sans doute vous serez-vous montré, en l'exerçant, insuffisamment sélectif.

**M. Henri Emmanuelli.** Pas très original !

**M. Philippe Séguin.** Il est vrai que de nouvelles contraintes sont apparues, nécessitant des concessions à vos divers alliés, et en particulier à ceux, si diserts ces derniers temps, de la mouvance bucolique. (*Sourires.*)

Vous pouvez pourtant vous rassurer : le temps viendra vite où l'autre aile de votre majorité leur fera savoir qu'il est un son encore plus insupportable que celui des avions qui décollent ou des voitures qui roulent, c'est le silence pesant des usines et des chantiers qui, si on les suivait,

pourraient ne plus ouvrir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Didier Boulaud.** Et Lalonde, il est bucolique ?

**M. Philippe Séguin.** Au cœur de ce double impératif de compétitivité et de solidarité, nous trouvons bien sûr l'Europe. L'Europe, dont nous savons les uns et les autres qu'elle est tout à fois indispensable, incomplète et fragile.

L'instant ne serait pas si grave, monsieur le Premier ministre, que j'esquisserais un sourire en vous observant vous coller avec la mise en œuvre du traité de Maastricht. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) C'est en 1992 que vous-mêmes et vos amis vous êtes mis dans la contradiction dans laquelle vous vous débattiez.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Brard et M. Jean Glavany.** Et Chirac alors ? (*Sourires.*)

**M. Philippe Séguin.** En acceptant alors la priorité monétaire, vous en acceptiez forcément les implications, que vous ne pouviez ignorer, car les Allemands avaient joué cartes sur table. C'est dire que, pour un temps du moins, vous acceptiez forcément une Europe différente de celle que vous prétendiez appeler de vos vœux.

**M. Henri Emmanuelli.** Pauvre Séguin !

**M. Philippe Séguin.** Que vous en conceviez des regrets n'échappe à personne, mais ces regrets, pardonnez-moi de vous le dire, sont bien tardifs.

**M. Didier Boulaud.** Pour vous, ce sont des remords !

**M. Philippe Séguin.** Quand on a tiré le vin, il faut le boire, surtout quant on est allé soi-même chercher les bouteilles à la cave. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

A l'époque, il avait semblé à beaucoup que les objectifs de prospérité, d'indépendance et de liberté de l'Europe auraient pu être poursuivis à moindres frais si nous avions mis la recherche d'une convergence sociale, politique et démocratique avant la mise en place de la toiture monétaire.

**M. Jacques Myard.** Très bien !

**M. Philippe Séguin.** On sait ce qu'il est advenu : désormais le traité s'impose à chacun, à vous comme à moi.

**M. Pierre Lellouche.** Eh oui !

**M. Philippe Séguin.** Il est devenu la loi de la nation. En êtes-vous aussi convaincu que vous le dites, monsieur le Premier ministre ?

**M. Henri Emmanuelli.** Et vous ?

**M. Philippe Séguin.** Plus en tout cas que M. le ministre chargé des affaires européennes ! Votre majorité si « plurielle » est-elle prête à endosser cette lourde contrainte ? Cette question, nous nous l'étions posée à la lecture de votre programme électoral. Nous nous la posons plus encore au vu de la manière dont vous avez abordé le dossier de la ratification du pacte de stabilité et de croissance, pacte qui, par parenthèse, était plus qu'en pointillé dans le traité de Maastricht, et dont il faudrait enfin comprendre qu'il était la seule clé d'un assouplissement éventuel des critères.

Entendons-nous, il ne s'agit pas de vous chipoter sur votre contribution aux décisions d'Amsterdam, contribution dont nous nous contenterons de ne pas exagérer la portée (*Sourires*), tant les concessions qui vous ont été faites nous paraissent tout à la fois rhétoriques et cosmétiques (*Sourires*.) Je recommande d'ailleurs à nos collègues qui siègent à la gauche de cet hémicycle la lecture du texte sur l'emploi que vous avez souhaité et avalisé. Ils seront édifiés.

**M. Pierre Lellouche.** Oui, lisez-le !

**M. Philippe Séguin.** Enfin, il restera de tout cela que la continuité a prévalu et que les décisions de Dublin ont été définitivement entérinées, ce qui explique le *satisfécit* que vous a adressé M. le Président de la République. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Ne vous agitez pas, monsieur le Premier ministre. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Henri Emmanuelli.** A quoi jouez-vous ?

**M. Philippe Séguin.** Il ne s'agit pas de contester le fond de votre démarche, monsieur le Premier ministre. Nous la contestons d'autant moins que Jacques Chirac l'avait largement initiée.

**M. Jean-Pierre Brard.** Voilà un curieux chiraquien !

**M. Philippe Séguin.** Mais il n'avait pas seulement été le premier à Lille à évoquer l'impérieuse obligation de créer un modèle social européen. Il avait eu de surcroît le courage et la lucidité d'admettre qu'il n'était pas possible de tenir un tel discours sans faire parallèlement la démonstration que la France était résolue à tenir les engagements qu'elle avait contractés, ce qui supposait la poursuite de la remise à niveau de nos finances publiques, entamée par Edouard Balladur. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, il fallait du courage et de la lucidité pour faire un tel choix et de l'abnégation pour le mettre en œuvre. Cette abnégation dont a su faire preuve Alain Juppé. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Vous êtes-vous suffisamment interrogé, monsieur le Premier ministre, sur le poids que ce courage et cette abnégation avaient pesé dans votre victoire électorale ?

**M. Jean Glavany.** C'est un éloge funèbre !

**M. Philippe Séguin.** Permettez-nous du moins d'espérer que vous n'aurez pas recours à cette ficelle dérisoire de l'héritage (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste*), par audit interposé, pour justifier soit un recul dans vos engagements européens, soit le renvoi aux calendes grecques de vos promesses électorales, l'un ou l'autre de ces expédients fût-il affublé de la dénomination de nouvelle méthode de gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Mme Véronique Neiertz.** On a entendu cela pendant quatre ans !

**M. Philippe Séguin.** C'est assez dire que le plus dur est devant vous. Ce sont nos quatorze partenaires qu'il vous faut désormais convaincre de la pertinence des mesures nationales que vous souhaitez mettre en œuvre, mais aussi

et surtout de leur cohérence avec les engagements que le peuple français a pris en ratifiant le traité de Maastricht. Et c'est là, bien sûr, que le bât blesse.

Car voyez-vous, monsieur le Premier ministre, il ne peut leur sembler, pas plus qu'à nous, ni pertinent ni cohérent d'envisager de créer 700 000 emplois financés par des fonds publics, ...

**M. Gérard Gouzes.** Jaloux !

**M. Philippe Séguin.** ... de réduire de trente-neuf heures à trente-cinq heures le temps de travail sans réduction de salaire ; ...

**M. Bernard Derosier.** Réactionnaire !

**M. Philippe Séguin.** ... de geler le périmètre des participations industrielles et financières de l'Etat, renouant ainsi avec un « ni-ni » de sinistre mémoire.

**M. Claude Bartolone.** Vous préférez 700 000 chômeurs ?

**M. Philippe Séguin.** On n'imagine que trop, en effet, l'issue promise à la mise en œuvre de tels projets.

**M. Henri Emmanuelli.** Revoilà la droite !

**M. Philippe Séguin.** Et ce n'est certainement pas ainsi que vous inciterez nos partenaires à réorienter la construction européenne dans un sens plus social et plus démocratique.

**M. Claude Bartolone.** C'est Séguin qui parle et Madelin qui écrit !

**M. Philippe Séguin.** Or, tant que nous ne les aurons pas convaincus que le social n'est pas un alibi pour éluder nos engagements, nous n'aurons aucune chance de les entraîner. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Jean-Pierre Brard.** Comme dirait M. Madelin !

**M. Philippe Séguin.** Il va donc vous falloir choisir entre deux paroles données : l'une à vos électeurs ; l'autre à nos partenaires, ...

**M. Robert Pandraud et M. Pierre Lellouche.** Très bien !

**M. Philippe Séguin.** ... partenaires parmi lesquels figurent par parenthèse nombre de vos amis dont j'ai cru comprendre – mais je n'étais pas présent à la réunion de l'Internationale socialiste (*Sourires*) – qu'ils n'auraient pas été franchement enthousiasmés par vos projets. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Henri Emmanuelli.** Venant de vous, c'est assez surréaliste !

**M. Philippe Séguin.** Tout cela en dit long sur les incertitudes qu'a fait naître votre discours électoral. Ces incertitudes n'eussent pas été présentes que le sommet de Poitiers se fut peut-être déroulé différemment et – sait-on jamais – le sort du dossier institutionnel eût pu, ultérieurement, en être changé. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Mais du moins aurez-vous découvert, à cette occasion, certains bienfaits inattendus de la cohabitation, ...

**M. Henri Emmanuelli.** Où est passé Séguin ?

**M. Philippe Séguin.** ... car, si j'ai bien compris, le chef de l'Etat vous a permis de sortir d'un mauvais pas en vous laissant le beau rôle (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*) : celui qui dit ce qu'il fait et qui essaie de faire ce qu'il dit. Situation confortable mais qui ne durera pas.

**M. Jean Glavany.** On dirait du Juppé ! Du mauvais Juppé !

**M. Philippe Séguin.** Le Président de la République...

**M. Jean-Pierre Michel.** Il s'est discrédité !

**M. Philippe Séguin.** ... n'est commis ni au rôle d'empêcher de rêver en rond, ni à celui de pompier de service.

**M. Claude Bartolone.** C'est l'arroseur arrosé ! C'est plutôt le pompier pyromane !

**M. Philippe Séguin.** Comme nous, il ne peut qu'attendre, pour vérifier si le Gouvernement est bien capable de conduire une politique qui soit compatible – pardonnez-moi de le répéter – avec les promesses de la majorité comme avec les engagements internationaux de la France.

**M. Henri Emmanuelli.** Il paraît que vous vous en occupez !

**M. Philippe Séguin.** Pour l'heure, vous admettez comme moi, monsieur le Premier ministre, qu'il attend sereinement et loyalement. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Voilà qui fournit une première réponse à ceux qui feignaient de s'interroger sur la capacité de Jacques Chirac à conduire une cohabitation.

**M. Bernard Derosier.** Vous êtes son porte-parole ?

**M. Philippe Séguin.** Loyal – et efficace en plus, ce qui ne gêne rien –, il l'a été à Poitiers et à Amsterdam, où il a fait en sorte que la France parle d'une seule voix.

Serein, il l'a été lorsqu'il vous a invité à lui présenter votre équipe gouvernementale, marquant ainsi qu'il ne vous considérait pas comme des « ennemis de l'intérieur ». (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Henri Emmanuelli.** Où est passé Séguin ?

**M. Philippe Séguin.** Voilà qui nous changeait de certaines pratiques plus anciennes. C'est cela la République. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Et c'est pour des gestes et des attitudes d'une telle nature que nous pouvons affirmer que l'affection et le respect que nous portons au chef de l'Etat ne se démentiront pas. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous aurez compris que, dans ces conditions, il nous importe peu que la cohabitation soit dure, molle ou de velours. Nous entendons seulement que les règles du jeu constitutionnel soient respectées.

**M. Gérard Gouzes.** C'est du mauvais Juppé !

**M. Philippe Séguin.** A la vérité, cette cohabitation sera, monsieur le Premier ministre, telle que vous la déciderez. Constructive, si le Gouvernement se contente de gouverner, ce qui n'est pas rien, et conflictuelle s'il devait en aller autrement. Nous serons prêts pour notre part à toute éventualité (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), mais surtout déterminés à démontrer que le chef de l'Etat n'est pas isolé.

**M. Bernard Derosier.** C'est un message du Président ?

**M. Philippe Séguin.** Mais nos attentes ne se limitent pas là. Nous attendons également de vous et de votre gouvernement que vous usiez vis-à-vis de l'opposition, et en particulier au Parlement, de la même ouverture d'esprit que celle qui fut la nôtre tout au long de la précédente législature (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*)

et du groupe Radical, Citoyen et Vert.), malgré l'existence d'un rapport de forces infiniment plus inégal. Je n'ose en espérer autant.

J'insiste particulièrement sur ce point : l'entreprise de rénovation du Parlement qui a été engagée et qui, je n'ai aucune raison d'en douter, va être poursuivie, ...

**M. Jean-Louis Idiart.** Oui !

**M. Henri Emmanuelli.** On a été traités comme des godillots !

**M. Philippe Séguin.** ... repose pour beaucoup sur le développement de ses fonctions de débat et de contrôle.

Or le débat comme le contrôle ne trouvent leur véritable portée que si l'opposition y est étroitement associée. Il n'est pas de Parlement fort sans une opposition dotée de tous les moyens d'agir et de s'exprimer. N'oublions pas en effet que la qualité d'une démocratie s'évalue tant à l'aune de la vertu qu'on y pratique qu'à celle du respect qu'on y porte à la minorité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Les chantiers qui s'ouvrent devant vous sont vastes. Les attentes des Français, telles que nous les percevons au Rassemblement pour la République, ne le sont pas moins. Les réponses que vous nous proposez ne sont pas de nature à nous convaincre. En conséquence, il va de soi que nous ne vous apporterons pas nos voix. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) Avec nos amis de l'UDF, nous formerons une opposition résolue et loyale. La polémique gratuite est une facilité que les démocraties peuvent s'offrir lorsqu'elles sont prospères, un luxe que la République ne peut se permettre que lorsque toutes les forces qui s'affrontent en son sein lui sont également attachées. Nous n'en sommes hélas plus là, et, dans ces conditions, nous aurons à cœur de ne vous critiquer que sur l'essentiel.

Un dernier mot, monsieur le Premier ministre, un dernier mot personnel, si vous le voulez bien. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Je crois que nous venons l'un et l'autre du même monde : celui de l'enseignement public. Tous deux nous nous sommes engagés, pour cette raison, entre autres, dans la voie d'une carrière publique de haut fonctionnaire d'abord, d'homme politique ensuite. Puis, nos vies ont divergé. J'ai choisi le général de Gaulle.

**M. Bernard Derosier.** On peut se tromper à tout âge !

**M. Philippe Séguin.** Vous avez vous-même embrassé l'idéal socialiste.

Aujourd'hui encore, monsieur le Premier ministre, j'ai le sentiment que l'idéal du chef de la France libre nous mènera plus haut et plus loin que les promesses qu'avance la social-démocratie française. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Le verdict de l'Histoire tombera vite. Pour ce pays que, comme vous, j'aime par-dessus tout, j'espère sincèrement qu'il ne sera pas trop cruel... (*Mmes et MM. les députés du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française se lèvent et applaudissent.*)

**M. Bernard Derosier.** C'était le général Boulanger !

**M. le président.** La parole est à M. Alain Bocquet.

**M. Alain Bocquet.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, une immense volonté de changement s'est exprimée dans le pays.

**M. le président.** Excusez-moi, monsieur Bocquet.

Mes chers collègues, ce que j'ai dit précédemment à propos des journaux vaut toujours.

Poursuivez, monsieur Bocquet.

**M. Alain Bocquet.** La droite vient de subir une sévère défaite. Les Françaises et les Français ont dit avec force leur refus d'une politique d'austérité, d'injustice et de régression pour notre société et notre pays.

Le message est clair. Cette échéance, après d'autres, l'a confirmé : la France ne veut plus être le pays des promesses non tenues. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Alain Bocquet.** C'est pourquoi les Françaises et les Français se sont donné cette majorité nouvelle. Ils ne veulent plus de ce qui s'est fait depuis des années. Ils veulent être gouvernés autrement, être écoutés, et surtout être entendus.

Cette situation inédite met le Gouvernement et la majorité de gauche devant de grandes responsabilités.

La majorité n'a pas le droit de décevoir. Les Français ne se contenteront pas de mots ou d'effets d'annonce. Il faudra faire ce qui a été dit !

Le Gouvernement auquel participent trois ministres communistes, la majorité à l'Assemblée nationale, les partis politiques, les syndicats, le mouvement associatif et citoyen ont chacun un rôle distinct.

Au sein de l'Assemblée nationale, la majorité de gauche est plurielle. Toutes ses composantes sont appelées à travailler ensemble et avec le Gouvernement pour répondre à l'attente des Français. Chacune y apportera sa contribution spécifique et originale.

Pour notre part, nous communistes, nous sommes partie prenante de la majorité, non pour des raisons politiciennes, mais parce que nous voulons le bonheur de notre peuple, que l'intérêt national l'emporte, qu'un vrai changement se concrétise rapidement, progressivement et durablement. Nous ferons tout ce qui dépend de nous, avec le souci d'être efficaces, pour répondre à l'attente des Français et assurer la réussite du gouvernement de gauche. Il ne faut pas se cacher les obstacles, mais nous avons la volonté, en s'appuyant sur les citoyens eux-mêmes, de tout faire pour les surmonter.

C'est dans les conditions de l'équilibre établi par le suffrage universel que le groupe communiste et partenaires travaillera, ici et sur le terrain, dans un esprit responsable et constructif. Nous le ferons en restant nous-mêmes, sans fard ni surenchère, mais aussi sans retenue quant à la défense fidèle et loyale des intérêts et de la souveraineté de notre peuple.

Pour nous, députés communistes, les causes de la crise ne sont ni dans la mondialisation des échanges ni dans le progrès scientifique, mais dans ce système capitaliste ultralibéral gangrené par l'argent roi qui détruit les ressources naturelles et ne voit dans le travail, pourtant créateur de toutes les richesses, qu'un coût qu'il faudrait réduire au nom du profit.

Nous le disons clairement : une économie ouverte, d'accord ; une économie colonisée, non ! La France doit garder une maîtrise nationale dans les secteurs décisifs et les services publics. Être ambitieux pour la France, c'est aussi être ambitieux pour sa jeunesse.

Nous parlerons le langage de la vérité, de la franchise – c'est la règle de la démocratie en République. Notre loyauté est dans notre authenticité. Nous appliquerons la règle de la transparence, y compris pour dire nos dif-

férences. Après tout, cela n'est que la loi de la vie. Si l'uniformité n'engendre que la sclérose, l'expression de la diversité et la contradiction sont le cœur même du mouvement.

Nous ne sommes pas là dans l'attente de faux pas ou l'œil rivé sur le rétroviseur. Nous ne sommes ni en 81, ni en 36, ni à la Libération, mais dans une situation totalement nouvelle. Ce qui compte, c'est de construire un nouvel avenir et l'avenir commence maintenant.

L'état des lieux que laisse la droite est épouvantable ...

**M. Philippe Auberger.** Oh !

**M. Alain Bocquet.** ... une politique agressive, cruelle pour les plus vulnérables. Serait-ce donc cela l'aube du nouveau millénaire ? Des enfants à la rue, 500 000 sans-domicile fixe, des jeunes et des diplômés au chômage, des contrats multiples, dans les sigles desquels on se perd et qui, en toutes lettres, s'écrivent tous « précarité ».

Les Françaises et les Français ne sont pas conservateurs quand ils refusent la mal-vie qui engendre des ghettos, l'illettrisme ou la drogue qui mutile la liberté individuelle, quand ils refusent la fermeture d'entreprises performantes, ou encore quand ils rejettent une technocratie plus sensible aux règles d'airain des marchés financiers qu'aux souffrances de notre peuple.

La financiarisation de l'économie, c'est le cancer de la société. La part des actifs financiers des entreprises est passée en quinze ans de 33 % à 61 % du total de leurs actifs.

La déclaration commune du Parti socialiste et du Parti communiste du 29 avril dernier dit clairement notre refus que notre peuple soit appelé à de nouveaux sacrifices.

Il faut une autre logique : faire du progrès social et de l'emploi en France et en Europe le moteur d'un nouveau développement.

Dans notre pays, quatrième puissance économique du monde, l'argent ne manque pas pour impulser une relance de l'activité économique répondant à l'attente de nos compatriotes. Il faut pour cela réorienter résolument l'argent pour l'emploi. Il faudra bien mettre un terme à la logique suicidaire de l'argent pour l'argent, gagné en dormant pour reprendre une formule fameuse. Oui, il est vraiment temps que les valeurs humaines l'emportent sur les valeurs boursières. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

C'est pourquoi le budget pour 1997 voté par la droite, qui fait une place de choix à la spéculation, ne peut plus s'appliquer.

Le grand chantier du changement doit s'ouvrir sans attendre, ici même, à l'Assemblée nationale. Les gens ne comprendraient pas que nous partions en vacances alors qu'il y a tant d'attentes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Les députés et les sénateurs communistes veulent travailler tout de suite. Nous avons demandé qu'un collectif budgétaire réponde aux besoins urgents.

**M. Gérard Voisin.** Très bien !

**M. Alain Bocquet.** Oui, mais c'est pour mettre en cause le budget que vous avez voté ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

La France doit être elle-même, c'est-à-dire avoir un développement à la française fait de respect des acquis sociaux, de nouvelles conquêtes, de démocratie, en s'appuyant sur les atouts originaux des services publics.

Notre objectif, c'est de mettre en échec la domination des marchés financiers. Les communistes ne sont ni pour creuser les déficits ni reproduire la même politique qui a échoué. A cet égard, le pacte dit de stabilité, véritable carcan pour notre pays, est destructeur des droits et de la souveraineté de notre peuple.

**M. Hervé de Charette.** Ça commence !

**M. Alain Bocquet.** La priorité, c'est de faire reculer le chômage avec une croissance impulsée par l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC. Permettez-moi, monsieur le Premier ministre, de regretter qu'on se soit limité à une augmentation de 4 %.

**M. Yves Nicolin.** Ça commence !

**M. Alain Bocquet.** Je pense qu'elle aurait dû être un peu plus élevée.

**M. Yves Nicolin.** Ça ne durera pas !

**M. Alain Bocquet.** La priorité, c'est, disais-je, de faire reculer le chômage avec une croissance impulsée par l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC, du RMI, des salaires, des pensions, des allocations familiales, des aides personnelles au logement.

Les salaires sont trop bas en France. Leur part dans la richesse produite a baissé de 10 % en quinze ans.

L'augmentation des salaires, ce n'est pas seulement une dépense, ce sont aussi des recettes. Une augmentation de 1 % du pouvoir d'achat salarial correspond à l'injection de 50 milliards de francs dans l'économie.

**M. Maxime Gremetz.** Très juste !

**M. Alain Bocquet.** Imagine-t-on ce que représenterait pour les familles 500 francs de plus par mois ? Ce serait une bouffée d'oxygène pour nombre d'entre elles.

**M. Yves Nicolin.** C'est du rêve !

**M. Jean-Pierre Brard.** Arrêtez de parler la bouche pleine !

**M. Alain Bocquet.** L'engagement de créer 700 000 emplois a été pris. Les jeunes y comptent beaucoup.

Créer une véritable sécurité emploi-formation pour tous implique une véritable prévention des licenciements. En ce moment même, le grand patronat met les bouchées doubles : il prend des mesures qui sont de véritables agressions contre le mouvement social. Après Peugeot, l'annonce de 12 000 suppressions d'emplois par Electrolux montre, s'il en était besoin, l'impérieuse nécessité de mettre un coup d'arrêt à tous ces plans de licenciements, alors que nombre d'entreprises concernées font état de bénéfices confortables.

N'est-il pas temps d'instaurer une procédure suspensive bloquant les licenciements tant que d'autres solutions ne sont pas mises en œuvre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Concernant l'aide à l'allègement des charges, n'oublions pas que celle-ci a été multipliée par dix en moins d'une décennie et que, dans le même temps, il y a eu 500 000 chômeurs de plus. Ce n'est donc pas la panacée !

Une autre conception de l'aide aux entreprises doit prévaloir sous forme d'engagements contractuels contrôlés par les salariés et les élus : pas d'aide publique sans embauche sur contrat à durée indéterminée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

**M. Maxime Gremetz.** Donnant donnant !

**M. Alain Bocquet.** La réduction du temps de travail – dont vous avez réaffirmé le principe, monsieur le Premier ministre, et nous nous en félicitons –, allant vers les trente-cinq heures sans diminution de salaire, est une exigence moderne que nous partageons. Accompagnée d'une réduction du nombre des années travaillées, elle favoriserait la création de centaines de milliers d'emplois, notamment pour les jeunes.

**M. Yves Nicolin.** C'est Noël !

**M. Alain Bocquet.** Cette politique contribuerait du même coup à rééquilibrer financièrement la protection sociale, alors que le plan Juppé, loin de résorber le déficit de la sécurité sociale, a aggravé les inégalités en matière d'accès aux soins. Le droit à la santé est fondamental. Il passe par des remboursements corrects aux malades, des revenus décents pour les médecins et des moyens importants pour l'hôpital.

Un financement équitable doit conduire à faire cotiser les revenus financiers au même taux que les salaires.

Le dogmatisme des privatisations a, on le sait, accentué le chômage, amoindri les capacités industrielles de la France et enrichi une poignée de grandes sociétés.

Il convient de mettre un coup d'arrêt à toutes les privatisations lancées par la droite au pouvoir ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'industrie, c'est la vie. Un plan de développement durable dans notre pays devrait s'appuyer sur les grands projets industriels et de services nécessaires dans l'automobile, les transports, l'énergie, la santé, avec un rôle moteur des entreprises nationales.

Qu'ils restent privés ne dispense pas les grands groupes de leur responsabilité sociale, citoyenne et d'aménagement du territoire. Ne convient-il pas, comme en matière de privatisation, de renoncer à toutes les décisions de fermeture d'entreprises et de services publics, ainsi que d'annuler les sanctions disciplinaires prises à l'encontre des salariés qui ont défendu leur outil de travail ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe communiste.*)

Le monde agricole sera également attentif à la politique du Gouvernement. Nous préconisons – et vous y avez fait allusion dans votre propos, monsieur le Premier ministre – la relance d'un plan d'installation de jeunes et l'impulsion d'un nouveau type de développement agricole, créateur d'emplois.

Le budget de l'Etat est un moyen démocratique essentiel dans cette démarche que ne critiquent que les adeptes de la pensée unique et les intégristes des marchés financiers. Il faut une réforme de la fiscalité pour réduire les impôts sur la consommation. Je me félicite, là encore, que vous ayez indiqué comme piste de travail la réduction de la TVA ; il faudrait ajouter la réduction de l'impôt sur les revenus modestes.

Orienter les stratégies des entreprises vers la création de richesses en France appelle un examen sans complaisance des avantages fiscaux des sociétés et des hauts revenus, qui ne servent qu'à arbitrer en faveur de la spéculation financière contre l'emploi.

N'est-il pas temps de desserrer l'étau des marchés financiers en taxant les mouvements de capitaux ?

Il faut une politique fiscale et de crédit incitative pour l'emploi, particulièrement pour les PME-PMI.

Ces dernières années, l'approfondissement de la fracture sociale s'est accompagné de l'explosion du nombre des grandes fortunes. Quadrupler l'impôt sur la fortune donnerait à celui-ci enfin la dimension de solidarité qui lui fait défaut.

**M. Jean-Pierre Brard.** Bravo !

**M. Alain Bocquet.** Plusieurs budgets doivent recevoir très vite les moyens nécessaires pour répondre aux besoins. Je pense, bien sûr, à l'éducation nationale, où l'urgence est, vous l'avez souligné, d'arrêter les fermetures de classes et d'embaucher les maîtres auxiliaires.

A propos de l'école, j'ai noté avec satisfaction que l'allocation de rentrée scolaire serait revalorisée à 1 600 francs et que vous vous engagez à agir en vue de permettre la concrétisation du droit à la cantine scolaire pour tous les enfants afin de lutter contre la malnutrition qui grandit.

Le débat sur la cohésion sociale, qui a été interrompu par l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, mérite d'être repris, car un plan d'urgence contre la pauvreté doit venir en aide aux personnes démunies, dont la misère nous est insupportable.

L'urgence, c'est le logement social ; il faut construire et réhabiliter des centaines de milliers de logements par an ; un million de logements réhabilités dans les cinq ans qui viennent me paraît une mesure positive qui doit être soulignée.

**M. René Couanau.** C'est insuffisant !

**M. Alain Bocquet.** Les collectivités, et d'abord les communes, ont un rôle majeur à jouer pour l'emploi et pour prévenir la fracture sociale dans les quartiers. Il faut stimuler l'initiative locale, lui donner plus de moyens, la dégager des charges indues qu'elle supporte.

Par ailleurs, la mise en œuvre de ces objectifs exige de gouverner autrement. Vous avez insisté sur cette dimension, monsieur le Premier ministre, et c'est une question majeure de notre époque. Il y a aujourd'hui dans le pays une immense demande de proximité, et rien n'est plus terrible que cette déconnexion entre le peuple et ses élus. Il faut donner un souffle nouveau à la démocratie. Oui, il est temps de rendre à la politique ses lettres de noblesse. La réussite d'une politique de gauche passe inévitablement par une intervention citoyenne permanente.

Les Français veulent une République citoyenne, transparente, honnête. Être des citoyens à part entière, et d'abord sur le lieu de travail, pour que les salariés et leurs représentants aient de vrais pouvoirs de décision en matière d'emploi, de formation, de contrôle des fonds publics. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Le Parlement doit retrouver sa primauté dans les institutions et être partie prenante dans tous les choix majeurs. Le président de l'Assemblée nationale a indiqué dans son allocution plusieurs pistes intéressantes. Davantage de lois doivent être votées à l'initiative des députés. Nous sommes attachés à la démocratie pluraliste, au débat de fond. On n'en est plus au temps où un ministre pouvait décider sans concertation ni confrontation avec les intéressés.

Montesquieu a dit que, « pour faire de grandes choses, il ne faut pas être un si grand génie, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Plus de liberté, c'est aussi plus de moyens pour la presse d'opinion – vous l'avez souligné –, un accès plus simple à la justice, qui doit être un vrai service public de proximité, l'arrêt des expulsions pour les familles de bonne foi ; c'est aussi le développement de l'ilotage pour combattre l'insécurité.

La défense des libertés nécessite aussi une autre politique de l'immigration, respectueuse de la dignité de chacun, assurant le droit du sol et le droit d'asile.

La France doit prendre l'initiative, en Europe et dans le monde, pour une politique de coopération et de paix.

En Europe, la contradiction s'aiguise entre la logique du projet de passage à la monnaie unique – celle de la rentabilité financière et de la guerre économique – et l'objectif, qui est le nôtre, de l'Europe sociale.

Le Gouvernement a pris l'initiative de poser la question de l'emploi. On reste cependant loin du compte ; rien d'essentiel n'a été changé.

Le pacte de stabilité, véritable police des politiques économiques et sociales des pays adhérant à l'euro, vise à imposer strictement et durablement – y compris par des sanctions financières – des critères d'austérité pour satisfaire aux exigences des marchés financiers. Il est donc particulièrement néfaste. Notre conviction demeure que, pour promouvoir l'emploi et le progrès social, il faudra s'attaquer à cette logique.

La demande initiale du Gouvernement d'une « période d'évaluation » de ce pacte pour tenir compte des exigences exprimées tant par le mouvement social que par le vote des Français, a permis d'ouvrir un débat en France et dans les pays d'Europe.

La démonstration vient d'être faite qu'il est possible d'ébranler l'idée que tout serait bouclé et immuable en matière européenne.

La grande manifestation de Paris, avec la participation des salariés de Vilvorde, celle des chômeurs d'Amsterdam samedi dernier ainsi que tous les rassemblements pour l'emploi témoignent que les peuples attendent de l'Europe autre chose qu'un grand supermarché dominé par la finance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

L'irruption du mouvement social dans le débat sur la construction européenne est un bon signe pour la démocratie. Entendons ce message : il n'y aura pas d'Europe contre les Européens.

La France doit peser en Europe pour faire prévaloir l'emploi sur le chômage, le progrès social sur la précarité, la coopération monétaire sur la tyrannie des marchés financiers, et pour affirmer clairement sa souveraineté nationale. On ne fera pas l'Europe en défaisant la France. Rien n'est jamais écrit d'avance.

C'est la raison pour laquelle nous avons, à l'opposé d'une monnaie unique, fait la proposition d'une monnaie commune de coopération fondée sur les monnaies nationales et conçue pour favoriser l'emploi et le développement social.

Gouverner autrement, c'est aussi revoir la méthode qui conduit aux engagements européens. Chaque sommet européen participe de l'idée que le sort des gens est décidé à leur insu. Même la représentation nationale, l'Assemblée nationale, subit la politique du fait accompli en la matière.

Le traité d'Amsterdam ne fera pas exception à cette règle si la nouvelle majorité ne favorise pas le débat et l'expression des citoyens sur les grands enjeux européens.

La situation politique, originale, appelle des solutions novatrices pour sortir la France de la crise et répondre aux aspirations de la jeunesse.

Un espoir lucide et raisonné existe. Les Françaises et les Français attendent les signes forts et clairs qu'une nouvelle politique s'engage vraiment.

Les parlementaires communistes sont animés d'une obsession, celle de la réussite de la politique de la gauche.

Nous pensons d'abord aux Françaises et aux Français qui souffrent, qui luttent et ont droit à la dignité. Le mouvement social et citoyen est un levier, un atout pour faire front à ceux qui freinent ou bloquent le changement. Nous ferons tout pour que ses propositions constructives, comme celles du grand mouvement social de novembre-décembre 1995, soient réellement prises en compte. C'est en agissant de la sorte que nous poursuivrons notre combat pour construire une société plus juste, plus solidaire et plus humaine.

Les députés communistes et partenaires ne ménageront pas leurs efforts, en toute clarté, pour que le changement se concrétise. C'est chargés de ce contenu constructif et offensif que nous apporterons notre soutien au Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste, du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**M. le président.** La parole est à M. François Bayrou.

**M. François Bayrou.** Monsieur le Premier ministre, après une campagne électorale où vous avez fait des promesses nombreuses et précises, où vous avez fait trop de promesses, vous avez désormais la charge de la politique de la France.

Nous nous sommes opposés à votre projet car nous le trouvons dangereux pour la France. Les Français ont tranché et même si, pour nous, le danger ne s'est pas effacé, la campagne électorale est derrière nous.

Je veux d'abord vous dire, au nom du groupe UDF, ce que sera notre conception de l'opposition, car l'opposition, comme la majorité, exerce une mission dans la démocratie.

C'est avec un esprit de responsabilité que, dans les années qui viennent, nous nous adresserons à votre gouvernement. Vous avez, et vous avez seul, la responsabilité du gouvernement de notre pays. Nous ne sommes pas cogestionnaires de la France mais, majorité et opposition, nous sommes coresponsables de son avenir.

Je précise simplement que si ce que vous dites ou faites nous paraît bien, nous le soutiendrons, et si ce que vous dites, faites ou préparez, nous paraît insuffisant ou nuisible, nous serons déterminés à le combattre.

**Mme Yvette Roudy.** C'est original !

**M. François Bayrou.** Si des enjeux majeurs se présentent où l'intérêt de notre peuple est engagé, nous assumerons nos responsabilités sans biaiser. Ce n'est pas l'esprit partisan qui nous conduira mais l'idée que nous nous faisons de l'intérêt de la nation.

Nous n'oublions pas que l'opposition porte, pour ce qui tient à l'avenir, une responsabilité particulière. Il lui revient d'offrir, une fois survenus les désenchantements, car ils surviendront, une fois arrivées les déceptions, car elles arriveront,...

**M. Christian Bataille.** C'est vous qui le dites !

**M. Didier Boulaud.** Vous êtes un spécialiste !

**M. François Bayrou.** ... un autre espoir, un autre horizon, une voie de recours où notre peuple pourra reconnaître ce qu'il croit et ce qu'il espère. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.*)

Autrement, les désenchantements prendraient le visage de la révolte, et c'est la démocratie qui ne manquerait pas, alors, d'être la victime et le bouc émissaire, et vous verrez que nous reparlerons de ce sujet dans quelques mois.

**M. François Bayrou.** Dans les livres d'histoire de nos arrière-petits-enfants...

**M. Paul Quilès.** Nous serons très, très vieux !

**M. François Bayrou.** ... quand on ouvrira le chapitre de la fin du XX<sup>e</sup> siècle ce ne sont pas – et je ne veux pas décevoir certains d'entre vous – les alternances et les changements de majorité qui en feront la matière.

Il y aura, en réalité, deux questions essentielles, auxquelles il nous faut désormais répondre.

La première est celle du projet de société, et la seconde, qui lui est liée mais ne se confond pas avec elle, est celle de notre projet européen.

La première question s'énonce ainsi : peut-on concilier l'économie nouvelle, l'économie ouverte, avec une société rassurante et fraternelle ?

Il y a des forces – réactionnaires au sens propre du terme –...

**M. Jean-Pierre Brard** C'est un expert qui parle !

**M. François Bayrou.** ... qui croient que l'on peut nier l'économie ouverte, prétendre s'en passer ou négliger ses avis. La vérité est qu'il ne sera désormais au pouvoir de personne, sauf de quelque tyran sanguinaire et éphémère, où que l'on se trouve à la surface de la planète, de sortir de l'économie ouverte.

L'économie ouverte est une donnée qui n'est pas seulement inévitable, mais qui est aussi, à bien des égards, favorable à la création et à la circulation de nouveaux biens, et de nouvelles richesses. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Christian Bataille.** Vous avez une conception fataliste de l'histoire !

**M. François Bayrou.** Comme toute force, elle est souvent aveugle ou dangereuse. Mais elle est une donnée aussi indiscutable que l'est le vent pour le marin. Ce n'est pas le vent qui détermine la route mais, pour choisir sa route, il faut connaître et respecter le vent.

**M. Christian Bataille.** Avec vous c'est la noyade assurée !

**M. Robert Pandraud.** Faites-le taire, monsieur le président !

Pour nous, une société de fraternité est compatible avec l'économie ouverte. Plus encore, nous pensons que le dynamisme et l'énergie d'une économie ouverte sont la condition même de la construction de la société nouvelle, de la société de fraternité. Nous savons que c'est difficile, nous l'avons éprouvé, mais nous proposerons ce chemin.

Cette société à construire, je l'appellerai « société de confiance ». Elle sait que la société profite de la créativité des plus inventifs, de l'audace des plus courageux. Elle se fixe donc comme objectif de ne pas les brider, de ne pas les arrêter dans leur élan. Elle fait plus confiance à cet

élan qu'à la réglementation. Et, en même temps, elle sait que beaucoup d'entre nous ont besoin d'une assurance sur l'avenir.

Elle sait que le plus faible, la personne âgée, ceux qui n'ont pas de moyen ou de relation ont besoin de la force de la loi pour les protéger.

J'ai été heureux, monsieur le Premier ministre, de vous entendre dire que la sécurité et l'autorité de la loi étaient des aspirations légitimes. Permettez-moi d'y ajouter la pérennité de l'identité de la communauté nationale. Ces valeurs n'appartiennent pas au monde de l'extrémisme. La sécurité, la protection due au plus faible par la loi, la garantie de l'identité sont des droits de l'homme, et des droits d'autant plus précieux que ce sont les plus faibles qui se trouvent à cet égard les plus dépourvus.

Quand on est en pleine santé, aisé, quand on dispose de moyens financiers, quand on a un travail et qu'on assume des responsabilités qui vous mettent en valeur aux yeux des vôtres, on est peu exposé aux risques, on n'est pas renvoyé du commissariat où l'on vient porter plainte, on ne reste pas sans réponse lorsqu'on demande un logement, on n'a pas peur pour ses enfants dans la cité, on ne tremble pas la nuit en entendant du bruit sur le palier, ...

**M. Didier Boulaud.** C'est apocalyptique !

**M. François Bayrou.** ... on n'a pas peur de reconnaître demain la France d'hier.

C'est pour cela d'abord qu'il faut construire la société nouvelle ! Cette société nouvelle passe par la reconstruction du lien de confiance. Vous avez abordé, monsieur le Premier ministre, plusieurs aspects de cette reconstruction, et vous avez notamment parlé de morale. Je veux vous assurer que, chaque fois qu'il s'agira de morale publique, nous serons avec vous, comme nous avons accompagné les efforts successifs qui ont tendu à reconstituer ce lien de confiance. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

Vous avez évoqué la morale à l'école. Vous découvrirez sans peine que l'effort qui sera entrepris en ce domaine a déjà commencé. Vous trouverez notre soutien pour le poursuivre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Mais la confiance ne se divise pas et la cohérence qui permet de construire la confiance n'est pas étrangère au résultat.

En vous entendant, nous avons eu le sentiment que toutes les décisions que vous proposiez se prendraient en haut : c'était vrai pour l'économie, c'était vrai pour la démocratie et pour la politique. Le mot « décentralisation » n'a pas été prononcé dans votre discours d'une heure... (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.* – *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Pierre Forgues.** Vous n'écoutez pas !

**M. Jean Glavany.** Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre !

**M. François Bayrou.** ... et je crois que cela est significatif. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous avons eu le sentiment d'entendre – mais peut-être n'est-ce qu'un sentiment et serons-nous démentis par les faits...

**M. Pierre Forgues.** Eh oui !

**M. François Bayrou.** ... décrire un projet jacobin...

**M. Pierre Lequiller.** Tout à fait !

**M. François Bayrou.** ... entièrement construit pour renforcer la décision du sommet et ne faisant pas confiance aux citoyens qui devront la vivre...

**M. Jean Glavany.** Tartufe !

**M. François Bayrou.** ... et la conduire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Or pour nous, la démocratie, c'est la confiance.

**M. Jean-Pierre Brard.** La confiance des marchés !

**M. Félix Leyzour.** Et non celle des électeurs !

**M. François Bayrou.** La démocratie, c'est, disais-je, la confiance. Cela est vrai dans les entreprises ! On ne peut plus diriger à partir de l'administration. Plus vous augmenterez autoritairement le coût du travail, plus le travail sera rare. Plus vous rendrez rigides les conditions de son exercice et plus difficilement il se créera.

La démocratie, c'est la confiance...

**M. Jean-Pierre Brard.** La confiance des électeurs, vous ne l'avez pas eue !

**M. François Bayrou.** Dans une société de confiance, les décisions sont discutées au Parlement dans la transparence et non dans l'opacité des bureaux.

Permettez-moi de vous dire que la décision de ne présenter aucun collectif budgétaire, l'astuce de décrets d'avance et d'annulation, sans contrôle et sans dialogue, la suppression du débat sur la programmation budgétaire, lequel était une vraie et profonde innovation, tout cela ne fait pas faire un pas vers la transparence, la confiance et la réhabilitation du rôle du Parlement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Pierre Lellouche.** M. Jospin n'aime pas le Parlement !

**M. François Bayrou.** Mais la confiance, c'est aussi le réalisme.

Vous venez de confirmer à cette tribune la régularisation de dizaines de milliers d'immigrants clandestins, courant ainsi le risque de créer un formidable appel à de nouvelles vagues d'immigration clandestine. (« *C'est vrai !* » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République. – *Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Glavany.** C'est honteux d'entendre des choses pareilles !

**M. Christian Bataille.** C'est le discours de Le Pen ! Bayrou, c'est la droite dure !

**Mme Véronique Neiertz.** On ne vous a parlé que des « sans-papiers » !

**M. Jean-Luc Reitzer.** M. Bayrou a raison !

**M. Didier Boulaud.** Mme Sauvaigo et M. Philibert disaient la même chose, et ils ont été éliminés au premier tour, tout comme M. Marsaud !

**M. François Bayrou.** Au moment même où vous exigez de grands travaux en Europe, vous annoncez l'annulation du canal Rhin-Rhône, qui figure pourtant sur la liste des douze grands chantiers français !

**M. Christian Bataille.** Bayrou, c'est la voiture !

**M. François Bayrou.** Et vous avez tort d'annoncer l'interruption de la modernisation indispensable de ces grandes entreprises publiques, qui ont besoin d'être modernisées – je pense à la SNCF et à Air France.

**M. Hervé de Charette.** Très bien !

**M. François Bayrou.** Votre cohérence va directement à l'encontre de tout ce qui se passe dans le monde et de l'intérêt national. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Jean-Pierre Brard.** C'est la pensée unique ! C'est l'âge de la marine à voile !

**M. François Bayrou.** Je voudrais maintenant aborder le projet européen.

Monsieur le Premier ministre, le projet européen n'est pas à nos yeux un projet politique comme les autres : c'est la condition de tous les autres. Nous l'avons construit parce que nous sommes un grand peuple et que nous savons que nous sommes entrés dans le temps des puissances.

**M. Jean-Pierre Brard.** Grâce à Henri IV !

**M. François Bayrou.** Dans tous les cantons de France, on ressentira le choc des puissances, pour la vie de tous les jours, pour la culture, pour le paysage, pour le travail que trouveront ou ne trouverons pas les enfants, pour l'idée qu'on se fera du foyer et de la famille.

Là encore, la question n'est plus de savoir si l'on peut ou si l'on ne peut pas l'éviter. La question est de savoir si nous subissons la puissance des autres ou si nous donnons à notre idéal, à notre foi humaniste, à notre refus du matérialisme et de l'oppression, à notre langue, à notre culture, les moyens de la puissance. (« *Très bien !* » sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Depuis cinquante ans, tous les gouvernements sans exception, toutes les forces de la France se sont réunies et conjointes, avec leurs nuances et leurs différences, dans la même adhésion au projet européen, dans le même effort pour le réaliser.

**M. Félix Leyzour.** Ce n'est pas vrai !

**M. François Bayrou.** Démocrates-chrétiens, comme beaucoup des pères de l'Europe, gaullistes, socialistes, libéraux, chacun, sans jamais y manquer, a apporté sa pierre à l'édifice. Robert Schuman, Jean Monnet, Guy Mollet, le général de Gaulle, Georges Pompidou, ...

**Mme Frédérique Bredin.** Georges Mandel !

**M. François Bayrou.** ... Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Jacques Delors, Jacques Chirac : la chaîne ne s'est jamais interrompue.

**M. Jean-Pierre Brard.** C'est comme à la Samaritaine ! (*Sourires et exclamations sur de nombreux bancs.*)

**M. le président.** Mes chers collègues, laissez M. le président Bayrou poursuivre son exposé.

**M. François Bayrou.** Mais il faut que nous sachions où nous en sommes. Il y avait deux obstacles à passer pour l'Europe. Nous avons réussi à en franchir un, mais nous avons manqué l'autre. Cette situation est inédite, elle en renforce les risques et augmente nos obligations.

Quelles qu'aient été vos déclarations antérieures, nous avons réussi à passer l'obstacle du pacte de stabilité. Il y a eu pour vous faire plaisir, une déclaration sur l'emploi, sans moyens et en termes vagues.

**M. Jean Glavany.** « Sans moyens », dites-vous ? Cela vous va bien !

**M. François Bayrou.** Mais mon intention n'est pas de vous critiquer sur ce point. Tous les efforts dans le sens de l'emploi, même symboliques, sont de bons efforts.

Bien sûr, c'était un peu en contradiction avec vos déclarations antérieures, comme l'a souligné M. Dray. Mais vous avez eu raison de signer, parce qu'une monnaie commune sans discipline est une monnaie qui ne pourrait plus jouer son rôle de contrepoids au dollar, et ce seraient les États sérieux qui paieraient pour les autres.

Par contre, nous avons échoué sur les institutions. Je ne veux pas vous en faire porter la responsabilité, mais cet échec est grave.

Nous, Français, nous avons depuis longtemps une idée, c'est que l'élargissement était nécessaire et juste, mais qu'il ne pouvait y avoir d'élargissement que si nous réussissions à imposer préalablement une réforme qui permette à l'Europe d'être vraiment une puissance, c'est-à-dire de décider vraiment, de trancher vraiment et d'agir au nom de tous.

Or l'échec de cette réforme, l'incapacité à faire accepter que les grands pays pèsent davantage pour que la décision européenne ait plus de crédibilité, tout cela a un sens ; on a choisi l'Europe de la décision impossible et de la bureaucratie impuissante ; on a choisi l'Europe de chacun pour soi. Cela peut réjouir les adversaires traditionnels de l'idée européenne, mais pour l'effort français, pour la volonté française, c'est un grave échec.

Car si l'Europe n'est pas une puissance, il faut que nous en ayons conscience. Et alors c'est l'autre modèle européen, celui que vous et nous, ensemble, avons combattu sans répit, qui se trouvera imposé par la réalité. L'Europe sera une zone de libre-échange offerte aux convoitises marchandes.

**M. Jean Glavany.** Vous n'avez pas compris !

**M. François Bayrou.** Elle ne dira rien au monde, ne portera rien, sinon une prime au moins-disant social. Nous aurons définitivement manqué notre siècle, ponctué par un triple affaiblissement de la France, deux guerres et un échec.

Et c'est maintenant que cela va se jouer ! Et c'est entre vos mains que sera la réponse !

**M. Jean Glavany.** Bien sûr !

**M. François Bayrou.** Entre vos mains et, heureusement, aussi entre celles du Président de la République, (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste),...

**M. Didier Boulaud.** Le seul homme qui sait dissoudre !

**M. François Bayrou.** ... dont nous savons la volonté européenne et que nous assurons de notre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Car si l'Europe se trouve empêchée d'exprimer une volonté politique, il ne reste plus qu'une chance d'avancer, de construire. Cette chance, c'est la monnaie européenne. C'est qu'il existe au cœur de l'Europe une solidarité, une organisation, des forces conjointes, déterminées, qui avanceront et décideront et qui seront celles des nations parties prenantes de l'émission et de la défense de la monnaie.

Monsieur le Premier ministre, il y a autant d'ennemis de la monnaie européenne, par doctrine ou par facilité, que d'ennemis de la réforme des institutions. Chez nous, et ailleurs. Entre eux et ceux qui croient à l'Europe, c'est une course de vitesse.

Nous sommes nombreux à penser que, si le calendrier n'est pas respecté, alors nous perdrons et l'euro ne sera pas créé.

La défaite de l'euro, c'est la défaite de l'Europe !

Or hier matin, votre ministre des affaires européennes, qui n'est pas là par hasard et qui vient de consacrer un livre à la question, a repoussé l'euro au rang des décisions à prendre une fois qu'on aurait vu l'état des finances publiques.

**M. Jean Glavany.** Mensonge ! Ces propos ne sont pas dignes !

**M. François Bayrou.** Monsieur le Premier ministre, des problèmes de finances publiques, il y en a. Il y en a eu beaucoup,...

**M. Didier Boulaud.** Voilà qu'il avoue !

**M. François Bayrou.** ... et du fait de vos gouvernements et de votre majorité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Didier Boulaud et M. Jean Glavany.** Il n'a rien compris !

**M. François Bayrou.** Et il y en aura ! Nous en savons d'ailleurs quelque chose : lorsque vous avez dû quitter le pouvoir en 1993, la France plongeait dans les déficits, et donc dans la dette, au rythme d'un milliard et demi par jour ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française. – Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Glavany.** C'est incroyable ! C'est de la provocation !

**M. François Bayrou.** Il nous a fallu consentir des efforts très lourds, très impopulaires pour que le gouvernement d'Alain Juppé fasse diminuer le rythme de ces déficits de quelque 30 %.

**M. Christian Bataille.** Vous les avez au contraire accrus !

**M. François Bayrou.** Si vous voulez que la France soit dans la monnaie européenne, vous ne pourrez faire autrement que de continuer cet effort. Or vous avez promis le contraire. Et le poids de ces promesses, celles que vous venez de réitérer à cette tribune, va peser lourd sur votre avenir.

Vous avez été élu sur une idée, celle que les choses pourraient s'arranger par la relance de la consommation, une distribution de pouvoir d'achat, des salaires augmentés dans le privé et le public, des emplois créés par la dépense publique. C'est ce que Tony Blair vous a dit en toutes lettres à Malmö...

**M. Didier Boulaud.** Vous y étiez ?

**M. François Bayrou.** ... en critiquant avec force « la vieille gauche » qui n'a à proposer – je traduis mot à mot – que « la réponse de la dépense et celle de la réglementation » ! (« C'est vrai ! » et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.)

**M. Didier Boulaud.** Vous êtes informés par les « RG » ou quoi ?

**M. François Bayrou.** Vous ne pourrez pas respecter vos engagements, votre promesse majeure de campagne. Vous n'avez pas d'argent supplémentaire à dépenser...

**Mme Véronique Neiertz.** C'est sûr !

**M. François Bayrou.** ... et vous aurez, comme tout le monde, des économies à faire.

**M. Jean Glavany.** Du vent !

**M. François Bayrou.** Alors, je le sais bien, vous mettez vos espoirs dans l'audit – dans l'audit, espoir suprême et suprême pensée !

**Mme Véronique Neiertz.** Vous avez fait la même chose !

**M. François Bayrou.** Allons, faites donner l'audit ! De l'audit, on attend toujours beaucoup.

**M. Christian Bataille.** Vous en savez quelque chose !

**M. François Bayrou.** Vous verrez qu'on en attend trop. Cette fois, vous ne pourrez pas dire que vous aurez été surpris, tant nous avons répété pendant la campagne qu'il faudrait continuer les efforts ! Et le pays le sait. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

En réalité, vous allez vous trouver assez vite devant le même choix, le même dilemme qui furent ceux de François Mitterrand en 1983 : continuer les dépenses, dont on sait qu'elles conduisent à l'impasse et, de surcroît, perdre l'Europe en perdant l'euro, ou renoncer aux promesses intenables en sauvant l'essentiel, la capacité de la France et les cinquante années d'effort ininterrompu...

**M. Félix Leyzour.** C'est un sermon !

**M. François Bayrou.** ... pour donner à son génie et à ses citoyens l'arme de la puissance européenne.

François Mitterrand avait eu deux ans, parce qu'il avait trouvé – il faut en rendre hommage à M. Giscard d'Estaing et à M. Barre – une France sans dette. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Et l'inflation ?

**M. Pierre Forgues.** M. Bayrou est amnésique !

**Mme Françoise de Panafieu.** Calmez-les, monsieur le président !

**M. François Bayrou.** François Mitterrand avait eu deux ans, mais vous n'aurez que quelques mois. Cependant, comme François Mitterrand, vous serez obligé de convenir que le choix n'existe pas, que le choix de l'isolement, à rebours de la raison et du monde entier, est un choix sans issue, que le choix de continuer à dépenser se paie si cher quand les taux s'envolent, que les emprunts deviennent hors de prix, que vous empêchez de consommer et d'investir et que, au bout du compte, c'est toujours l'emploi qui disparaît. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Pierre Forgues.** Tout ça, c'est du réchauffé !

**M. François Bayrou.** Vous n'aurez pas le choix !

Pour l'instant, vous avez décidé, et cela provoquera déjà des déceptions, d'éluider ce choix. Vous avez décidé d'attendre.

**M. Jean Glavany.** Paroles, paroles...

**M. Christian Bataille.** Nous allons rouvrir les classes que vous avez fermées !

**M. Robert Pandraud.** Qu'ils se calment ! C'est insupportable, monsieur le président !

**M. François Bayrou.** Mais vos promesses vous guettent et ceux, de bonne foi, qui y ont cru s'interrogent. Le jour où vous serez contraints d'avouer qu'elles sont impossibles à tenir, il vous faudra faire face à la vague de déception et de scepticisme.

C'est pour ce jour dangereux – la déception et le scepticisme produisent généralement des fruits mauvais – que l'opposition devra avoir achevé son travail de reconstruction. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Glavany.** Bonne chance !

**M. Didier Boulaud.** C'est la meilleure !

**M. François Bayrou.** Il n'y aura, je le dis à l'avance, qu'un moyen de rendre à la démocratie sa vigueur et son allant : construire sur la vérité. J'espère de toutes mes forces qu'il apparaîtra, lorsque la réalité vous aura assigné à son rendez-vous, que ces élections auront été les dernières élections à promesses.

**M. Didier Boulaud.** En tout cas, ce ne seront pas les dernières que vous perdrez !

**M. François Bayrou.** A tous ceux qui disent : « Il faut faire rêver ! », nous répondons : « Il faut faire espérer ! » L'espoir qui entraîne et le rêve qui égare, ce n'est pas la même chose !

**M. Laurent Dominati.** Très juste !

**M. François Bayrou.** Monsieur le Premier ministre, nous ne croyons pas à vos solutions et nous ne croyons pas que vous ayez raison de jouer la montre. C'est pour cela que le groupe de l'UDF ne vous donnera pas sa confiance. (*« Oh ! » sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous nous donnons la mission de construire, de reconstruire, à partir de la base, le projet de la société nouvelle, de la société de confiance dont la démocratie de liberté et de fraternité aura besoin demain pour s'établir en France. (*Mmes et MM. les députés du groupe de l'Union pour la démocratie française et du groupe du Rassemblement pour la République se lèvent et applaudissent.*)

**M. le président.** La parole est à M. Michel Crépeau.

**M. Michel Crépeau.** Il va de soi, monsieur le Premier ministre, que le groupe que j'ai l'honneur de présider, dans la diversité qui est la sienne, vous accordera la confiance. C'est un groupe de gauche, qui appartient à votre majorité et entend apporter un soutien constructif à l'action du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*) Pour autant, il n'est pas, tant s'en faut – j'ai eu l'occasion de m'en apercevoir – le groupe de la pensée unique ! (*Rires.*) Mais après tout, je m'en réjouis, car la pensée unique, celle du conservatisme, est nécessairement de droite (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste*), alors que la pensée de gauche, qui a pour but non pas de conserver, non pas seulement de gérer mais de transformer la société, est fondée sur l'imagination et les valeurs de l'homme. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Jean-Luc Reitzer.** Quel niveau !

**M. Franck Borotra.** Et quand il n'a pas de pensée du tout, c'est quoi ?

**M. Michel Crépeau.** En écoutant votre discours, monsieur le Premier ministre, j'ai été à la fois inquiet et admiratif.

**M. Hervé de Charette.** Eh bien, bravo !

**M. Michel Crépeau.** Inquiet parce que j'y ai retrouvé l'essentiel de ce que j'avais à dire (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française). Ces choses, à mon sens essentielles, ont donc été dites par vous-même et rappelées par les présidents des autres groupes de la majorité qui sont intervenus. J'ai trouvé, dans votre discours, des choses auxquelles les députés de notre groupe sont profondément attachés : Creys-Malville par exemple, que j'avais arrêtée quand j'étais ministre de l'environnement. Pour faire bonne mesure j'avais mis Plogoff, n'étant pas contre le nucléaire mais étant tout à fait convaincu qu'il fallait prendre quelques précautions, qu'il ne fallait pas faire n'importe quoi.

J'ai retrouvé aussi dans votre discours des engagements concernant le SMIC, la réduction de la durée du travail, bref ce que l'on attendait d'un Premier ministre de gauche pour une législature qui sera, j'en suis sûr,...

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** Courte !

**M. Michel Crépeau.** ... une législature charnière entre deux millénaires, la législature qui nous permettra de construire la France de demain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

J'y ai retrouvé également les préoccupations de nos collectivités locales,...

**M. Jean-Luc Reitzer.** Ah bon !

**M. Michel Crépeau.** ... celles de nos départements et territoires d'outre-mer, celles de nos amis corses. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Mais je crois que, pour intervenir utilement dans ce débat, il faut probablement le faire de manière un peu différente, même si je reconnais en votre discours, monsieur le Premier ministre, des valeurs et des traditions qui me sont chères : parler vrai, dire ce que l'on fait et faire tout ce que l'on dit, promettre très peu mais tenir beaucoup. Il y a dans votre discours quelque chose de Pierre Mendès France, le maître à penser des radicaux. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste. – Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Et c'est cette image de sérieux, d'intégrité qui est la vôtre qui, très largement, nous a permis de gagner ces élections.

**M. Jean Auclair.** Avec Emmanuelli !

**M. Michel Crépeau.** Oh, beaucoup d'autres ! Si vous voulez que l'on aborde ce domaine, je sais aussi jouer les procureurs, et vous allez en prendre plein la figure, je vous prévient ! (*Sourires.*)

Le premier problème, qui a été évoqué par tous les orateurs et qui est en effet le grand problème pour les hommes et les femmes de notre génération, c'est celui de l'Europe. Il faut distinguer deux choses dans l'affaire européenne : les objectifs et les moyens de les atteindre. Sur les objectifs, nous serons facilement tous d'accord, à condition de les expliquer clairement, d'abandonner le charabia technocratique qui, jusqu'à présent, a présidé à tous les discours sur l'Europe : dire que l'on vote à la

majorité et appeler ça l'Acte unique, dire que l'on subventionne les exportations et appeler ça les montants compensatoires ; dire qu'il faut rapprocher les monnaies pour faire une monnaie unique – cela va de soi car si l'on construit un train avec des wagons qui ne sont pas à la même hauteur, le train finit par dérailler ! Bref, on appelle ça des critères de convergence, mais tout ça est un peu trop compliqué. Il faut parler vrai, monsieur le Premier ministre ! Je vous en supplie, demandez à vos ministres, à vos fonctionnaires et à vos diplomates de parler vrai et de parler simple ! Car si vous voulez être compris du peuple, il faut parler simple sur des objectifs clairs ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Parmi les objectifs de l'Europe, il en est un dont on ne parle jamais, mais qui me paraît être essentiel. Mon arrière-grand-père a fait la guerre de 1870 ; mon grand-père a pataugé dans la boue à Verdun ; mon père a fait la guerre de 1939. Quant à moi, je n'ai pas fait la guerre et mes enfants non plus. C'est d'abord ça, l'Europe ! On a mis un point final à cette liste de morts, civils ou militaires, que l'on trouve sur tous les monuments aux morts de nos villages de France. Ça, c'est l'essentiel ! Et en politique, il faut toujours savoir ne pas confondre l'essentiel et l'accessoire.

Il est une autre chose, tellement évidente, sur laquelle je voudrais insister. Que représente la France ? C'est 1 % de la population mondiale ! Que voulez-vous que l'on fasse si l'on ne rassemble pas les 360 millions d'Européens, non pas pour faire la guerre aux Américains – ce n'est pas de cela qu'il s'agit – mais pour corriger ces anomalies nées à Bretton Woods, celles qui ont fait du dollar la mesure des échanges internationaux – je pense aussi à ce qui s'est passé lorsque Nixon s'est permis de faire un hold-up international en arrêtant la conversion du dollar, c'est-à-dire en se donnant le droit de fabriquer de la fausse monnaie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*) Voilà quelle est la vérité ! Et si nous restons seuls, avec notre franc, pour résister au dollar, il est sûr que nous serons écrasés !

Le premier problème est donc bien là : nous représentons 1 % de la population mondiale ! Et moi qui appartient toujours à un petit parti, s'il y a une chose que je sais bien, c'est qu'en politique on a toujours le poids que l'on pèse ! Et la France pèse très peu face à l'Amérique, face à ces multitudes qui s'ébranlent en Asie et qui feront l'histoire du XXI<sup>e</sup> siècle. Avant la guerre déjà, Valéry disait que l'Europe n'était plus qu'un cap avancé de l'Asie. Il jetait un regard pertinent sur notre monde actuel.

Et même si, sur ce cap avancé, il y a un phare ...

**M. Pierre-Christophe Baguet.** La Rochelle ?

**M. Michel Crépeau.** ...qui s'appelle la tradition, la culture, la recherche de l'Europe, il y a là une échéance qu'il convient de ne pas manquer. Cela dit, on n'a peut-être pas commencé par là où il fallait. On a commencé par l'économie, comme si seules les économies comptaient dans la vie des sociétés et dans la civilisation. La CED ayant échoué, pour toutes sortes de raisons, on a créé un marché commun.

Au départ, il y avait évidemment des malentendus en matière européenne, et il y en a toujours, parce que l'Europe rassemble des pays de tradition colbertiste, comme la France, et des pays de tradition libre-échangiste, comme la Grande-Bretagne et l'Allemagne. C'est ce qui rend les décisions difficiles, mais on ne fait pas l'Europe tout seul ! Aussi, monsieur le Premier ministre,

partant d'où vous êtes parti, c'est-à-dire bien tard dans cette affaire de la monnaie unique, vous vous êtes battu avec le Président de la République et vous n'avez pas tout gagné, mais il est heureux que vous n'avez pas tout perdu ! L'histoire même de la construction européenne a connu un lent cheminement au cours de ce dernier demi-siècle. A certains moments elle a avancé rapidement, à d'autres elle a stagné et il est même arrivé qu'elle recule. C'est de votre détermination, de celle de l'ensemble des élus de ce pays – au moins que la cohabitation serve à quelque chose, bon sang ! – du soutien du peuple de France et des peuples de l'Europe que dépendra le résultat.

Une chose me frappe beaucoup : l'Europe ce n'est pas seulement l'armée, l'économie, le marché ; c'est aussi la culture. Or, c'est à mon sens la culture, monsieur le Premier ministre, qui engendre très largement l'économie. On a tendance à l'oublier. J'espère que mes amis communistes ne m'en voudront pas, mais mon raisonnement n'est pas celui d'un marxiste.

**M. Jean-Pierre Brard.** Dieu soit loué !

**M. Michel Crépeau.** Je considère qu'au début de toute chose, il y a le verbe, la culture. Or la culture c'est quoi ? Ce n'est pas seulement les Beaux-Arts ; c'est toute la communication de la pensée, l'image, le cinéma, la musique,...

**M. Jean-Pierre Brard.** Le théâtre !

**M. Michel Crépeau.** ... le théâtre, bien sûr ! Ne vous êtes-vous pas aperçus que tout cela est, peu ou prou, devenu américain ? Voyez quelle musique écoutent vos enfants ! Mais derrière tout cela, il y a des marchés et les satellites qui vont diffuser risquent fort d'être américains.

Comme l'avait rappelé Jack Lang en son temps, la culture ce n'est pas seulement la façon dont on peint ou dont on fait de la musique, c'est aussi la façon dont on s'habille, dont on mange. Eh bien, dans le pays qui a la meilleure cuisine du monde – je ne parle pas de la vache folle ! – nos enfants mangent, dans les Mac Donald's, des Big Mac qu'ils arrosent de ketchup ! Et dans le pays qui produit le meilleur vin du monde, le bordeaux (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française*) – je dis cela pour consoler M. Juppé ! – ils boivent du Coca-Cola ! Mais derrière tout cela, il y a des emplois ! Ce sont des milliards qui circulent autour du *show-business*, autour de nourritures plus ou moins frelatées ! Voyez comment s'habillent nos enfants ! Mon petit-fils porte des Reebok, des blue-jeans, des tee-shirts, etc. (*Exclamations et rires sur divers bancs.*) Où tout cela se fabrique-t-il ? Cela se fabrique-t-il en France ? Où sont les emplois ? Il faudrait penser à cela aussi ! Cela vous fait rire, mais moi je suis au niveau des pâquerettes, au niveau du terrain et des réalités. Je le répète, quand on veut durer en politique – cela a tout de même été mon cas – c'est ainsi qu'il faut parler aux gens car cela, ils comprennent, croyez-moi !

Quant à l'emploi, monsieur le Premier ministre, bien sûr, il y a les grandes mesures – relance par la consommation, diminution de la durée du travail – mais je vais quant à moi vous proposer des choses très concrètes. Pour tous les services publics, arrêtons le massacre ! Cessons de diminuer les effectifs de la fonction publique, en particulier dans les domaines où nous ne sommes pas dans une économie de marché, où nous ne sommes pas du tout en concurrence avec l'étranger. Il y en a plusieurs.

S'agissant de l'éducation nationale d'abord, à laquelle les Français sont très attachés, je vous remercie d'avoir dit ce que vous avez dit. Arrêtons les fermetures de classes, aussi bien en ville qu'à la campagne, dans les zones d'éducation prioritaires principalement ! Nous savons tous que, pour un gamin ou une gamine qui ne sait pas lire ou écrire couramment à onze ans, des lumières se sont éteintes que l'on ne pourra plus allumer. Il faut donc renforcer les effectifs d'instituteurs dans les zones d'éducation prioritaires, organiser des rattrapages scolaires pour permettre aux enfants souvent abandonnés au pied des immeubles à la violence, quelquefois à la drogue, de retrouver l'égalité des chances et les chances de leur vie. Je tiens beaucoup à l'école publique bien sûr, – l'héritier du père Combes et de Jules Ferry ne peut pas être contre !

La santé est aussi un domaine auquel les Français sont très attachés. Je tiens à ce propos à vous signaler une situation tout à fait scandaleuse. A l'hôpital de La Rochelle, qui comprend 2 000 lits, travaillent 200 CES payés moins de 2 000 francs par mois et auxquels on ne donne pas de formation réelle au pied des lits des malades.

**M. Félix Leyzour.** Il faut créer des emplois stables !

**M. Michel Crépeau.** Dites que ces CES seront transformés en emplois consolidés sur cinq ans – ils toucheront 4 000 francs au lieu de 2 000 francs – et ouvrez des promotions spéciales pour les bacheliers dans les écoles d'infirmiers et pour les non-bacheliers dans les écoles d'aides-soignants ! Si vous faites cela, croyez-moi, cela aura un écho dans la population. Ce ne serait pas une mesure coûteuse puisque l'on paie déjà les charges sociales – l'Etat donne déjà 2 000 francs. Au lieu de 2 000 francs pour crever de faim, il vaut mieux leur donner 4 000 francs pour travailler et surtout pour apprendre à travailler.

Troisième secteur auquel les Français sont très attachés : la sécurité. Vous en avez parlé, monsieur le Premier ministre, et je n'y reviens pas. Vous avez tout à fait raison !

S'agissant des aides au développement économique, il ne faut pas dire qu'il n'y a pas d'argent, messieurs. Il y a un fantastique gaspillage de l'argent public.

**M. Jean Tardito.** Très juste !

**M. Michel Crépeau.** Je ne vous en donnerai qu'un exemple et vous comprendrez.

En matière agricole, à La Rochelle, par exemple, où je connais bien le terrain, chaque fois qu'un céréalier de 100 000 tonnes quitte le port de La Palice, 50 millions de subventions sont versés aux céréaliéristes de la Beauce. Alors, ne me dites pas qu'il n'y a pas de quoi aider les exploitations familiales, la marine artisanale, les petites entreprises artisanales ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*) Et je ne parle pas des 50 milliards que vous avez dépensés à Creys-Malville, ni du reste, d'ailleurs ! On connaît tout cela. Alors ne dites pas qu'il n'y a pas d'argent ! Ayez le courage, monsieur le Premier ministre, et je suis sûr que vous l'avez, de dépenser l'argent là où il doit être dépensé, tout simplement !

Un programme de grands travaux ? C'est souhaitable, mais il faudrait, là aussi, commencer par le commencement.

**M. Louis De Broissia.** Rhin-Rhône !

**M. Michel Crépeau.** Non, justement !

Il y a un secteur à mon avis déterminant, parce qu'il est créateur d'emplois, celui du logement, notamment du logement social et, plus encore, du logement très social. Parce que ce n'est pas la peine d'aller gesticuler dans les rues pour les sans-logis si l'on n'est pas capable de leur donner un toit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

S'il le faut, – je sais bien que le proposer n'engage à rien mais, enfin, je crois que l'idée est bonne – faisons un emprunt obligatoire auprès de tous les gens qui paient l'impôt sur les grandes fortunes et qui se rembourseraient sur ces loyers. On peut inventer. Essayons de mettre l'imagination au pouvoir ! Un emprunt obligatoire, cela s'est fait à la Libération, où l'on était plus audacieux que ne l'est le RPR aujourd'hui !

**M. Serge Janquin.** Très bien !

**M. Michel Crépeau.** Qui a fait les nationalisations, qui a fait la sécurité sociale ! C'est le général de Gaulle !

**M. Christian Cabal.** Cela n'a rien à voir !

**M. Michel Crépeau.** Vous vous référez à lui, monsieur Séguin, mais en réalité vous lui tournez le dos !

**M. Jean-Luc Reitzer.** Pas de leçons, monsieur Crépeau !

**M. Michel Crépeau.** En tout cas, voilà ce que je voulais dire.

Parmi les choses qui ne coûtent rien et qui sont importantes, il en est un certain nombre auxquelles je tiens beaucoup, madame le garde des sceaux, et qui concernent la justice. Là, il y a du travail à faire, croyez-moi !

Vous avez évoqué, monsieur le Premier ministre, le problème important de l'indépendance de la magistrature. A mon avis, l'indépendance des magistrats du siège et l'indépendance des magistrats du parquet, ce n'est pas tout à fait la même chose. Il y a besoin d'une réflexion, car un avocat général parle quand même au nom de quelqu'un.

**MM. Philippe Séguin, René André et Charles de Courson.** Très bien !

**M. Michel Crépeau.** Ce n'est pas un OVNI judiciaire, un électron libre, qui agit au gré des caprices d'une caste et qui aurait pour seul mérite d'avoir réussi le concours de l'École nationale de la magistrature ! Vous avez des responsabilités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*) Mais il convient d'attendre les conclusions de la commission Truche et de voir alors dans la sérénité nécessaire de la commission des lois ce qui doit être fait.

La torture existe dans notre pays, d'une manière que vous n'imaginez pas. Sous l'Ancien Régime, il y avait une peine qui s'appelait le pilori : l'on attachait le prévenu à un poteau ; deux cents ou trois cents personnes venaient le voir, au besoin lui crachaient dessus.

De nos jours, le pilori, c'est l'écran de télévision ou les journaux qui diffusent des photos de citoyens mis en examen, c'est-à-dire présumés innocents, mais les écrits restent, les photos restent, et voici autant de vies qui risquent d'être définitivement compromises et sacrifiées même lorsqu'il y a acquittement. Autre forme de torture, les menottes passées aux poignets de gens qui ne sont pas dangereux. S'ils le sont, s'ils risquent de s'évader, oui, qu'on leur passe les menottes, mais avec l'autorisation d'un magistrat et une ordonnance motivée. Sinon, mon-

trer des innocents avec des menottes est un scandale indigne d'une nation civilisée ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste.*)

**M. Jean Tardito.** Très bien !

**M. Michel Crépeau.** Il faudra peut-être en sortir un jour. Robert Badinter, l'un de mes maîtres à penser après Mendès France, avait tenté de limiter les cas de détention provisoire en matière délictuelle ; en matière criminelle, d'accord, mais la règle devrait être l'assignation à résidence. Cela libérerait un peu de place dans les prisons et soulagerait les gardiens. Le problème de la prison est très simple. Il n'est pas de savoir pourquoi on y entre, mais dans quel état on en sort. C'est cela la sécurité publique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.*)

Il faut reprendre le projet de M. Toubon sur l'appel des décisions de cours d'assises. Cela vous fait vraiment beaucoup de pain sur la planche !

J'ai épuisé mon temps de parole et sans doute épuisé votre attention (*Non ! Non ! sur divers bancs.*)...

**M. Jean-Pierre Brard.** Bis !

**M. Michel Crépeau.** ... mais nous vivons un moment important de la vie de l'Assemblée nationale. Peut-être que dans notre groupe, et d'autres aussi, y compris dans le groupe communiste (*Sourires*), va s'instaurer une liberté de parole que nous ne connaissions guère jusqu'à présent. Quand on appartenait au parti majoritaire, on marchait au canon, on votait tous comme un seul homme, en toutes circonstances, ce qui fait qu'au lendemain des élections, on connaissait d'avance tous les votes de la législature commençante – et c'est pourquoi les députés ne venaient pas tous dans l'hémicycle, et ils avaient bien raison ! Si vous changez cela, nous serons là, monsieur le Premier ministre, pour vous aider, pour vous critiquer, lorsque cela sera nécessaire, pour proposer et pour vous aider à réussir, car il est important que vous réussissiez.

Votre gouvernement est porteur de l'espérance des Français. Je sais que cette espérance, vous ne la décevrez pas, notamment par l'image que vous donnerez de la politique pour qu'elle retrouve tout son sens. La politique au sens vrai du terme, c'est une éthique pour la cité, et toute éthique, toute morale, tout choix entre le bien et le mal a pour justification la recherche du bonheur. C'est Aristote qui disait : la politique, c'est l'art de gouverner les peuples pour leur bonheur.

M. le Premier ministre, on ne gouverne un peuple que les pieds sur terre et le cœur dans les étoiles ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert et du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, l'usage veut que le Premier ministre réponde brièvement avant que l'Assemblée, par son vote, s'exprime sur la déclaration de politique générale.

Je tiens d'abord à remercier les représentants de la majorité, plurielle et diverse, rassemblée dans cet hémicycle à l'issue du vote des Français. Sans anticiper sur le vote, je peux dire que les intentions qu'elle a affichées montrent ses dispositions d'esprit : attentive et lucide en

même temps que chaleureuse, aux côtés du Gouvernement. Il sera d'ailleurs essentiel, au cours des années à venir, tant dans les difficultés que dans les réussites, que ce lien entre le Gouvernement, le Premier ministre, les ministres et l'Assemblée nationale se développe, dans l'intérêt de tous, dans le respect de l'institution parlementaire.

Je remercie l'opposition d'avoir bien voulu exprimer ses observations et ses critiques, encore que j'aie parfois eu l'impression que les propos de ses représentants étaient destinés moins à moi qu'à d'autres (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert*), et qu'ils visaient moins le présent que le passé.

**M. Jean Glavany.** Parfaitement !

**M. le Premier ministre.** Vous aurez noté que mon intervention d'une heure ne comportait pratiquement aucune considération polémique et que je me suis borné à quelques rappels qu'il fallait bien faire.

**M. Hervé de Charette.** Ça !...

**M. le Premier ministre.** Vous en avez sans doute tenu compte dans votre façon de vous exprimer. Pour éclairer la représentation nationale, notamment sur les questions européennes, dans le respect des institutions de la France, dans la fidélité au travail que vient de faire la délégation française à Amsterdam, il faudra bien quand même que j'éclaire un peu à la fois l'opinion mais aussi cette assemblée, sinon on pourrait ne pas toujours s'y retrouver, dans quelques-unes des remarques qui ont été faites.

Jean-Marc Ayrault me pardonnera, c'est un peu la règle du jeu que le président du groupe le plus important à l'Assemblée nationale ne soit pas toujours celui à qui on réponde le plus longuement, peut-être en raison des valeurs partagées, d'un long compagnonnage, sans doute aussi d'une association à la préparation de cette déclaration. Je ne connais pas les pratiques de mes prédécesseurs. Personnellement j'ai souhaité recueillir d'abord les sentiments de l'ensemble des membres du gouvernement.

En tant que ministre, j'ai fait pendant quatre ans l'apprentissage des institutions de la V<sup>e</sup> République. Je respecte ce qu'elles sont, mais je sais que si l'on veut avancer, le Gouvernement ne doit pas se limiter à l'exercice indispensable mais formel de la réunion chaque semaine du conseil des ministres, lieu décisif de la République, où les décisions se prennent sans doute mais où peu de débats véritablement collectifs sont possibles.

Vous le savez, et je l'ai montré en réunissant mes ministres, dans le respect de ce que souhaitait le Président de la République qui, naturellement, ne peut pas et n'entend pas être associé à l'élaboration de la politique gouvernementale, j'entends qu'existe véritablement un gouvernement où l'on débattre, où l'on soit associé à l'élaboration collective, car, je le répète, nous manquons de lieu de débat sur les enjeux décisifs.

Monsieur Séguin, un certain nombre des questions que vous vous êtes posées, que je me suis posées, avec les contradictions auxquelles nous sommes l'un et l'autre confrontés – mais moi avec peut-être moins de cruauté que vous, à mon sens – ces questions, donc, tiennent peut-être au fait que des décisions importantes dans notre pays, à toutes les étapes, à tout moment de l'histoire de cette V<sup>e</sup> République, n'ont pas été précédées d'un débat suffisant dans l'instance qui devait incarner le Gouvernement. Je m'efforcerai, comme méthode de gouvernement, et par le jeu d'une inflexion pratique qui ne nécessitera pas de révision constitutionnelle, de faire en sorte qu'il y

ait véritablement un gouvernement dans ce pays et non pas simplement des lieux d'enregistrement des décisions déjà prises par quelques-uns ou dans des instances interministérielles. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Nous sommes là au cœur de problèmes qui n'ont été abordés que de façon sous-jacente à propos de Maastricht, à propos des conditions sans lesquelles les décisions sont prises et s'imposent ensuite. Mais je crois que nous sommes aussi au cœur de la vie de la République et de sa nécessaire rénovation, de sa nécessaire réforme, qui ne passe pas seulement par des textes, même si des textes vont sans doute devoir être modifiés pour faire évoluer notre système institutionnel.

M. Jean-Marc Ayrault me pardonnera donc de ne pas lui répondre trop longuement. J'ai été en tout cas très sensible, au-delà de son analyse de la dissolution – je ne me suis pas exprimé sur ce sujet – et au-delà de la mise en perspective qu'il a voulu faire du sommet d'Amsterdam, à l'insistance dont il a fait preuve s'agissant de l'attention qui devra être la nôtre sur les problèmes de la ville, sur les problèmes des quartiers, sur les problèmes vécus par nos concitoyens. Je m'étais donné comme règle de ne pas dépasser une heure pour mon intervention. Je n'ai donc pas pu traiter de l'ensemble de ces questions que certains d'entre vous ont connues dans des fonctions de ministre ou de délégué, mais croyez bien que cela animera l'action du Gouvernement.

M. Séguin, au nom du RPR, a exprimé l'effet de surprise que constituait la réalité dans laquelle nous sommes, mais, monsieur Séguin, c'est pourtant la réalité et c'est le peuple qui l'a voulu ainsi !

Je dois dire, mais je ne serai pas trop long sur ce sujet, que je n'ai pas toujours compris comment il concilie ou réconcilie le discours très général qui l'accompagne dans la vie publique depuis plusieurs années, discours qui, souvent d'ailleurs, nous intéresse, qui part du sentiment d'une crise profonde de l'économie, de la société, d'une crise de valeurs, discours dans lequel nous pouvons trouver l'écho des préoccupations qui sont les nôtres, comment il concilie donc un diagnostic qui se rapproche du regard que nous portons nous-mêmes sur les choses et sur la vie avec des propositions d'un classicisme un peu conservateur qui est plutôt l'apanage de l'opposition d'aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Je vous le dis franchement, en vous écoutant, j'ai plus eu l'impression d'une addition de contradictions ou, pour parler comme les peintres, d'un collage de discours différents que d'une véritable synthèse. Il y avait sans doute aussi dans cette contradiction dans l'espace quelque chose qui relevait de la contradiction dans le temps, car il m'a semblé qu'une bonne partie de votre discours était peut-être moins destinée à moi-même qu'à une personnalité importante...

**M. Jean Glavany.** Cela, c'est net !

**M. le Premier ministre.** ... – qui ne vient pas à l'Assemblée nationale, selon les règles de notre Constitution, et visait peut-être moins l'avenir qui est devant moi que le passé récent dont vous venez ensemble de sortir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert et sur divers bancs du groupe communiste.*)

Je me suis donc demandé si ce qui concernait Maastricht s'adressait essentiellement à moi. D'abord, vous le savez, lors du traité de Maastricht, je me suis personnellement exprimé par une formule qui prenait en compte l'importance de la discussion et du vote de ratification, lequel, à mes yeux, s'il avait été négatif, aurait ouvert une crise majeure en Europe. J'avais déclaré à l'époque : « Je dis non au non et je dis donc oui au oui ! » (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Robert Pandraud.** C'est un peu compliqué !

**M. Charles Ehrmann.** Assez byzantin !

**M. le Premier ministre.** C'est assez clair pourtant ! (*Sourires.*)

Il me semble qu'entre celui qui a dit un « oui mais » à Maastricht et qui continue aujourd'hui à dire « oui », mais qui formule des conditions sur la monnaie unique, il y a plus de cohérence dans le temps que pour celui qui disait « non » hier et qui dit « oui » aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Soyons clairs. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. Hervé de Charette.** Oui !

**M. le Premier ministre.** Si vous m'écoutez, je pourrais l'être davantage. (*Sourires.*)

Pour ce qui concerne cette rencontre d'Amsterdam, mesdames et messieurs les députés de l'opposition, j'ai d'abord du mal à comprendre votre logique, que vos deux présidents de groupe ont d'ailleurs reprise : ou bien nous n'avons rien obtenu, ...

**Un député du groupe de l'Union pour la démocratie française.** Hélas !

**M. le Premier ministre.** ... et alors je ne vois pas pourquoi le Président de la République s'est félicité des pas en avant qui ont été accomplis et a employé une formule intéressante au cours de la conférence de presse puisqu'il a, me semble-t-il, dit que le changement de Gouvernement avait été une bonne occasion pour faire avancer un certain nombre de questions qui étaient dans sa pensée (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert*) et qu'il n'avait pas pu faire avancer autant jusque là ; ou bien, dans des conditions dont vous reconnaîtrez qu'elles étaient singulièrement prédéterminées, nous avons fait ce que je voulais faire, ce que le Gouvernement voulait faire, après une discussion collective, c'est-à-dire ouvrir un espace,...

**Mme Christine Boutin.** On verra !

**M. le Premier ministre.** ... ouvrir une perspective, et non pas seulement, ou pas tellement, poser l'idée d'un complément social par rapport à la logique économique et monétaire de l'Union européenne, car ce terme n'a pas été dans ma bouche. Je ne veux pas que la France et, pour la France, le Gouvernement de la gauche, apparaissent comme n'étant préoccupés que par l'ajout de ce complément social à une logique économique que les autres partenaires de la France, eux, partageraient.

Non, par rapport à la logique monétaire, aux critères de la stabilité, à la volonté d'équilibre budgétaire, c'est bien une autre exigence économique d'égale importance, une exigence fondée sur une perspective de croissance et

d'emploi et sur la nécessité d'opérer des concertations entre les gouvernements de l'Europe pour accompagner les processus monétaires, que j'ai essayé de poser au Conseil d'Amsterdam.

Je me réjouis, et vous devriez vous réjouir, que ce sommet n'ait pas été un sommet de crise. Car porté par le vote des Français, nommé Premier ministre et entrant dans le cercle de mes partenaires européens, de ces chefs de gouvernement dont plusieurs, de surcroît, sont des amis que je fréquente depuis des années puisqu'ils sont socialistes ou sociaux-démocrates, vous vous doutez bien que mon intention n'était ni de créer une crise en Europe ni de créer des problèmes institutionnels à Paris. Sur le pacte de stabilité, la parole de la France avait été engagée par le Président de la République à Dublin. Peut-être, d'ailleurs, n'aurait-il pas dû avoir à corriger, à Dublin, des dispositions qui auraient dû être mieux préparées auparavant. C'est dans ce cadre relativement déterminé, dans le refus de créer une crise mais en provoquant l'attention et l'intérêt des autres gouvernements que nous avons ouvert un espace nouveau.

Bien sûr, je sais mesurer comme vous la différence qu'il peut y avoir entre un pacte de stabilité signé et des intentions exprimées pour l'avenir. Mais il ne faut pas confondre un processus qui arrive à un premier terme et un processus qui commence. Les spécialistes de l'Europe savent que c'est sur la base de deux articles dont on ne pensait pas qu'ils auraient une telle fortune qu'a été bâtie toute la construction de la politique agricole commune. Et nous avons bien l'intention, dans la durée, d'utiliser les thèmes qui ont été acceptés à Amsterdam, autour de l'idée de la concertation économique selon l'article 103, autour de l'idée de l'accompagnement des processus monétaires selon l'article 109, autour des perspectives sur l'emploi et la croissance. Oui, nous avons bien l'intention d'utiliser ces espaces nouveaux qui ont été ouverts. Nous nous inscrirons dans la durée. Nous ferons progressivement bouger l'Europe. C'est ainsi qu'il faut considérer les choses. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

**Mme Nicole Catala.** Qu'en pense M. Chevènement ?

**M. Philippe Séguin.** Puis-je vous interrompre, monsieur le Premier ministre ?

**M. le Premier ministre.** Si M. le président l'autorise.

**M. le président.** Pour un temps qui sera nécessairement bref, monsieur Séguin.

**M. Philippe Séguin.** Je vous remercie, monsieur le Premier ministre, de votre courtoisie.

A Amsterdam, vous avez cherché, dites-vous, à ouvrir des espaces nouveaux. Pardonnez-moi de vous trouver singulièrement optimiste. Puis-je lire – très brièvement, monsieur le président – quelques extraits du texte dont vous avez obtenu l'insertion dans le relevé de conclusions du Conseil ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il s'agit d'une « restructuration restrictive des dépenses publiques [qui] s'impose afin d'encourager l'investissement, la recherche-développement », etc. Il s'agit de « continuer à revoir les systèmes d'imposition et de protection sociale de manière à améliorer les possibilités d'emploi ». Il s'agit de transformer « les systèmes d'allocations en système volontaristes capables d'améliorer l'employabilité des travailleurs ». Il s'agit, enfin, de poursuivre l'effort de « modération salariale ».

Ne nous en veuillez pas de discerner quelques contradictions entre ce texte que vous avez fait avaliser à Amsterdam et ce que vous nous avez dit tout à l'heure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

**M. le Premier ministre.** Je ne suis pas sûr, monsieur le président du groupe RPR, que la méthode des citations sélectives soit celle qui éclaire le mieux les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous auriez pu parler du sommet extraordinaire sur l'emploi.

Vous auriez pu parler du travail qui va être effectué pour mettre en place, dans le cadre des articles 102 et 103 du traité, les mécanismes de concertation économique. Le pôle économique est certes une formule plus souple que celle du gouvernement économique sur laquelle j'avais mené campagne, mais ce travail est de même nature, dans un autre contexte, que celui qui a été réalisé, à la suite du traité de Maastricht, pour la mise en place, par exemple, du pacte de stabilité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je remercie Alain Bocquet de son intervention. J'ai apprécié qu'il se soit exprimé dans cet esprit de liberté et de solidarité qui doit prévaloir, selon moi, dans les relations entre la majorité et le Gouvernement.

Il est vrai que les causes du chômage et de la crise ne sont pas à rechercher uniquement dans la mondialisation et le progrès scientifique. Elle résident aussi dans les formes que revêt la mondialisation. Quant au progrès scientifique, l'utilisation qui en est faite dans un système social et politique que nous connaissons a naturellement un certain poids.

Que M. Bocquet regrette les augmentations à ses yeux trop faibles – même si j'en ai montré la signification – du SMIC ou des minima sociaux, je le conçois, mais je veux qu'il comprenne deux choses.

La première – mes fonctions ministérielles me l'ont enseigné – c'est que les syndicats, en France comme ailleurs, préfèrent obtenir quelque chose par le dialogue, la discussion et la négociation, plutôt que de se le voir octroyer d'autorité par le pouvoir politique. (*Sourires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.*) Nous sommes inscrits dans une démarche de dialogue et elle se poursuivra. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

La deuxième, c'est que je ne m'intéresse pas simplement au début de cette législature. Je m'intéresse aussi à ce que nous pourrions faire dans la durée. Certes, ce qui est donné d'entrée de jeu, ce qui répond à des exigences fortes, à des impatiences, est important, mais ce qui m'importe également, c'est qu'au moment où nous devons rendre les comptes, nous ayons effectivement changé le rapport de forces entre le revenu du travail et le revenu du capital, nous ayons fait reculer les inégalités et le chômage. Le choix que j'ai fait avec le Gouvernement est donc celui d'une démarche progressive.

Nous irons naturellement dans le sens de la réforme de la fiscalité. Mais, M. Bocquet le sait, ces matières étant complexes et sensibles, il faudra avancer dans l'ordre.

La tonalité de l'intervention faite par M. Bayrou au nom de l'UDF m'a quelque peu surpris, surtout à son début lorsqu'il a laissé présager que pourrait souffler je ne sais quel vent de révolte. La démocratie française – elle l'a montré – est capable d'affronter les tempêtes et la

méthode de mon gouvernement sera justement de nouer le dialogue là où l'on opposait souvent le refus du dialogue, d'engager la discussion là où on laissait souvent pourrir le conflit. Qu'il s'agisse de la représentation nationale ou des acteurs économiques et sociaux, c'est par le dialogue et non pas par une démarche venue d'en haut, comme M. Bayrou semble l'avoir cru, que nous ferons avancer les choses.

De même, quels qu'aient pu être les titres de certains journaux, rien, dans la démarche du Gouvernement, dans les déclarations émanant de Matignon, dans la méthode que s'est fixée le ministre de l'intérieur ni dans mes propos d'aujourd'hui, n'autorise à dire que nous voudrions régulariser des dizaines de millions de travailleurs clandestins! (« Ah! » sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Nous examinerons les dossiers cas par cas, en nous fondant sur des critères précis. (« Lesquels? » sur les mêmes bancs.)

Je me suis déjà exprimé à ce sujet : nous avons fait référence à un certain nombre de critères avancés par la Commission consultative des droits de l'homme, haute instance de la République.

Ce sera le travail du Gouvernement – notamment du ministre de l'intérieur, mais aussi du ministre de l'emploi et de la solidarité – que de traiter ces problèmes pour faire face aux situations inextricables dans lesquelles peuvent se trouver des familles et des individus. Sans ouvrir cet appel d'air un peu fantasmagique à l'immigration clandestine que, conformément à nos lois, mais dans le respect de la dignité humaine, nous entendons non pas faciliter, mais au contraire régulariser.

**M. Louis de Broissia.** Régulariser ?

**M. le Premier ministre.** A propos du sommet d'Amsterdam, vous avez parlé, monsieur Bayrou, d'un « échec sur les institutions ». Vous comprendrez que je m'exprime sur ce sujet avec une particulière retenue. J'ai passé deux jours et une nuit presque pleine, aux côtés du Président de la République, au banc de la délégation française, où nous ont rejoints, à plusieurs reprises, le ministre des affaires étrangères et le ministre des affaires européennes. Eh bien, contrairement à ce qu'a déclaré un parlementaire européen de l'opposition, comme quoi il aurait fallu bouger sur la CIG, où c'était possible, et ne pas bouger sur les questions économiques et monétaires, où ça ne l'était pas, ce champ-là était ouvert dans une certaine mesure, pour peu qu'on le veuille, pour peu qu'on pose les problèmes, pour peu qu'on accepte de déplaire un instant à tel de nos partenaires – à l'amitié duquel nous restons profondément attachés – afin de défendre une certaine sensibilité française, une certaine conception de l'Europe qui n'est pas simplement le patrimoine de la gauche ! Oui, même dans les conditions les plus difficiles, alors que les rendez-vous étaient là à peine le Gouvernement constitué, que l'Ecofin se tenait cinq jours après la première réunion du conseil des ministres, que tout était bouclé, nous avons réussi à faire bouger les choses, à ouvrir des espaces dans l'ordre économique et social. Et vous ne devriez pas, malgré ce qu'est – je sais – le rite de l'opposition, prendre ces choses à la légère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

En revanche, sur la question institutionnelle, mesdames et messieurs de l'opposition, tout était joué quand le Gouvernement, quand les ministres et le Premier ministre sont arrivés à Amsterdam. Ce n'est pas moi, ce n'est pas mon gouvernement qui a traité ce dossier avec nos partenaires européens depuis le début de la conférence inter-

gouvernementale. Au cours de ces dix-huit mois, ce n'est pas moi qui ai négocié avec la Présidence ou la Commission pour faire avancer ce qui le pouvait. Enfin, ce n'est pas mon gouvernement qui a préparé les instructions données à la délégation française.

**M. Jean-Pierre Kucheida.** Eh non !

**M. Jean-Claude Lefort.** C'est Juppé !

**M. le Premier ministre.** Les choses étaient bouclées !

Je ne considère pas que ce sommet soit un échec. Il n'est certainement pas à la hauteur des exigences que l'opposition d'hier avait formulées pour doter l'Union européenne, avant l'élargissement, d'un bien meilleur dispositif de décision. Mais j'ai pris la situation telle qu'elle était, et je fais appel à votre honnêteté intellectuelle : si, sur les questions de la conférence intergouvernementale, il fallait parler d'Amsterdam en termes d'échec, il ne serait pas juste de m'imputer cet échec. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

Enfin, je voudrais remercier Michel Crépeau. D'abord, parce que, pour nous, parlementaires ou anciens parlementaires, entendre, dans une improvisation, même longuement méditée et préparée, s'exprimer un tel talent oratoire, c'est un plaisir et un bonheur. Nous avons tous ressenti sur quelle expérience, sur quelle humanité, sur quelle tradition politique il s'appuyait pour nous inviter d'une voix souvent familière mais toujours juste, à revenir aux problèmes concrets et vivants de la politique.

A propos de l'Europe, il était émouvant de l'entendre dire qu'il avait pu, lui, vivre dans la paix, alors que son père, son grand-père et son arrière-grand-père avaient connu la boue des tranchées, les horreurs de la guerre. Pour autant, quarante-cinq ans après, nous ne pouvons nous satisfaire que l'Europe, ce soit seulement la paix. L'Europe doit porter devant les peuples un message de progrès. Nous ne pouvons nous résigner à ses dix-huit millions de chômeurs. Nous devons donc renouveler, vivifier, enrichir le message européen.

Pour ce qui est de la justice, monsieur Crépeau, les dossiers sont extrêmement sensibles et j'ai apprécié vos suggestions. Au-delà des décisions de principe que j'ai annoncées après en avoir discuté avec le garde des sceaux, et qui étaient nécessaires pour redonner confiance aux magistrats et aussi aux citoyens, sachez bien que les mesures à prendre seront abordées de façon précise et méthodique, et que, naturellement, l'Assemblée nationale sera associée à l'élaboration des nouvelles dispositions législatives.

Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie d'avoir participé à ce qui est devenu presque immédiatement un débat, conduit avec la force, la vivacité qui traduit une tradition bien établie, y compris dans cette instance, de la vie politique française, mais mené aussi, je le crois, dans le respect des opinions et des personnes qui les ont exprimées. Il me semble qu'il augure bien d'une certaine conception du débat politique entre nous. Sachez qu'avec le Gouvernement, m'appuyant naturellement sur la majorité dans sa diversité et sa cohérence, je serai toujours prêt au dialogue. Toujours prêt à rétablir les vérités qui me sembleront malmenées. Mais toujours prêt à exprimer la conviction que je ressens et qui m'engage. toujours prêt à vous respecter tous, dans la majorité comme dans l'opposition, pour que la démocratie vive mieux dans notre pays. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert se lèvent et applaudissent.*)

**M. le président.** Le débat est clos.

Le Premier ministre ayant engagé la responsabilité du Gouvernement en application de l'article 49, alinéa premier, de la Constitution, je vais mettre aux voix l'approbation de sa déclaration de politique générale.

En application de l'article 65 du règlement, il doit être procédé par scrutin public à la tribune. Conformément à l'article 66, paragraphe II, le vote aura lieu, par appel nominal, au moyen de l'urne électronique placée sur la tribune.

Ceux qui sont d'avis d'approuver la déclaration remettront aux secrétaires un bulletin de couleur blanche, ceux qui sont d'avis contraire un bulletin de couleur bleue et ceux qui veulent s'abstenir un bulletin de couleur rouge.

Les titulaires d'une délégation de vote devront remettre aux secrétaires un bulletin au nom de leur délégué.

Je précise que les délégations de vote doivent avoir été enregistrées avant l'annonce du scrutin.

Je proclamerai les résultats aussitôt après la clôture du scrutin.

Je vous invite, mes chers collègues, à ne monter à la tribune qu'à l'appel de votre nom.

Un dernier mot. Comme vient de l'indiquer M. le Premier ministre, le débat a été vivant ; il est allé au fond des choses et vous vous êtes les uns les autres respectés. Cela me paraît essentiel pour bien conduire un débat dans notre démocratie et je souhaite que ce climat perdure.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre G.*)

**M. le président.** Le scrutin est annoncé dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

.....  
Le scrutin est ouvert.

Il sera clos dans une heure, soit à dix-neuf heures quarante.

(*Le scrutin est ouvert à dix-huit heures quarante.*)

**M. le président.** Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel nominal a lieu.*)

**M. le président.** Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin :

Nombre de votants .....	551
Nombre de suffrages exprimés .....	549
Majorité absolue des suffrages exprimés ..	275
Pour l'approbation .....	297
Contre .....	252

L'Assemblée a approuvé la déclaration de politique générale du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.*)

3

## FIXATION DE L'ORDRE DU JOUR

**M. le président.** L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au mercredi 25 juin 1997 inclus, a été ainsi fixé en conférence des présidents :

Mardi 24 juin, à quinze heures :  
 Questions au Gouvernement ;  
 Mercredi 25 juin, à quinze heures :  
 Scrutins pour l'élection des juges de la Haute Cour de justice et de la Cour de justice de la République ;  
 Questions au Gouvernement.

4

#### DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

**M. le président.** J'ai reçu, le 19 juin 1997, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi créant le Conseil national des communes « Compagnon de la Libération ».

Ce projet de loi, n° 11, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

5

#### DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

**M. le président.** J'ai reçu, le 14 juin 1997, de M. Jean-Louis Masson une proposition de loi constitutionnelle tendant à réviser l'article 23 de la Constitution afin d'interdire le cumul de fonctions ministérielles avec celles de maire de grande ville ou de président de conseil général ou régional.

Cette proposition de loi, n° 8, est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

6

#### DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉOLUTION

**M. le président.** J'ai reçu, le 17 juin 1997, de M. Jean-Louis Masson, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les problèmes actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie automobile française.

Cette proposition de résolution, n° 9, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 17 juin 1997, de M. Jean-Louis Masson, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les problèmes d'alimentation en eau potable des communes du bassin sidérurgique et minier en Lorraine du Nord.

Cette proposition de résolution, n° 10, est renvoyée à la commission de la production et des échanges, en application de l'article 83 du règlement.

J'ai reçu, le 19 juin 1997, de M. Jean-Pierre Brard, une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conséquences des installations et stockages de déchets nucléaires de la Hague sur la santé publique ainsi que sur les mesures propres à réduire les risques pour les habitants et l'environnement.

Cette proposition de résolution, n° 12, est renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

7

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Mardi 24 juin 1997 à quinze heures, séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Questions au Gouvernement.

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-neuf heures quarante.)*

*Le Directeur du service du compte rendu intégral de l'Assemblée nationale,*  
 JEAN PINCHOT

#### ERRATUM

*Au compte rendu intégral de la séance du 13 juin 1997 (Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale, du 14 juin 1997)*

Page 2828, 1<sup>re</sup> colonne, 3<sup>e</sup> alinéa, 2<sup>e</sup> ligne :

**Au lieu de :** « l'approbation »,

**Lire :** « la ratification ».

#### ORDRE DU JOUR ÉTABLI EN CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

*(réunion du mardi 17 juin 1997)*

L'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra jusqu'au mercredi 25 juin 1997 a été ainsi fixé :

**Judi 19 juin 1997**, l'après-midi, à 15 heures :

Déclaration de politique générale du Gouvernement et débat sur cette déclaration.

**Mardi 24 juin 1997**, l'après-midi, à 15 heures :

Questions au Gouvernement.

**Mercredi 25 juin 1997**, l'après-midi, à 15 heures :

Scrutins pour l'élection des juges de la Haute Cour de justice et de la Cour de justice de la République.

Questions au Gouvernement.

#### LISTE DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTION (1)

(Communiquée par M. le ministre de l'intérieur, en application de l'article LO 179 du code électoral)

##### I. – DÉPARTEMENTS

##### AIN

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Godin (André).
2 <sup>e</sup>	–	..... M. Guichon (Lucien).
3 <sup>e</sup>	–	..... M. Millon (Charles).
4 <sup>e</sup>	–	..... M. Voisin (Michel).

(1) Addenda au compte rendu de la séance du jeudi 12 juin 1997.

## AISNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Dosière (René).
2 <sup>e</sup>	-	..... Mme Grzegorzulka (Odette).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Balligand (Jean-Pierre).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Desallangre (Jacques).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Dutreil (Renaud).

## ALLIER

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Colcombet (François).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Goldberg (Pierre).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Lajoinie (André).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Charasse (Gérard).

## ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Bianco (Jean-Louis).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Honde (Robert).

## HAUTES-ALPES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Chevallier (Daniel).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Ollier (Patrick).

## ALPES-MARITIMES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Ehrmann (Charles).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Peyrat (Jacques).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Salles (Rudy).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Guibal (Jean-Claude).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Estrosi (Christian).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Luca (Lionnel).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Leonetti (Jean-Antoine).
8 <sup>e</sup>	-	..... Mme Moreau (Louise).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Aschieri (André).

## ARDÈCHE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Terrasse (Pascal).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Dondoux (Jacques).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Alaïze (Stéphane).

## ARDENNES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Ledoux (Claudine).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Vuilque (Philippe).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Warsmann (Jean-Luc).

## ARIÈGE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Bonrepaux (Augustin).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Nayrou (Henri).

## AUBE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Micaux (Pierre).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Galley (Robert).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Baroin (François).

## AUDE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Perez (Jean-Claude).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Bascou (Jacques).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Dupré (Jean-Paul).

## AVEYRON

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Briane (Jean).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Rigal (Jean).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Godfrain (Jacques).

## BOUCHES-DU-RHÔNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Blum (Roland).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Mattei (Jean-François).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Roatta (Jean).

4 <sup>e</sup>	-	..... M. Hermier (Guy).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Muselier (Renaud).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Teissier (Guy).
7 <sup>e</sup>	-	..... Mme Andrieux (Sylvie).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Masse (Marius).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Tardito (Jean).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Meï (Roger).
11 <sup>e</sup>	-	..... M. Kert (Christian).
12 <sup>e</sup>	-	..... M. d'Attilio (Henri).
13 <sup>e</sup>	-	..... M. Vaxès (Michel).
14 <sup>e</sup>	-	..... M. Raimond (Jean-Bernard).
15 <sup>e</sup>	-	..... M. Vachet (Léon).
16 <sup>e</sup>	-	..... M. Vauzelle (Michel).

## CALVADOS

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Duron (Philippe).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Mexandeau (Louis).
3 <sup>e</sup>	-	..... Mme Roudy (Yvette).
4 <sup>e</sup>	-	..... Mme Améline (Nicole).
5 <sup>e</sup>	-	..... Mme Dumont (Laurence).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Turret (Alain).

## CANTAL

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Coussain (Yves).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Marleix (Alain).

## CHARENTE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Viollet (Jean-Claude).
2 <sup>e</sup>	-	..... Mme Reynaud (Marie-Line).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Lambert (Jérôme).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Beauchaud (Jean-Claude).

## CHARENTE-MARITIME

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Crépeau (Michel).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Grasset (Bernard).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Rouger (Jean).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Bussereau (Dominique).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Quentin (Didier).

## CHER

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Fromion (Yves).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Sandrier (Jean-Claude).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Galut (Yann).

## CORRÈZE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Hollande (François).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Nauche (Philippe).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Dupont (Jean-Pierre).

## CORSE-DU-SUD

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Rossi (José).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. de Rocca Serra (Jean-Paul).

## HAUTE-CORSE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Zuccarelli (Emile).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Patriarce (Paul).

## CÔTE-D'OR

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Poujade (Robert).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. de Broissia (Louis).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Carraz (Roland).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Sauvadet (François).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Patriat (François).

## CÔTES-D'ARMOR

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Bousquet (Danièle).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Josselin (Charles).

3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Chouat (Didier).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Leyzour (Félix).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Gouriou (Alain).

## CREUSE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Vergnier (Michel).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Auclair (Jean).

## DORDOGNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Dasseux (Michel).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Suchod (Michel).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dutin (René).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Peiro (Germinal).

## DOUBS

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Fousseret (Jean-Louis).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Guinchard-Kunstler (Paulette).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Parrenin (Joseph).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Moscovici (Pierre).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Vuillaume (Roland).

## DRÔME

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Rivasi (Michèle).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Besson (Eric).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Grégoire (Michel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bertholet (Henri).

## EURE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Debré (Jean-Louis).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Recours (Alfred).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Poniatoski (Ladislas).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Loncle (François).
5 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Picard (Catherine).

## EURE-ET-LOIR

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Lemoine (Georges).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Hamel (Gérard).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Huwart (François).
4 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Aubert (Marie-Hélène).

## FINISTÈRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Angot (André).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Kerdraon (Jean-Noël).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cuillandre (François).
4 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Lebranchu (Marylise).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Miossec (Charles).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Yamgnane (Kofi).
7 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Lazard (Jacqueline).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Le Pensec (Louis).

## GARD

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Clary (Alain).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Fabre-Pujol (Alain).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Revol (Gérard).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Malavieille (Patrick).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Alary (Damien).

## HAUTE-GARONNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Baudis (Dominique).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bapt (Gérard).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cohen (Pierre).
4 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Benayoun-Nakache (Yvette).
5 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Imbert (Françoise).

6 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Mignon (Hélène).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Jospin (Lionel).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Idiart (Jean-Louis).

## GERS

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Desbons (Claude).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Montané (Yvon).

## GIRONDE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Valleix (Jean).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Juppé (Alain).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mamère (Noël).
4 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Lacuey (Conchita).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Brana (Pierre).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Sainte-Marie (Michel).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Ducout (Pierre).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Deluga (François).
9 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Trupin (Odette).
10 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mitterrand (Gilbert).
11 <sup>e</sup>	-	.....	M. Madrelle (Bernard).

## HÉRAULT

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Roseau (Gilbert).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Frêche (Georges).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Lazerges (Christine).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Saumade (Gérard).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Nayral (Bernard).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Barrau (Alain).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Liberti (François).

## ILLE-ET-VILAINE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Boucheron (Jean-Michel).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Hervé (Edmond).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Rogemont (Marcel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Madelin (Alain).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Méhaignerie (Pierre).
6 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Boisseau (Marie-Thérèse).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Couanau (René).

## INDRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Gateaud (Jean-Yves).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Forissier (Nicolas).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Chanteguet (Jean-Paul).

## INDRE-ET-LOIRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Donnedieu de Vabres (Renaud).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Filleul (Jean-Jacques).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Touraine (Marisol).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dauge (Yves).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Briand (Philippe).

## ISÈRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Cazenave (Richard).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Biessy (Gilbert).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Destot (Michel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Migaud (Didier).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Brottes (François).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Moyne-Bressand (Alain).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Colombier (Georges).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mermaz (Louis).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Vallini (André).

## JURA

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Pélassard (Jacques).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Charroppin (Jean).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Voynet (Dominique).

## LANDES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Vidalies (Alain).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Dufau (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Emmanuelli (Henri).

## LOIR-ET-CHER

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Lang (Jack).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Martin-Lalande (Patrice).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Leroy (Maurice).

## LOIRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Lindeperg (Gérard).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Cabal (Christian).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Rochebloine (François).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Outin (Bernard).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Nicolin (Yves).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Clément (Pascal).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Chossy (Jean-François).

## HAUTE-LOIRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Barrot (Jacques).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Proriot (Jean).

## LOIRE-ATLANTIQUE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Rimbart (Patrick).
2 <sup>e</sup>	-	..... Mme Clergeau (Marie-Françoise).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Ayraut (Jean-Marc).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Floch (Jacques).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Landrain (Edouard).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Hunault (Michel).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Leroux (René).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Evin (Claude).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Hériaud (Pierre).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Poignant (Serge).

## LOIRET

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Carré (Antoine).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Doligé (Eric).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Bernard (Jean-Louis).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Deniau (Xavier).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Charié (Jean-Paul).

## LOT

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Charles (Bernard).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Malvy (Martin).

## LOT-ET-GARONNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Veyret (Alain).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Gouzes (Gérard).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Cahuzac (Jérôme).

## LOZÈRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Chazal (Jean-Claude).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Blanc (Jacques).

## MAINE-ET-LOIRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Bachelot-Narquin (Roselyne).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Grimault (Hubert).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Martin (Christian).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Marchand (Jean-Michel).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Ligot (Maurice).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. de Charette (Hervé).
7 <sup>e</sup>	-	.....

M. Laffineur (Marc).  
MANCHE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Lemoine (Jean-Claude).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. André (René).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Cousin (Alain).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Gagnol (Claude).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Cazeneuve (Bernard).

## MARNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Falala (Jean).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Etienne (Jean-Claude).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Thomas (Jean-Claude).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Bourg-Broc (Bruno).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. de Courson (Charles).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Martin (Philippe).

## HAUTE-MARNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Daniel (Jean-Claude).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Cornut-Gentille (François).

## MAYENNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. d'Aubert (François).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. de Gastines (Henri).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Lestas (Roger).

## MEURTHE-ET-MOSELLE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Denis (Jean-Jacques).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Mangin (René).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Gaillard (Claude).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Guillaume (François).
5 <sup>e</sup>	-	..... Mme Feidt (Nicole).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Le Déaut (Jean-Yves).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Durieux (Jean-Paul).

## MEUSE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Dosé (François).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Dumont (Jean-Louis).

## MORBIHAN

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Goulard (François).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Kerguéris (Aimé).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Cavaillé (Jean-Charles).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Bouvard (Loïc).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Le Drian (Jean-Yves).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Le Nay (Jacques).

## MOSELLE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Terrier (Gérard).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Jacquat (Denis).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Masson (Jean-Louis).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Warhouver (Aloÿse).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Maurer (Gilbert).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Metzinger (Roland).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Berthol (André).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Aubron (Jean-Marie).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Demange (Jean-Marie).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Liebgott (Michel).

## NIÈVRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Boulaud (Didier).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Gorce (Gaëtan).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Paul (Christian).

## NORD

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Roman (Bernard).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Derosier (Bernard).

3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cacheux (Alain).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Daubresse (Marc-Philippe).
5 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Aubry (Martine).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lazaro (Thierry).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Hascoët (Guy).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Baert (Dominique).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Delnatte (Patrick).
10 <sup>e</sup>	-	.....	M. Balduyck (Jean-Pierre).
11 <sup>e</sup>	-	.....	M. Durand (Yves).
12 <sup>e</sup>	-	.....	M. Le Garrec (Jean).
13 <sup>e</sup>	-	.....	M. Delebarre (Michel).
14 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Denise (Monique).
15 <sup>e</sup>	-	.....	M. Delobel (Jean).
16 <sup>e</sup>	-	.....	M. Hage (Georges).
17 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dolez (Marc).
18 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Douay (Brigitte).
19 <sup>e</sup>	-	.....	M. Leroy (Patrick).
20 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bocquet (Alain).
21 <sup>e</sup>	-	.....	M. Borloo (Jean-Louis).
22 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bataille (Christian).
23 <sup>e</sup>	-	.....	M. Decagny (Jean-Claude).
24 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dehoux (Marcel).

## OISE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Rome (Yves).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Marre (Béatrice).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Françaix (Michel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dehaine (Arthur).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Degauchy (Lucien).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Carvalho (Patrice).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Braine (Jean-Pierre).

## ORNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Deniaud (Yves).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lenoir (Jean-Claude).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Bassot (Sylvia).

## PAS-DE-CALAIS

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Defontaine (Jean-Pierre).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Génisson (Catherine).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Vasseur (Philippe).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Deprez (Léonce).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lengagne (Guy).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dupilet (Dominique).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Capet (André).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lefait (Michel).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Seux (Bernard).
10 <sup>e</sup>	-	.....	M. Janquin (Serge).
11 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cabiddu (Marcel).
12 <sup>e</sup>	-	.....	M. Kucheida (Jean-Pierre).
13 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bois (Jean-Claude).
14 <sup>e</sup>	-	.....	M. Facon (Albert).

## PUY-DE-DÔME

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Saugues (Odile).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Néri (Alain).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Giscard d'Estaing (Valéry).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bacquet (Jean-Paul).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Adevah-Pœuf (Maurice).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Michel (Jean).

## PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Lignières-Cassou (Martine).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bayrou (François).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Labarrère (André).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Inchauspé (Michel).
5 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Pery (Nicole).

6 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Alliot-Marie (Michèle).
----------------	---	-------	-----------------------------

## HAUTES-PYRÉNÉES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Forgues (Pierre).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Douste-Blazy (Philippe).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Glavany (Jean).

## PYRÉNÉES-ORIENTALES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Vila (Jean).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Codognès (Jean).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bourquin (Christian).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Sicre (Henri).

## BAS-RHIN

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Trautmann (Catherine).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Reymann (Marc).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Schneider (André).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bur (Yves).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Gengenwin (Germain).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Ferry (Alain).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Zeller (Adrien).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Loos (François).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Schreiner (Bernard).

## HAUT-RHIN

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Meyer (Gilbert).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dumoulin (Marc).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Reitzer (Jean-Luc).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Ueberschlag (Jean).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bockel (Jean-Marie).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Weber (Jean-Jacques).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Baeumler (Jean-Pierre).

## RHÔNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Isaac-Sibille (Bernadette).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Chabert (Henry).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dubernard (Jean-Michel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Barre (Raymond).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Rigaud (Jean).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bret (Jean-Paul).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Queyranne (Jean-Jack).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lamy (Robert).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Perrut (Bernard).
10 <sup>e</sup>	-	.....	M. Besson (Jean).
11 <sup>e</sup>	-	.....	M. Montcharmont (Gabriel).
12 <sup>e</sup>	-	.....	M. Terrot (Michel).
13 <sup>e</sup>	-	.....	Mme David (Martine).
14 <sup>e</sup>	-	.....	M. Gerin (André).

## HAUTE-SAÔNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Bergelin (Christian).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Michel (Jean-Pierre).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mariot (Jean-Paul).

## SAÔNE-ET-LOIRE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Voisin (Gérard).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Rebillard (Jacques).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Billardon (André).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mathus (Didier).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Perben (Dominique).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Montebourg (Arnaud).

## SARTHE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Hellier (Pierre).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Douyère (Raymond).
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Chauveau (Guy-Michel).

4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Fillon (François).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Boulard (Jean-Claude).

## SAVOIE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Dord (Dominique).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Gaymard (Hervé).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bouvard (Michel)

## HAUTE-SAVOIE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Accoyer (Bernard).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bosson (Bernard).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Meylan (Michel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Birraux (Claude).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mazeaud (Pierre).

## PARIS

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Dominati (Laurent).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Tiberi (Jean).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Aurillac (Martine).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lellouche (Pierre).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dreyfus (Tony).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Sarre (Georges).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bloche (Patrick).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. de Gaulle (Jean).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Le Guen (Jean-Marie).
10 <sup>e</sup>	-	.....	M. Blisko (Serge).
11 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Catala (Nicole).
12 <sup>e</sup>	-	.....	M. Balladur (Edouard).
13 <sup>e</sup>	-	.....	M. Galy-Dejean (René).
14 <sup>e</sup>	-	.....	M. Goasguen (Claude).
15 <sup>e</sup>	-	.....	M. Gantier (Gilbert).
16 <sup>e</sup>	-	.....	M. Pons (Bernard).
17 <sup>e</sup>	-	.....	Mme de Panafieu (Françoise).
18 <sup>e</sup>	-	.....	M. Caresche (Christophe).
19 <sup>e</sup>	-	.....	M. Vaillant (Daniel).
20 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cambadellis (Jean-Christophe).
21 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Carrion-Bastok (Véronique).

## SEINE-MARITIME

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Herr (Patrick).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Albertini (Pierre).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bourguignon (Pierre).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Fabius (Laurent).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Bateux (Jean-Claude).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Dhaille (Paul).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Besselat (Jean-Yves).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Paul (Daniel).
9 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Bredin (Frédérique).
10 <sup>e</sup>	-	.....	M. Fuchs (Gérard).
11 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cuvilliez (Christian).
12 <sup>e</sup>	-	.....	M. Le Vern (Alain).

## SEINE-ET-MARNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Mignon (Jean-Claude).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Julia (Didier).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Carassus (Pierre).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Jacob (Christian).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Drut (Guy).
6 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Bricq (Nicole).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cova (Charles).
8 <sup>e</sup>	-	.....	M. Vachez (Daniel).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Heuclin (Jacques).

## YVELINES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Pinte (Etienne).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Borotra (Franck).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Idrac (Anne-Marie).

4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lequiller (Pierre).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Myard (Jacques).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Péricard (Michel).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cardo (Pierre).
8 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Peulvast-Bergeal (Annette).
9 <sup>e</sup>	-	.....	M. Cuq (Henri).
10 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Boutin (Christine).
11 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Tasca (Catherine).
12 <sup>e</sup>	-	.....	M. Masdeu-Arus (Jacques).

## DEUX-SÈVRES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Perrin-Gaillard (Geneviève).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Royal (Ségolène).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Morisset (Jean-Marie).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Paillé (Dominique).

## SOMME

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Gremetz (Maxime).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. de Robien (Gilles).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Peillon (Vincent).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Hammel (Francis).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Audinot (Gautier).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Fleury (Jacques).

## TARN

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Quilès (Paul).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Carcenac (Thierry).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Limouzy (Jacques).
4 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Collange (Monique).

## TARN-ET-GARONNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Garrigues (Roland).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Nunzi (Jean-Paul).

## VAR

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Le Chevallier (Jean-Marie).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Gaïa (Robert).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Giran (Jean-Pierre).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Couve (Jean-Michel).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Léotard (François).
6 <sup>e</sup>	-	.....	M. Janetti (Maurice).
7 <sup>e</sup>	-	.....	M. Paecht (Arthur).

## VAUCLUSE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Guigou (Elisabeth).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Borel (André).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Ferrand (Jean-Michel).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Mariani (Thierry).

## VENDÉE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Prél (Jean-Luc).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Caillaud (Dominique).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Guédon (Louis).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. de Villiers (Philippe).
5 <sup>e</sup>	-	.....	M. Sarlot (Joël).

## VIENNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Claeys (Alain).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Decaudin (Philippe).
3 <sup>e</sup>	-	.....	M. Lepercq (Arnaud).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Abelin (Jean-Pierre).

## HAUTE-VIENNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Lanfranca (Pierre-Claude).	
2 <sup>e</sup>	-	.....	M. Boisserie (Daniel).
3 <sup>e</sup>	-	.....	Mme Pérol-Dumont (Marie-Françoise).
4 <sup>e</sup>	-	.....	M. Rodet (Alain).

## VOSGES

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Séguin (Philippe).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Pierret (Christian).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Vannson (François).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Franqueville (Christian).

## YONNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Soisson (Jean-Pierre).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Nallet (Henri).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Auberger (Philippe).

## TERRITOIRE DE BELFORT

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Forni (Raymond).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Chevènement (Jean-Pierre).

## ESSONNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Guyard (Jacques).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Marlin (Franck).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Tavernier (Yves).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Wiltzer (Pierre-André).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Lasbordes (Pierre).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Lamy (François).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Marsaudon (Jean).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Dupont-Aignan (Nicolas).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Tron (Georges).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Dray (Julien).

## HAUTS-DE-SEINE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Brunhes (Jacques).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Taittinger (Frantz).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Kossowski (Jacques).
4 <sup>e</sup>	-	..... Mme Fraysse (Jacqueline).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. de Chazeaux (Olivier).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Sarkozy (Nicolas).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Baumel (Jacques).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Guillet (Jean-Jacques).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Baguet (Pierre-Christophe).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Santini (André).
11 <sup>e</sup>	-	..... Mme Jambu (Janine).
12 <sup>e</sup>	-	..... M. Foucher (Jean-Pierre).
13 <sup>e</sup>	-	..... M. Devedjian (Patrick).

## SEINE-SAINT-DENIS

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Le Roux (Bruno).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Braouezec (Patrick).
3 <sup>e</sup>	-	..... Mme Jacquaint (Muguette).
4 <sup>e</sup>	-	..... Mme Buffet (Marie-George).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Gayssot (Jean-Claude).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Bartolone (Claude).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Brard (Jean-Pierre).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Pandraud (Robert).
9 <sup>e</sup>	-	..... Mme Neiertz (Véronique).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Abrioux (Jean-Claude).
11 <sup>e</sup>	-	..... M. Asensi (François).
12 <sup>e</sup>	-	..... M. Calmat (Alain).
13 <sup>e</sup>	-	..... M. Pajon (Michel).

## VAL-DE-MARNE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Plagnol (Henri).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Cathala (Laurent).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Schwartzberg (Roger-Gérard).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Jégou (Jean-Jacques).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Carrez (Gilles).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Giraud (Michel).

7 <sup>e</sup>	-	..... M. Aubry (Pierre).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Herbillon (Michel).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Rouquet (René).
10 <sup>e</sup>	-	..... M. Lefort (Jean-Claude).
11 <sup>e</sup>	-	..... M. Billard (Claude).
12 <sup>e</sup>	-	..... M. Sève (Patrick).

## VAL-D'OISE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Houillon (Philippe).
2 <sup>e</sup>	-	..... Mme Gillot (Dominique).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Bardet (Jean).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Delattre (Francis).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Hue (Robert).
6 <sup>e</sup>	-	..... M. Delalande (Jean-Pierre).
7 <sup>e</sup>	-	..... M. Cochet (Yves).
8 <sup>e</sup>	-	..... M. Strauss-Kahn (Dominique).
9 <sup>e</sup>	-	..... M. Blazy (Jean-Pierre).

## GUADELOUPE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Marsin (Daniel).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Moutoussamy (Ernest).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Andy (Léo).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Chaulet (Philippe).

## GUYANE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	Mme Taubira-Delannon (Christiane).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Bertrand (Léon).

## MARTINIQUE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Turinay (Anicet).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Petit (Pierre).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Darsières (Camille).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Marie-Jeanne (Alfred).

## RÉUNION

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Tamaya (Michel).
2 <sup>e</sup>	-	..... Mme Bello (Huguette).
3 <sup>e</sup>	-	..... M. Thien Ah Koon (André).
4 <sup>e</sup>	-	..... M. Hoarau (Elie).
5 <sup>e</sup>	-	..... M. Hoarau (Claude).

## II. – COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## MAYOTTE

Circonscription unique	.....	M. Jean-Baptiste (Henry).
------------------------	-------	---------------------------

## SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Circonscription unique	.....	M. Grignon (Gérard).
------------------------	-------	----------------------

## III. – TERRITOIRES D'OUTRE-MER

## NOUVELLE-CALÉDONIE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Lafleur (Jacques).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Frogier (Pierre).

## POLYNÉSIE FRANÇAISE

1 <sup>re</sup> circonscription	.....	M. Buillard (Michel).
2 <sup>e</sup>	-	..... M. Vernaudon (Emile).

## WALLIS-ET-FUTUNA

Circonscription unique	.....	M. Briaz (Victor).
------------------------	-------	--------------------

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS (1)

## A

MM. Abelin (Jean-Pierre), *Vienne*.

(1) Addenda au compte rendu de la séance du jeudi 12 juin 1997.

Abrioux (Jean-Claude), *Seine-Saint-Denis*.  
 Accoyer (Bernard), *Haute-Savoie*.  
 Adevah-Pœuf (Maurice), *Puy-de-Dôme*.  
 Alaïze (Stéphane), *Ardèche*.  
 Alary (Damien), *Gard*.  
 Albertini (Pierre), *Seine-Maritime*.  
 Mmes Alliot-Marie (Michèle), *Pyrénées-Atlantiques*.  
 Ameline (Nicole), *Calvados*.  
 M. André (René), *Manche*.  
 Mme Andrieux (Sylvie), *Bouches-du-Rhône*.  
 MM. Andy (Léo), *Guadeloupe*.  
 Angot (André), *Finistère*.  
 Aschieri (André), *Alpes-Maritimes*.  
 Asensi (François), *Seine-Saint-Denis*.  
 d'Attilio (Henri), *Bouches-du-Rhône*.  
 Auberger (Philippe), *Yonne*.  
 d'Aubert (François), *Mayenne*.  
 Mme Aubert (Marie-Hélène), *Eure-et-Loir*.  
 M. Aubron (Jean-Marie), *Moselle*.  
 Mme Aubry (Martine), *Nord*.  
 MM. Aubry (Pierre), *Val-de-Marne*.  
 Auclair (Jean), *Creuse*.  
 Audinot (Gautier), *Somme*.  
 Mme Aurillac (Martine), *Paris*.  
 M. Ayrault (Jean-Marc), *Loire-Atlantique*.

## B

Mme Bachelot-Narquin (Roselyne), *Maine-et-Loire*.  
 MM. Bacquet (Jean-Paul), *Puy-de-Dôme*.  
 Baert (Dominique), *Nord*.  
 Baeumler (Jean-Pierre), *Haut-Rhin*.  
 Bagnet (Pierre-Christophe), *Hauts-de-Seine*.  
 Balduyck (Jean-Pierre), *Nord*.  
 Ballardur (Edouard), *Paris*.  
 Balligand (Jean-Pierre), *Aisne*.  
 Bapt (Gérard), *Haute-Garonne*.  
 Bardet (Jean), *Val-d'Oise*.  
 Baroin (François), *Aube*.  
 Barrau (Alain), *Hérault*.  
 Barre (Raymond), *Rhône*.  
 Barrot (Jacques), *Haute-Loire*.  
 Bartolone (Claude), *Seine-Saint-Denis*.  
 Bascou (Jacques), *Aude*.  
 Mme Bassot (Sylvia), *Orne*.  
 MM. Bataille (Christian), *Nord*.  
 Bateux (Jean-Claude), *Seine-Maritime*.  
 Baudis (Dominique), *Haute-Garonne*.  
 Baumel (Jacques), *Hauts-de-Seine*.  
 Bayrou (François), *Pyrénées-Atlantiques*.  
 Beauchaud (Jean-Claude), *Charente*.  
 Mmes Bello (Huguette), *La Réunion*.  
 Benayoun-Nakache (Yvette), *Haute-Garonne*.  
 MM. Bergelin (Christian), *Haute-Saône*.  
 Bernard (Jean-Louis), *Loiret*.  
 Berthol (André), *Moselle*.  
 Bertholet (Henri), *Drôme*.  
 Bertrand (Léon), *Guyane*.  
 Besselat (Jean-Yves), *Seine-Maritime*.  
 Besson (Eric), *Drôme*.  
 Besson (Jean), *Rhône*.  
 Bianco (Jean-Louis), *Alpes-de-Haute-Provence*.  
 Biessy (Gilbert), *Isère*.  
 Billard (Claude), *Val-de-Marne*.  
 Billardon (André), *Saône-et-Loire*.  
 Birraux (Claude), *Haute-Savoie*.  
 Blanc (Jacques), *Lozère*.  
 Blazy (Jean-Pierre), *Val-d'Oise*.  
 Blisko (Serge), *Paris*.  
 Bloche (Patrick), *Paris*.  
 Blum (Roland), *Bouches-du-Rhône*.  
 Bockel (Jean-Marie), *Haut-Rhin*.  
 Bocquet (Alain), *Nord*.  
 Bois (Jean-Claude), *Pas-de-Calais*.  
 Mme Boisseau (Marie-Thérèse), *Ille-et-Vilaine*.  
 MM. Boisserie (Daniel), *Haute-Vienne*.  
 Bonrepaux (Augustin), *Ariège*.  
 Borel (André), *Vaucluse*.

Borloo (Jean-Louis), *Nord*.  
 Borotra (Franck), *Yvelines*.  
 Bosson (Bernard), *Haute-Savoie*.  
 Boucheron (Jean-Michel), *Ille-et-Vilaine*.  
 Boulard (Jean-Claude), *Sarthe*.  
 Boulaud (Didier), *Nièvre*.  
 Bourg-Broc (Bruno), *Marne*.  
 Bourguignon (Pierre), *Seine-Maritime*.  
 Bourquin (Christian), *Pyrénées-Orientales*.  
 Mmes Bousquet (Danièle), *Côtes-d'Armor*.  
 Boutin (Christine), *Yvelines*.  
 MM. Bouvard (Loïc), *Morbihan*.  
 Bouvard (Michel), *Savoie*.  
 Braine (Jean-Pierre), *Oise*.  
 Brana (Pierre), *Gironde*.  
 Braouezec (Patrick), *Seine-Saint-Denis*.  
 Brard (Jean-Pierre), *Seine-Saint-Denis*.  
 Mme Bredin (Frédérique), *Seine-Maritime*.  
 MM. Bret (Jean-Paul), *Rhône*.  
 Brial (Victor), *Wallis-et-Futuna*.  
 Briand (Philippe), *Indre-et-Loire*.  
 Briane (Jean), *Aveyron*.  
 Mme Bricq (Nicole), *Seine-et-Marne*.  
 MM. de Broissia (Louis), *Côte-d'Or*.  
 Brottes (François), *Isère*.  
 Brunhes (Jacques), *Hauts-de-Seine*.  
 Mme Buffet (Marie-George), *Seine-Saint-Denis*.  
 MM. Buillard (Michel), *Polynésie française*.  
 Bur (Yves), *Bas-Rhin*.  
 Bussereau (Dominique), *Charente-Maritime*.

## C

MM. Cabal (Christian), *Loire*.  
 Cabiddu (Marcel), *Pas-de-Calais*.  
 Cacheux (Alain), *Nord*.  
 Cahuzac (Jérôme), *Lot-et-Garonne*.  
 Caillaud (Dominique), *Vendée*.  
 Calmat (Alain), *Seine-Saint-Denis*.  
 Cambadelis (Jean-Christophe), *Paris*.  
 Capet (André), *Pas-de-Calais*.  
 Carassus (Pierre), *Seine-et-Marne*.  
 Carcenac (Thierry), *Tarn*.  
 Cardo (Pierre), *Yvelines*.  
 Caresche (Christophe), *Paris*.  
 Carraz (Roland), *Côte-d'Or*.  
 Carré (Antoine), *Loiret*.  
 Carrez (Gilles), *Val-de-Marne*.  
 Mme Carrion-Bastok (Véronique), *Paris*.  
 M. Carvalho (Patrice), *Oise*.  
 Mme Catala (Nicole), *Paris*.  
 MM. Cathala (Laurent), *Val-de-Marne*.  
 Cavallé (Jean-Charles), *Morbihan*.  
 Cazenave (Richard), *Isère*.  
 Cazeneuve (Bernard), *Manche*.  
 Chabert (Henry), *Rhône*.  
 Chanteguet (Jean-Paul), *Indre*.  
 Charasse (Gérard), *allier*.  
 de Charette (Hervé), *Maine-et-Loire*.  
 Charié (Jean-Paul), *Loiret*.  
 Charles (Bernard), *Lot*.  
 Charroppin (Jean), *Jura*.  
 Chaulet (Philippe), *Guadeloupe*.  
 Chauveau (Guy-Michel), *Sarthe*.  
 Chazal (Jean-Claude), *Lozère*.  
 de Chazeaux (Olivier), *Hauts-de-Seine*.  
 Chevallier (Daniel), *Hautes-Alpes*.  
 Chevènement (Jean-Pierre), *Territoire de Belfort*.  
 Chossy (Jean-François), *Loire*.  
 Chouat (Didier), *Côtes-d'Armor*.  
 Claeys (Alain), *Vienne*.  
 Clary (Alain), *Gard*.  
 Clément (Pascal), *Loire*.  
 Mme Clergeau (Marie-Françoise), *Loire-Atlantique*.  
 MM. Cochet (Yves), *Val-d'Oise*.  
 Codognès (Jean), *Pyrénées-Orientales*.  
 Cohen (Pierre), *Haute-Garonne*.  
 Colcombet (François), *Allier*.

Mme Collange (Monique), *Tarn*.  
 MM. Colombier (Georges), *Isère*.  
 Cornut-Gentile (François), *Haute-Marne*.  
 Couanau (René), *Ille-et-Vilaine*.  
 de Courson (Charles), *Marne*.  
 Cousin (Alain), *Manche*.  
 Coussain (Yves), *Cantal*.  
 Couve (Jean-Michel), *Var*.  
 Cova (Charles), *Seine-et-Marne*.  
 Crépeau (Michel), *Charente-Maritime*.  
 Cuillandre (François), *Finistère*.  
 Cuq (Henri), *Yvelines*.  
 Cuvilliez (Christian), *Seine-Maritime*.

## D

MM. Daniel (Jean-Claude), *Haute-Marne*.  
 Darsières (Camille), *Martinique*.  
 Dasseux (Michel), *Dordogne*.  
 Daubresse (Marc-Philippe), *Nord*.  
 Dauge (Yves), *Indre-et-Loire*.  
 Mme David (Martine), *Rhône*.  
 MM. Debré (Jean-Louis), *Eure*.  
 Decagny (Jean-Claude), *Nord*.  
 Decaudin (Philippe), *Vienne*.  
 Defontaine (Jean-Pierre), *Pas-de-Calais*.  
 Degauchy (Lucien), *Oise*.  
 Dehaine (Arthur), *Oise*.  
 Dehoux (Marcel), *Nord*.  
 Delalande (Jean-Pierre), *Val-d'Oise*.  
 Delattre (Francis), *Val-d'Oise*.  
 Delebarre (Michel), *Nord*.  
 Delnatte (Patrick), *Nord*.  
 Delobel (Jean), *Nord*.  
 Deluga (François), *Gironde*.  
 Demange (Jean-Marie), *Moselle*.  
 Deniau (Xavier), *Loiret*.  
 Deniaud (Yves), *Orne*.  
 Denis (Jean-Jacques), *Meurthe-et-Moselle*.  
 Mme Denise (Monique), *Nord*.  
 MM. Deprez (Léonce), *Pas-de-Calais*.  
 Derosier (Bernard), *Nord*.  
 Desallangre (Jacques), *Aisne*.  
 Desbons (Claude), *Gers*.  
 Destot (Michel), *Isère*.  
 Devedjian (Patrick), *Hauts-de-Seine*.  
 Dhaille (Paul), *Seine-Maritime*.  
 Dolez (Marc), *Nord*.  
 Doligé (Eric), *Loiret*.  
 Dominati (Laurent), *Paris*.  
 Dondoux (Jacques), *Ardèche*.  
 Donnedieu de Vabres (Renaud), *Indre-et-Loire*.  
 Dord (Dominique), *Savoie*.  
 Dosé (François), *Meuse*.  
 Dosièrre (René), *Aisne*.  
 Mme Douay (Brigitte), *Nord*.  
 MM. Douste-Blazy (Philippe), *Hautes-Pyrénées*.  
 Douyère (Raymond), *Sarthe*.  
 Dray (Julien), *Essonne*.  
 Dreyfus (Tony), *Paris*.  
 Drut (Guy), *Seine-et-Marne*.  
 Dubernard (Jean-Michel), *Rhône*.  
 Ducout (Pierre), *Gironde*.  
 Dufau (Jean-Pierre), *Landes*.  
 Dumont (Jean-Louis), *Meuse*.  
 Mme Dumont (Laurence), *Calvados*.  
 MM. Dumoulin (Marc), *Haut-Rhin*.  
 Dupilet (Dominique), *Pas-de-Calais*.  
 Dupont (Jean-Pierre), *Corrèze*.  
 Dupont-Aignan (Nicolas), *Essonne*.  
 Dupré (Jean-Paul), *Aude*.  
 Durand (Yves), *Nord*.  
 Durieux (Jean-Paul), *Meurthe-et-Moselle*.  
 Duron (Philippe), *Calvados*.  
 Dutin (René), *Dordogne*.  
 Dutreil (Renaud), *Aisne*.

## E

MM. Ehrmann (Charles), *Alpes-Maritimes*.  
 Emmanuelli (Henri), *Landes*.  
 Estrosi (Christian), *Alpes-Maritimes*.  
 Etienne (Jean-Claude), *Marne*.  
 Evin (Claude), *Loire-Atlantique*.

## F

MM. Fabius (Laurent), *Seine-Maritime*.  
 Fabre-Pujol (Alain), *Gard*.  
 Facon (Albert), *Pas-de-Calais*.  
 Falala (Jean), *Marne*.  
 Mme Feidt (Nicole), *Meurthe-et-Moselle*.  
 MM. Ferrand (Jean-Michel), *Vaucluse*.  
 Ferry (Alain), *Bas-Rhin*.  
 Filleul (Jean-Jacques), *Indre-et-Loire*.  
 Fillon (François), *Sarthe*.  
 Fleury (Jacques), *Somme*.  
 Floch (Jacques), *Loire-Atlantique*.  
 Forgues (Pierre), *Hautes-Pyrénées*.  
 Forissier (Nicolas), *Indre*.  
 Forni (Raymond), *Territoire de Belfort*.  
 Foucher (Jean-Pierre), *Hauts-de-Seine*.  
 Fousseret (Jean-Louis), *Doubs*.  
 Françaix (Michel), *Oise*.  
 Franqueville (Christian), *Vosges*.  
 Mme Fraysse (Jacqueline), *Hauts-de-Seine*.  
 MM. Frèche (Georges), *Hérault*.  
 Frogier (Pierre), *Nouvelle-Calédonie*.  
 Fromion (Yves), *Cher*.  
 Fuchs (Gérard), *Seine-Maritime*.

## G

MM. Gaïa (Robert), *Var*.  
 Gaillard (Claude), *Meurthe-et-Moselle*.  
 Galley (Robert), *Aube*.  
 Galut (Yann), *Cher*.  
 Galy-Dejean (René), *Paris*.  
 Gantier (Gilbert), *Paris*.  
 Garrigues (Roland), *Tarn-et-Garonne*.  
 de Gastines (Henri), *Mayenne*.  
 Gateaud (Jean-Yves), *Indre*.  
 Gatignol (Claude), *Manche*.  
 de Gaulle (Jean), *Paris*.  
 Gaymard (Hervé), *Savoie*.  
 Gayssot (Jean-Claude), *Seine-Saint-Denis*.  
 Gengenwin (Germain), *Bas-Rhin*.  
 Mme Génisson (Catherine), *Pas-de-Calais*.  
 M. Gerin (André), *Rhône*.  
 Mme Gillot (Dominique), *Val-d'Oise*.  
 MM. Giran (Jean-Pierre), *Var*.  
 Giraud (Michel), *Val-de-Marne*.  
 Giscard d'Estaing (Valéry), *Puy-de-Dôme*.  
 Glavany (Jean), *Hautes-Pyrénées*.  
 Goasguen (Claude), *Paris*.  
 Godfrain (Jacques), *Aveyron*.  
 Godin (André), *Ain*.  
 Goldberg (Pierre), *Allier*.  
 Gorce (Gaëtan), *Nièvre*.  
 Goulard (François), *Morbihan*.  
 Gouriou (Alain), *Côtes-d'Armor*.  
 Gouzes (Gérard), *Lot-et-Garonne*.  
 Grasset (Bernard), *Charente-Maritime*.  
 Grégoire (Michel), *Drôme*.  
 Gremetz (Maxime), *Somme*.  
 Grignon (Gérard), *Saint-Pierre-et-Miquelon*.  
 Grimault (Hubert), *Maine-et-Loire*.  
 Mme Grzegorzulka (Odette), *Aisne*.  
 MM. Guédon (Louis), *Vendée*.  
 Guibal (Jean-Claude), *Alpes-Maritimes*.  
 Guichon (Lucien), *Ain*.  
 Mme Guigou (Elisabeth), *Vaucluse*.  
 Guillaume (François), *Meurthe-et-Moselle*.  
 Guillet (Jean-Jacques), *Hauts-de-Seine*.  
 Mme Guinchard-Kunstler (Paulette), *Doubs*.  
 M. Guyard (Jacques), *Essonne*.

## H

- MM. Hage (Georges), *Nord*.  
 Hamel (Gérard), *Eure-et-Loir*.  
 Hammel (Francis), *Somme*.  
 Hascoët (Guy), *Nord*.  
 Hellier (Pierre), *Sarthe*.  
 Herbillon (Michel), *Val-de-Marne*.  
 Hériaud (Pierre), *Loire-Atlantique*.  
 Hermier (Guy), *Bouches-du-Rhône*.  
 Herr (Patrick), *Seine-Maritime*.  
 Hervé (Edmond), *Ille-et-Vilaine*.  
 Heuclin (Jacques), *Seine-et-Marne*.  
 Hoarau (Claude), *La Réunion*.  
 Hoarau (Elie), *La Réunion*.  
 Hollande (François), *Corrèze*.  
 Honde (Robert), *Alpes-de-Haute-Provence*.  
 Houillon (Philippe), *Val-d'Oise*.  
 Hue (Robert), *Val-d'Oise*.  
 Hunault (Michel), *Loire-Atlantique*.  
 Huwart (François), *Eure-et-Loir*.

## I

- M. Idiart (Jean-Louis), *Haute-Garonne*.  
 Mmes Idrac (Anne-Marie), *Yvelines*.  
 Imbert (Françoise), *Haute-Garonne*.  
 M. Inchauspé (Michel), *Pyrénées-Atlantiques*.  
 Mme Isaac-Sibille (Bernadette), *Rhône*.

## J

- M. Jacob (Christian), *Seine-et-Marne*.  
 Mme Jacquaint (Muguette), *Seine-Saint-Denis*.  
 M. Jacquat (Denis), *Moselle*.  
 Mme Jambu (Janine), *Hauts-de-Seine*.  
 MM. Janetti (Maurice), *Var*.  
 Janquin (Serge), *Pas-de-Calais*.  
 Jean-Baptiste (Henry), *Mayotte*.  
 Jégou (Jean-Jacques), *Val-de-Marne*.  
 Jospin (Lionel), *Haute-Garonne*.  
 Josselin (Charles), *Côtes-d'Armor*.  
 Julia (Didier), *Seine-et-Marne*.  
 Juppé (Alain), *Gironde*.

## K

- MM. Kerdraon (Jean-Noël), *Finistère*.  
 Kerguéris (Aimé), *Morbihan*.  
 Kert (Christian), *Bouches-du-Rhône*.  
 Kossowski (Jacques), *Hauts-de-Seine*.  
 Kucheida (Jean-Pierre), *Pas-de-Calais*.

## L

- M. Labarrère (André), *Pyrénées-Atlantiques*.  
 Mme Lacuey (Conchita), *Gironde*.  
 MM. Laffineur (Marc), *Maine-et-Loire*.  
 Lafleur (Jacques), *Nouvelle-Calédonie*.  
 Lajoinie (André), *Allier*.  
 Lambert (Jérôme), *Charente*.  
 Lamy (François), *Essonne*.  
 Lamy (Robert), *Rhône*.  
 Landrain (Edouard), *Loire-Atlantique*.  
 Lanfranca (Pierre-Claude), *Haute-Vienne*.  
 Lang (Jack), *Loir-et-Cher*.  
 Lasbordes (Pierre), *Essonne*.  
 Mme Lazard (Jacqueline), *Finistère*.  
 M. Lazaro (Thierry), *Nord*.  
 Mmes Lazerges (Christine), *Hérault*.  
 Lebranchu (Marylise), *Finistère*.  
 MM. Le Chevallier (Jean-Marie), *Var*.  
 Le Déaut (Jean-Yves), *Meurthe-et-Moselle*.  
 Mme Ledoux (Claudine), *Ardennes*.  
 MM. Le Drian (Jean-Yves), *Morbihan*.  
 Lefait (Michel), *Pas-de-Calais*.  
 Lefort (Jean-Claude), *Val-de-Marne*.  
 Le Garrec (Jean), *Nord*.  
 Le Guen (Jean-Marie), *Paris*.

- Lellouche (Pierre), *Paris*.  
 Lemoine (Georges), *Eure-et-Loir*.  
 Lemoine (Jean-Claude), *Manche*.  
 Le Nay (Jacques), *Morbihan*.  
 Lengagne (Guy), *Pas-de-Calais*.  
 Lenoir (Jean-Claude), *Orne*.  
 Leonetti (Jean-Antoine), *Alpes-Maritimes*.  
 Léotard (François), *Var*.  
 Le Pensec (Louis), *Finistère*.  
 Lepercq (Arnaud), *Vienne*.  
 Lequiller (Pierre), *Yvelines*.  
 Le Roux (Bruno), *Seine-Saint-Denis*.  
 Leroux (René), *Loire-Atlantique*.  
 Leroy (Maurice), *Loir-et-Cher*.  
 Leroy (Patrick), *Nord*.  
 Lestas (Roger), *Mayenne*.  
 Le Vern (Alain), *Seine-Maritime*.  
 Leyzour (Félix), *Côtes-d'Armor*.  
 Liberti (François), *Hérault*.  
 Liebgott (Michel), *Moselle*.  
 Mme Lignières-Cassou (Martine), *Pyrénées-Atlantiques*.  
 MM. Ligot (Maurice), *Maine-et-Loire*.  
 Limouzy (Jacques), *Tarn*.  
 Lindeperg (Gérard), *Loire*.  
 Loncle (François), *Eure*.  
 Loos (François), *Bas-Rhin*.  
 Luca (Lionnel), *Alpes-Maritimes*.

## M

- MM. Madelin (Alain), *Ille-et-Vilaine*.  
 Madrelle (Bernard), *Gironde*.  
 Malavielle (Patrick), *Gard*.  
 Malvy (Martin), *Lot*.  
 Mamère (Noël), *Gironde*.  
 Mangin (René), *Meurthe-et-Moselle*.  
 Marchand (Jean-Michel), *Maine-et-Loire*.  
 Mariani (Thierry), *Vaucluse*.  
 Marie-Jeanne (Alfred), *Martinique*.  
 Mariot (Jean-Paul), *Haute-Saône*.  
 Marleix (Alain), *Cantal*.  
 Marlin (Franck), *Essonne*.  
 Mme Marre (Béatrice), *Oise*.  
 MM. Marsaudon (Jean), *Essonne*.  
 Marsin (Daniel), *Guadeloupe*.  
 Martin (Christian), *Maine-et-Loire*.  
 Martin (Philippe), *Marne*.  
 Martin-Lalande (Patrice), *Loir-et-Cher*.  
 Masdeu-Arus (Jacques), *Yvelines*.  
 Masse (Marius), *Bouches-du-Rhône*.  
 Masson (Jean-Louis), *Moselle*.  
 Mathus (Didier), *Saône-et-Loire*.  
 Mattei (Jean-François), *Bouches-du-Rhône*.  
 Maurer (Gilbert), *Moselle*.  
 Mazeaud (Pierre), *Haute-Savoie*.  
 Méhaignerie (Pierre), *Ille-et-Vilaine*.  
 Meï (Roger), *Bouches-du-Rhône*.  
 Mermaz (Louis), *Isère*.  
 Metzinger (Roland), *Moselle*.  
 Mexandeau (Louis), *Calvados*.  
 Meyer (Gilbert), *Haut-Rhin*.  
 Meylan (Michel), *Haute-Savoie*.  
 Micauts (Pierre), *Aube*.  
 Michel (Jean), *Puy-de-Dôme*.  
 Michel (Jean-Pierre), *Haute-Saône*.  
 Migaud (Didier), *Isère*.  
 Mme Mignon (Hélène), *Haute-Garonne*.  
 MM. Mignon (Jean-Claude), *Seine-et-Marne*.  
 Millon (Charles), *Ain*.  
 Miossec (Charles), *Finistère*.  
 Mitterrand (Gilbert), *Gironde*.  
 Montané (Yvon), *Gers*.  
 Montcharmont (Gabriel), *Rhône*.  
 Montebourg (Arnaud), *Saône-et-Loire*.  
 Moreau (Louise), *Alpes-Maritimes*.  
 MM. Morisset (Jean-Marie), *Deux-Sèvres*.  
 Moscovici (Pierre), *Doubs*.  
 Moutoussamy (Ernest), *Guadeloupe*.

Moyne-Bressand (Alain), *Isère*.  
Muselier (Renaud), *Bouches-du-Rhône*.  
Myard (Jacques), *Yvelines*.

## N

MM. Nallet (Henri), *Yonne*.  
Nauche (Philippe), *Corrèze*.  
Nayral (Bernard), *Hérault*.  
Nayrou (Henri), *Ariège*.  
Mme Neiertz (Véronique), *Seine-Saint-Denis*.  
M. Néri (Alain), *Puy-de-Dôme*.  
Nicolin (Yves), *Loire*.  
Nunzi (Jean-Paul), *Tarn-et-Garonne*.

## O

MM. Ollier (Patrick), *Hautes-Alpes*.  
Outin (Bernard), *Loire*.

## P

MM. Paecht (Arthur), *Var*.  
Paillé (Dominique), *Deux-Sèvres*.  
Pajon (Michel), *Seine-Saint-Denis*.  
Mme de Panafieu (Françoise), *Paris*.  
MM. Pandraud (Robert), *Seine-Saint-Denis*.  
Parrenin (Joseph), *Doubs*.  
Patriarche (Paul), *Haute-Corse*.  
Patriat (François), *Côte-d'Or*.  
Paul (Christian), *Nièvre*.  
Paul (Daniel), *Seine-Maritime*.  
Peillon (Vincent), *Somme*.  
Peiro (Germinal), *Dordogne*.  
Pélissard (Jacques), *Jura*.  
Perben (Dominique), *Saône-et-Loire*.  
Perez (Jean-Claude), *Aude*.  
Péricard (Michel), *Yvelines*.  
Mmes Pérol-Dumont (Marie-Françoise), *Haute-Vienne*.  
Perrin-Gaillard (Geneviève), *Deux-Sèvres*.  
M. Perrut (Bernard), *Rhône*.  
Mme Pery (Nicole), *Pyrénées-Atlantiques*.  
M. Petit (Pierre), *Martinique*.  
Mme Peulvast-Bergeal (Annette), *Yvelines*.  
M. Peyrat (Jacques), *Alpes-Maritimes*.  
Mme Picard (Catherine), *Eure*.  
MM. Pierret (Christian), *Vosges*.  
Pinte (Étienne), *Yvelines*.  
Plagnol (Henri), *Val-de-Marne*.  
Poignant (Serge), *Loire-Atlantique*.  
Poniatowski (Ladislas), *Eure*.  
Pons (Bernard), *Paris*.  
Poujade (Robert), *Côte-d'Or*.  
Préel (Jean-Luc), *Vendée*.  
Proriol (Jean), *Haute-Loire*.

## Q

MM. Quentin (Didier), *Charente-Maritime*.  
Queyranne (Jean-Jack), *Rhône*.  
Quilès (Paul), *Tarn*.

## R

MM. Raimond (Jean-Bernard), *Bouches-du-Rhône*.  
Rebillard (Jacques), *Saône-et-Loire*.  
Recours (Alfred), *Eure*.  
Reitzer (Jean-Luc), *Haut-Rhin*.  
Revol (Gérard), *Gard*.  
Reymann (Marc), *Bas-Rhin*.  
Mme Reynaud (Marie-Line), *Charente*.  
MM. Rigal (Jean), *Aveyron*.  
Rigaud (Jean), *Rhône*.  
Rimbert (Patrick), *Loire-Atlantique*.  
Mme Rivasi (Michèle), *Drôme*.  
MM. Roatta (Jean), *Bouches-du-Rhône*.  
de Robien (Gilles), *Somme*.  
de Rocca Serra (Jean-Paul), *Corse-du-Sud*.  
Rochebloine (François), *Loire*.

Rodet (Alain), *Haute-Vienne*.  
Rogemont (Marcel), *Ille-et-Vilaine*.  
Roman (Bernard), *Nord*.  
Rome (Yves), *Oise*.  
Roseau (Gilbert), *Hérault*.  
Rossi (José), *Corse-du-Sud*.  
Mme Roudy (Yvette), *Calvados*.  
MM. Rouger (Jean), *Charente-Maritime*.  
Rouquet (René), *Val-de-Marne*.  
Mme Royal (Ségolène), *Deux-Sèvres*.

## S

MM. Sainte-Marie (Michel), *Gironde*.  
Salles (Rudy), *Alpes-Maritimes*.  
Sandrier (Jean-Claude), *Cher*.  
Santini (André), *Hauts-de-Seine*.  
Sarkozy (Nicolas), *Hauts-de-Seine*.  
Sarlot (Joël), *Vendée*.  
Sarre (Georges), *Paris*.  
Mme Saugues (Odile), *Puy-de-Dôme*.  
MM. Saumade (Gérard), *Hérault*.  
Sauvadet (François), *Côte-d'Or*.  
Schneider (André), *Bas-Rhin*.  
Schreiner (Bernard), *Bas-Rhin*.  
Schwartzenberg (Roger-Gérard), *Val-de-Marne*.  
Séguin (Philippe), *Vosges*.  
Seux (Bernard), *Pas-de-Calais*.  
Sève (Patrick), *Val-de-Marne*.  
Sicre (Henri), *Pyrénées-Orientales*.  
Soisson (Jean-Pierre), *Yonne*.  
Strauss-Kahn (Dominique), *Val-d'Oise*.  
Suchod (Michel), *Dordogne*.

## T

MM. Taittinger (Frantz), *Hauts-de-Seine*.  
Tamaya (Michel), *La Réunion*.  
Tardito (Jean), *Bouches-du-Rhône*.  
Mmes Tasca (Catherine), *Yvelines*.  
Taubira-Delannon (Christiane), *Guyane*.  
MM. Tavernier (Yves), *Essonne*.  
Teissier (Guy), *Bouches-du-Rhône*.  
Terrasse (Pascal), *Ardèche*.  
Terrier (Gérard), *Moselle*.  
Terrot (Michel), *Rhône*.  
Thien Ah Koon (André), *La Réunion*.  
Thomas (Jean-Claude), *Marne*.  
Tiberi (Jean), *Paris*.  
Mme Touraine (Marisol), *Indre-et-Loire*.  
M. Tourret (Alain), *Calvados*.  
Mme Trautmann (Catherine), *Bas-Rhin*.  
M. Tron (Georges), *Essonne*.  
Mme Trupin (Odette), *Gironde*.  
M. Turinay (Anicet), *Martinique*.

## U

M. Ueberschlag (Jean), *Haut-Rhin*.

## V

MM. Vachet (Léon), *Bouches-du-Rhône*.  
Vachez (Daniel), *Seine-et-Marne*.  
Vaillant (Daniel), *Paris*.  
Valleix (Jean), *Gironde*.  
Vallini (André), *Isère*.  
Vannson (François), *Vosges*.  
Vasseur (Philippe), *Pas-de-Calais*.  
Vauzelle (Michel), *Bouches-du-Rhône*.  
Vaxès (Michel), *Bouches-du-Rhône*.  
Vergnier (Michel), *Creuse*.  
Vernaudon (Emile), *Polynésie française*.  
Veyret (Alain), *Lot-et-Garonne*.  
Vidalies (Alain), *Landes*.  
Vila (Jean), *Pyrénées-Orientales*.  
de Villiers (Philippe), *Vendée*.  
Viollet (Jean-Claude), *Charente*.  
Voisin (Gérard), *Saône-et-Loire*.

Voisin (Michel), *Ain*.  
 Mme Voynet (Dominique), *Jura*.  
 MM. Vuillaume (Roland), *Doubs*.  
 Vuilque (Philippe), *Ardennes*.

**W**

MM. Warhouver (Aloyse), *Moselle*.  
 Warsmann (Jean-Luc), *Ardennes*.  
 Weber (Jean-Jacques), *Haut-Rhin*.  
 Wiltzer (Pierre-André), *Essonne*.

**Y**

M. Yamgnane (Kofi), *Finistère*.  
 MM. Zeller (Adrien), *Bas-Rhin*.  
 Zuccarelli (Emile), *Haute-Corse*.

**Requêtes en contestation d'opérations électorales**

Communication du Conseil constitutionnel  
 en application de l'article LO 181 du code électoral

CIRCONSCRIPTION	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée	NUMÉRO de la requête
Hautes-Alpes (2 <sup>e</sup> ).....	M. Patrick Ollier.	97-2175
Alpes-Maritimes (1 <sup>re</sup> ).....	M. Charles Ehrmann.	97-2200
Alpes-Maritimes (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Peyrat.	97-2127
Alpes-Maritimes (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Peyrat.	97-2261
Alpes-Maritimes (5 <sup>e</sup> ).....	M. Christian Estrosi.	97-2249
Alpes-Maritimes (8 <sup>e</sup> ).....	Mme Louise Moreau.	97-2144
Ariège (1 <sup>re</sup> ).....	M. Augustin Bonrepaux.	97-2149
Ariège (1 <sup>re</sup> ).....	M. Augustin Bonrepaux.	97-2269
Aveyron (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Godfrain.	97-2193
Bouches-du-Rhône (14 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Bernard Raimond.	97-2159
Charente-Maritime (1 <sup>re</sup> ).....	M. Michel Crépeau.	97-2109
Charente-Maritime (1 <sup>re</sup> ).....	M. Michel Crépeau.	97-2162
Charente-Maritime (5 <sup>e</sup> ).....	M. Didier Quentin.	97-2140
Cher (1 <sup>re</sup> ).....	M. Yves Fromion.	97-2262
Cher (3 <sup>e</sup> ).....	M. Yann Galut.	97-2191
Côte-d'Or (3 <sup>e</sup> ).....	M. Roland Carraz.	97-2128
Drôme (1 <sup>re</sup> ).....	Mme Michèle Rivasi.	97-2168
Drôme (2 <sup>e</sup> ).....	M. Eric Besson.	97-2233
Drôme (2 <sup>e</sup> ).....	M. Eric Besson.	97-2266
Eure (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Louis Debré.	97-2190
Eure-et-Loir (1 <sup>re</sup> ).....	M. Georges Lemoine.	97-2205
Finistère (3 <sup>e</sup> ).....	M. François Cuillandre.	97-2125
Finistère (7 <sup>e</sup> ).....	Mme Jacqueline Lazard.	97-2248
Gard (1 <sup>re</sup> ).....	M. Alain Clary.	97-2203
Gard (2 <sup>e</sup> ).....	M. Alain Fabre-Pujol.	97-2204
Gard (4 <sup>e</sup> ).....	M. Patrick Malavielle.	97-2183
Haute-Garonne (1 <sup>re</sup> ).....	M. Dominique Baudis.	97-2223
Haute-Garonne (4 <sup>e</sup> ).....	Mme Yvette Benayoun- Nakache.	97-2224
Haute-Garonne (7 <sup>e</sup> ).....	M. Lionel Jospin.	97-2110
Gers (2 <sup>e</sup> ).....	M. Yvon Montané.	97-2236
Gironde (2 <sup>e</sup> ).....	M. Alain Juppé.	97-2134
Gironde (5 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre Brana.	97-2258
Hérault (1 <sup>re</sup> ).....	M. Gilbert Roseau.	97-2232
Isère (6 <sup>e</sup> ).....	M. Alain Moyne-Bressand.	97-2180
Isère (7 <sup>e</sup> ).....	M. Georges Colombier.	97-2185
Jura (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Charroppin.	97-2142
Jura (3 <sup>e</sup> ).....	Mme Dominique Voynet.	97-2139
Landes (3 <sup>e</sup> ).....	M. Henri Emmanuelli.	97-2148
Loir-et-Cher (2 <sup>e</sup> ).....	M. Patrice Martin-Lalande.	97-2195
Loir-et-Cher (3 <sup>e</sup> ).....	M. Maurice Leroy.	97-2141
Loire (4 <sup>e</sup> ).....	M. Bernard Outin.	97-2198
Loire (5 <sup>e</sup> ).....	M. Yves Nicolin.	97-2143
Loire (7 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-François Chossy.	97-2152

CIRCONSCRIPTION	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée	NUMÉRO de la requête
Loire (7 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-François Chossy.	97-2199
Loire-Atlantique (5 <sup>e</sup> ).....	M. Edouard Landrain.	97-2194
Loiret (5 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Paul Charié.	97-2181
Maine-et-Loire (5 <sup>e</sup> ).....	M. Maurice Ligot.	97-2182
Meurthe-et-Moselle (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Jacques Denis.	97-2121
Meurthe-et-Moselle (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Jacques Denis.	97-2166
Meurthe-et-Moselle (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Jacques Denis.	97-2171
Meurthe-et-Moselle (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Jacques Denis.	97-2192
Meurthe-et-Moselle (4 <sup>e</sup> ).....	M. François Guillaume.	97-2165
Morbihan (2 <sup>e</sup> ).....	M. Aimé Kergueris.	97-2214
Moselle (2 <sup>e</sup> ).....	M. Denis Jacquat.	97-2114
Moselle (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Louis Masson.	97-2145
Moselle (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Louis Masson.	97-2172
Moselle (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Louis Masson.	97-2239
Moselle (5 <sup>e</sup> ).....	M. Gilbert Maurer.	97-2257
Moselle (6 <sup>e</sup> ).....	M. Roland Metzinger.	97-2187
Moselle (7 <sup>e</sup> ).....	M. André Berthol.	97-2255
Nord (4 <sup>e</sup> ).....	M. Philippe Daubresse.	97-2113
Nord (6 <sup>e</sup> ).....	M. Thierry Lazaro.	97-2212
Nord (19 <sup>e</sup> ).....	M. Patrick Leroy.	97-2131
Nord (19 <sup>e</sup> ).....	M. Patrick Leroy.	97-2163
Oise (1 <sup>re</sup> ).....	M. Yves Rome.	97-2126
Oise (4 <sup>e</sup> ).....	M. Arthur Dehaine.	97-2111
Oise (5 <sup>e</sup> ).....	M. Lucien Degauchy.	97-2260
Pas-de-Calais (10 <sup>e</sup> ).....	M. Serge Janquin.	97-2150
Pas-de-Calais (11 <sup>e</sup> ).....	M. Marcel Cabiddu.	97-2210
Bas-Rhin (1 <sup>re</sup> ).....	Mme Catherine Trautmann.	97-2263
Bas-Rhin (6 <sup>e</sup> ).....	M. Alain Ferry.	97-2188
Bas-Rhin (9 <sup>e</sup> ).....	M. Bernard Schreiner.	97-2265
Haut-Rhin (6 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Jacques Weber.	97-2169
Rhône (1 <sup>re</sup> ).....	Mme Bernadette Isaac- Sibille.	97-2250
Rhône (2 <sup>e</sup> ).....	M. Henri Chabert.	97-2251
Rhône (4 <sup>e</sup> ).....	M. Raymond Barre.	97-2206
Rhône (5 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Rigaud.	97-2252
Rhône (7 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Jack Queyranne.	97-2153
Rhône (7 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Jack Queyranne.	97-2206
Rhône (13 <sup>e</sup> ).....	Mme Martine David.	97-2206
Haute-Saône (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Paul Mariot.	97-2253
Haute-Saône (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Paul Mariot.	97-2227
Haute-Saône (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Paul Mariot.	97-2228
Savoie (2 <sup>e</sup> ).....	M. Hervé Gaymard.	97-2132
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	M. Laurent Dominati.	97-2120
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	M. Laurent Dominati.	97-2164
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	M. Laurent Dominati.	97-2196
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	M. Laurent Dominati.	97-2215
Paris (1 <sup>re</sup> ).....	M. Laurent Dominati.	97-2259
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2113
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2119
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2146
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2154
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2234
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2235
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2242
Paris (2 <sup>e</sup> ).....	M. Jean Tiberi.	97-2243
Paris (4 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre Lellouche.	97-2246
Paris (8 <sup>e</sup> ).....	M. Jean de Gaulle.	97-2137
Paris (8 <sup>e</sup> ).....	M. Jean de Gaulle.	97-2231
Paris (11 <sup>e</sup> ).....	Mme Nicole Catala.	97-2221
Paris (12 <sup>e</sup> ).....	M. Edouard Balladur.	97-2240
Paris (14 <sup>e</sup> ).....	M. Claude Goasguen.	97-2124
Paris (18 <sup>e</sup> ).....	M. Christophe Caresche.	97-2118
Seine-Maritime (4 <sup>e</sup> ).....	M. Laurent Fabius.	97-2115

CIRCONSCRIPTION	NOM DU DÉPUTÉ dont l'élection est contestée	NUMÉRO de la requête
Seine-Maritime (6 <sup>e</sup> ).....	M. Paul Dhaille.	97-2151
Seine-et-Marne (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Claude Mignon.	97-2147
Seine-et-Marne (7 <sup>e</sup> ).....	M. Charles Cova.	97-2178
Seine-et-Marne (9 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Heuclin.	97-2156
Seine-et-Marne (9 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Heuclin.	97-2216
Seine-et-Marne (9 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Heuclin.	97-2213
Seine-et-Marne (9 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Heuclin.	97-2245
Somme (5 <sup>e</sup> ).....	M. Gautier Audinot.	97-2264
Yvelines (5 <sup>e</sup> ).....	M. Jacques Myard.	97-2161
Yvelines (8 <sup>e</sup> ).....	Mme Annette Peulvast-Bergeal.	97-2170
Yvelines (8 <sup>e</sup> ).....	Mme Annette Peulvast-Bergeal.	97-2211
Yvelines (11 <sup>e</sup> ).....	Mme Catherine Tasca.	97-2230
Deux-Sèvres (2 <sup>e</sup> ).....	Mme Ségolène Royal.	97-2116
Tarn (2 <sup>e</sup> ).....	M. Thierry Carcenac.	97-2110
Var (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jean-Marie Le Chevallier.	97-2209
Vaucluse (1 <sup>re</sup> ).....	Mme Elisabeth Guigou.	97-2160
Vaucluse (1 <sup>re</sup> ).....	Mme Elisabeth Guigou.	97-2179
Vaucluse (1 <sup>re</sup> ).....	Mme Elisabeth Guigou.	97-2197
Vaucluse (3 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Michel Ferrand.	97-2254
Vaucluse (4 <sup>e</sup> ).....	M. Thierry Mariani.	97-2202
Vendée (2 <sup>e</sup> ).....	M. Dominique Caillaud.	97-2177
Vienne (2 <sup>e</sup> ).....	M. Philippe Decaudin.	97-2229
Haute-Vienne (1 <sup>re</sup> ).....	M. Pierre-Claude Lanfranca.	97-2117
Vosges (4 <sup>e</sup> ).....	M. Christian Franqueville.	97-2222
Territoire de Belfort (1 <sup>re</sup> ).....	M. Raymond Forni.	97-2176
Essonne (4 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre-André Wiltzer.	97-2219
Essonne (5 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre Lasbordes.	97-2238
Essonne (8 <sup>e</sup> ).....	M. Nicolas Dupont-Aignan.	97-2237
Hauts-de-Seine (1 <sup>re</sup> ).....	M. Jacques Brunhes.	97-2167
Hauts-de-Seine (6 <sup>e</sup> ).....	M. Nicolas Sarkozy.	97-2130
Hauts-de-Seine (10 <sup>e</sup> ).....	M. André Santini.	97-2112
Hauts-de-Seine (13 <sup>e</sup> ).....	M. Patrick Devedjian.	97-2189
Seine-Saint-Denis (6 <sup>e</sup> ).....	M. Claude Bartolone.	97-2138
Seine-Saint-Denis (7 <sup>e</sup> ).....	M. Jean-Pierre Brard.	97-2174
Seine-Saint-Denis (9 <sup>e</sup> ).....	Mme Véronique Neiertz.	97-2155
Seine-Saint-Denis (9 <sup>e</sup> ).....	Mme Véronique Neiertz.	97-2157
Seine-Saint-Denis (11 <sup>e</sup> ).....	M. François Asensi.	97-2158
Seine-Saint-Denis (11 <sup>e</sup> ).....	M. François Asensi.	97-2226
Seine-Saint-Denis (12 <sup>e</sup> ).....	M. Alain Calmat.	97-2123
Seine-Saint-Denis (12 <sup>e</sup> ).....	M. Alain Calmat.	97-2244
Val-de-Marne (1 <sup>re</sup> ).....	M. Henri Plagnol.	97-2208
Val-de-Marne (8 <sup>e</sup> ).....	M. Michel Herbillon.	97-2173
Val-de-Marne (8 <sup>e</sup> ).....	M. Michel Herbillon.	97-2207
Val-de-Marne (9 <sup>e</sup> ).....	M. René Rouquet.	97-2184
Val-de-Marne (12 <sup>e</sup> ).....	M. Patrick Sève.	97-2186
Val-d'Oise (4 <sup>e</sup> ).....	M. Francis Delattre.	97-2225
Val-d'Oise (4 <sup>e</sup> ).....	M. Francis Delattre.	97-2241
Val-d'Oise (5 <sup>e</sup> ).....	M. Robert Hue.	97-2201
Val-d'Oise (5 <sup>e</sup> ).....	M. Robert Hue.	97-2220
Martinique (1 <sup>re</sup> ).....	M. Anicet Turinay.	97-2267
Martinique (2 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre Petit.	97-2108
Martinique (2 <sup>e</sup> ).....	M. Pierre Petit.	97-2268
Réunion (1 <sup>re</sup> ).....	M. Michel Tamaya.	97-2217
Réunion (3 <sup>e</sup> ).....	M. André Thien Ah Koon.	97-2129
Réunion (3 <sup>e</sup> ).....	M. André Thien Ah Koon.	97-2136
Réunion (4 <sup>e</sup> ).....	M. Elie Hoarau.	97-2135
Polynésie française (2 <sup>e</sup> ).....	M. Emile Vernaudo.	97-2122

#### COMMUNICATIONS RELATIVES À LA CONSULTATION D'ASSEMBLÉES TERRITORIALES DE TERRITOIRES D'OUTRE-MER

M. le président de l'Assemblée a reçu de M. le Premier ministre une lettre, en date du 16 juin 1997, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord interne entre les représentants des Gouvernements des Etats membres, réunis au sein du conseil relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté dans le cadre du second protocole financier de la quatrième convention ACP-CE.

Cette communication a été transmise à la commission des affaires étrangères.

M. le président de l'Assemblée a reçu de M. le Premier ministre une lettre, en date du 12 juin 1997, relative à la consultation des assemblées territoriales de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, sur le projet de loi, déposé au Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Croatie sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.

Cette communication a été transmise à la commission des affaires étrangères.

#### ÉLECTION DES DOUZE JUGES TITULAIRES ET DES SIX JUGES SUPPLÉANTS DE LA HAUTE COUR DE JUSTICE

L'élection, par scrutins dans les salles voisines de la salle des séances, des douze juges titulaires et des six juges suppléants de la Haute cour de justice aura lieu, conformément à la décision de la conférence des présidents, le mercredi 25 juin, de 15 heures à 18 heures.

Les candidatures devront être remises au secrétariat général de la présidence (service de la séance) au plus tard le mardi 24 juin, à 18 heures.

#### ÉLECTION DES SIX JUGES TITULAIRES DE LA COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LEURS SIX SUPPLÉANTS

L'élection par scrutin, dans les salles voisines de la salle des séances, des six juges titulaires de la Cour de justice de la République et de leurs six suppléants aura lieu, conformément à la décision de la conférence des présidents, le mercredi 25 juin de 15 heures à 18 heures.

Les candidatures devront être remises au secrétariat général de la présidence (service de la séance) au plus tard le mardi 24 juin, à 18 heures.

#### DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'UNION EUROPÉENNE

En application de l'article unique de la loi du 6 juillet 1979, il y a lieu de désigner, à la représentation proportionnelle des groupes politiques et pour la durée de la législature, les 36 membres composant cette délégation.

A cette fin, en application de l'article 25 du règlement, MM. les présidents des groupes voudront bien faire connaître au secrétariat général de la présidence (service de la séance), avant le jeudi 19 juin 1997 à 18 heures, les noms des candidats qu'ils proposent.

La liste des candidats sera affichée à l'expiration du délai et la nomination prendra effet dès la publication des noms au *Journal officiel* (Lois et décrets) du lendemain, le vendredi 20 juin 1997.

#### DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE POUR LES PROBLÈMES DÉMOGRAPHIQUES

En application de l'article 13 de la loi du 31 décembre 1979 relative à l'interruption volontaire de la grossesse, il y a lieu de désigner, à la représentation proportionnelle des groupes politiques et pour la durée de la législature, les quinze députés appelés à siéger au sein de cette délégation.

A cette fin, en application de l'article 25 du règlement, MM. les présidents des groupes voudront bien faire connaître au secrétariat général de la présidence (service de la séance), avant le mardi 24 juin 1997 à 18 heures, les noms des candidats qu'ils proposent.

La liste des candidats sera affichée à l'expiration du délai et la nomination prendra effet dès la publication des noms au *Journal officiel* (Lois et décrets) du lendemain, le mercredi 25 juin 1997.

### OFFICE PARLEMENTAIRE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

En application de la loi du 8 juillet 1983 portant création d'une délégation parlementaire dénommée Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, il y a lieu de désigner, à la représentation proportionnelle des groupes politiques et pour la durée de la législature, les huit députés appelés à siéger au sein de cette délégation en qualité de membres titulaires et leurs huit suppléants.

A cette fin, en application de l'article 25 du règlement, MM. les présidents des groupes voudront bien faire connaître au secrétariat général de la présidence (service de la séance), avant le mardi 24 juin 1997 à 18 heures, les noms des candidats qu'ils proposent.

Il est rappelé qu'aux termes de la loi du 8 juillet 1983, un suppléant doit être désigné pour chaque titulaire.

La liste des candidats sera affichée à l'expiration du délai et la nomination prendra effet dès la publication des noms au *Journal officiel* (Lois et décrets) du lendemain, le mercredi 25 juin 1997.

### ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

En application de l'article 2 de la loi du 23 juillet 1949, il y a lieu de désigner douze membres titulaires et douze membres suppléants représentant la France à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Les candidatures devront être remises au secrétariat général de la présidence (service de la séance), avant le mardi 24 juin 1997, à 18 heures.

Si, à l'expiration de ce délai, le nombre des candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, leurs noms seront affichés et publiés au *Journal officiel* du 25 juin 1997.

La nomination prendra effet dès cette publication.

### DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'UNION EUROPÉENNE

*Candidatures transmises à la présidence*

Mmes Michèle Alliot-Marie, Nicole Ameline, MM. René André, François d'Aubert, Alain Barrau, Jean-Louis Bianco, André Billardon, Jean-Marie Bockel, Didier Boulaud, Yves Bur, Marcel Cabiddu, Mme Nicole Catala, MM. Didier Chouat, Yves Coussain, Camille Darsières, Jean-Marie Demange, Bernard Derosier, Yves Fromion, Hubert Grimault, François Guillaume, Jean-Louis Idiart, Christian Jacob, Aimé Kergueris, Jean-Claude Lefort, Maurice Ligot, Gérard Lindeperg, François Loncle, Noël Mamère, Mme Béatrice Marre, MM. Jacques Myard, Henri Nallet, Daniel Paul, Mme Nicole Pery, M. Jean-Bernard Raimond, Mme Michèle Rivasi, M. Michel Suchod.

Les candidatures sont affichées et la nomination prend effet dès la publication au *Journal officiel* du 20 juin 1997.

### TRANSMISSION DE PROPOSITIONS D'ACTES COMMUNAUTAIRES

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale, les propositions d'actes communautaires suivantes :

*Communication du 13 juin 1997*

N° E 870. – Communication de la Commission concernant un programme d'action communautaire relatif aux maladies rares dans le cadre de l'action dans le domaine de la santé publique. Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil adoptant un programme d'action communautaire 1999-2003 relatif aux maladies rares dans le cadre de l'action dans le domaine de la santé publique (COM [97] 225 final).

*Communication du 16 juin 1997*

N° E 871. – Proposition de règlement (CE) du Conseil portant adoption de mesures autonomes et transitoires pour des accords de libre-échange avec la Lituanie, la Lettonie et l'Estonie concernant certains produits agricoles transformés.

*Communication du 17 juin 1997*

N° E 872. – Proposition de règlement (CE) du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 3330/91 du Conseil relatif aux statistiques des échanges de biens entre Etats membres (COM [97] 252 final).

*Communication du 18 juin 1997*

N° E 873. – Avant-projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1998 (volume 1) (COM [97] 280 FR).

N° E 874. – Avant-projet de budget général des Communautés européennes pour l'exercice 1998 (volume 4) (COM [97] 280 FR).

N° E 875. – Proposition de décision du Conseil portant attribution d'une aide macrofinancière à la Bulgarie (COM [97] 234 final).

### NOTIFICATION DE L'ADOPTION DÉFINITIVE DE PROPOSITIONS D'ACTES COMMUNAUTAIRES

Il résulte de lettres de M. le Premier ministre en date du 18 juin 1997 qu'ont été adoptées définitivement par les instances communautaires les propositions d'actes communautaires suivantes :

N° E 764. – Lettre n° SG (96) D/11346 du 18 décembre 1996 de la Commission européenne. Demande d'extension de la dérogation présentée par le Royaume-Uni en vertu des articles 17, § 1, et 22, § 4 et 5, de la sixième directive (77/388/CEE) (décision du Conseil du 9 juin 1997).

N° E 786 (COM [96] 615 final). – Proposition de règlement (CE) du Conseil portant création d'un observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes (décision du Conseil du 3 juin 1997).

N° E 806 (COM [97] 64 final). – Proposition de décision du Conseil autorisant le Royaume-Uni à appliquer une mesure facultative dérogatoire à l'article 17 de la sixième directive (77/388/CEE) en matière d'harmonisation des législations des Etats membres relatives aux taxes sur le chiffre d'affaires (décision du Conseil du 9 juin 1997).

### CONVOCATION DE LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS

La conférence, constituée conformément à l'article 48 du règlement, est convoquée pour le **mardi 24 juin 1997**, à 9 h 30, dans les salons de la présidence.

## ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

### de la séance du jeudi 19 juin 1997

#### SCRUTIN PUBLIC À LA TRIBUNE (n° 1)

sur la déclaration de politique générale du Gouvernement de M. Lionel Jospin (application de l'article 49, alinéa 1<sup>er</sup>, de la Constitution).

Nombre de votants .....	551
Nombre de suffrages exprimés .....	549
Majorité absolue .....	275

Pour l'adoption .....	297
Contre .....	252

L'Assemblée nationale a adopté.

#### ANALYSE DU SCRUTIN

##### Groupe socialiste (250) :

*Pour* : 235. – MM. Maurice **Adevah-Pœuf**, Stéphane **Alaize**, Damien **Alary**, Mme Sylvie **Andrieux**, MM. Léo **Andy**, Henri **d'Attilio**, Jean-Marie **Aubron**, Jean-Marc **Ayrault**, Jean-Paul **Bacquet**, Dominique **Baert**, Jean-Pierre **Baeumler**, Jean-Pierre **Balduyck**, Jean-Pierre **Baligand**, Gérard **Bapt**, Alain **Barrau**, Claude **Bartolone**, Jacques **Bascou**, Christian **Bataille**, Jean-Claude **Bateux**, Jean-Claude **Beauchaud**, Mme Yvette **Benayoun-Nakache**, MM. Henri **Bertholet**, Eric **Besson**, Jean-Louis **Bianco**, André **Billardon**, Jean-Pierre **Blazy**, Serge **Blisko**, Patrick **Bloche**, Jean-Marie **Bockel**, Jean-Claude **Bois**, Daniel **Boisserie**, Augustin **Bonrepaux**, André **Borel**, Jean-Michel **Boucheron**, Jean-Claude **Boulard**, Didier **Boulaud**, Pierre **Bourguignon**, Christian **Bourquin**, Mme Danièle **Bousquet**, MM. Jean-Pierre **Braine**, Pierre **Brana**, Mme Frédérique **Bredin**, M. Jean-Paul **Bret**, Mme Nicole **Bricq**, MM. François **Brottes**, Marcel **Cabiddu**, Alain **Cacheux**, Jérôme **Cahuzac**, Alain **Calmat**, Jean-Christophe **Cambadélis**, André **Capet**, Thierry **Carcenac**, Christophe **Caresche**, Mme Véronique **Carrion-Bastok**, MM. Laurent **Cathala**, Bernard **Caze-neuve**, Jean-Paul **Chanteguet**, Guy-Michel **Chauveau**, Jean-Claude **Chazal**, Daniel **Chevallier**, Didier **Chouat**, Alain **Claeys**, Mme Marie-Françoise **Clergeau**, MM. Jean **Codognès**, Pierre **Cohen**, François **Colcombet**, Mme Monique **Collange**, MM. François **Cuillandre**, Jean-Claude **Daniel**, Camille **Darsières**, Michel **Dasseux**, Yves **Dauge**, Mme Martine **David**, MM. Philippe **Decaudin**, Marcel **Dehoux**, Michel **Delebarre**, Jean **Delobel**, François **Deluga**, Jean-Jacques **Denis**, Mme Monique **Denise**, MM. Bernard **Derosier**, Claude **Desbons**, Michel **Destot**, Paul **Dhaille**, Marc **Dolez**, François **Dosé**, René **Dosière**, Mme Brigitte **Douay**, MM. Raymond **Douyère**, Julien **Dray**, Tony **Dreyfus**, Pierre **Ducout**, Jean-Pierre **Dufau**, Jean-Louis **Dumont**, Mme Laurence **Dumont**, MM. Dominique **Dupilet**, Jean-Paul **Dupré**, Yves **Durand**, Jean-Paul **Durieux**, Philippe **Duron**, Henri **Emmanueli**, Claude **Evin**, Laurent **Fabius**, Alain **Fabre-Pujol**, Albert **Facon**, Mme Nicole **Feidt**, MM. Jean-Jacques **Filleul**, Jacques **Fleury**, Jacques **Floch**, Pierre **Forgues**, Raymond **Forni**, Jean-Louis **Fousseret**, Michel **Françaix**, Christian **Franqueville**,

Gérard **Fuchs**, Robert **Gaïa**, Yann **Galut**, Roland **Garrigues**, Jean-Yves **Gateaud**, Mmes Catherine **Génisson**, Dominique **Gillot**, MM. Jean **Glavany**, André **Godin**, Gaëtan **Gorce**, Alain **Gouriou**, Gérard **Gouzes**, Bernard **Grasset**, Michel **Grégoire**, Mmes Odette **Grzegorzulka**, Paulette **Guinchard-Kunstler**, MM. Jacques **Guyard**, Edmond **Hervé**, Jacques **Heuclin**, François **Hollande**, Jean-Louis **Idiart**, Mme Françoise **Imbert**, MM. Maurice **Janetti**, Serge **Janquin**, Jean-Noël **Kerdraron**, Jean-Pierre **Kucheida**, André **Labarrère**, Mme Conchita **Lacuey**, MM. Jérôme **Lambert**, François **Lamy**, Pierre-Claude **Lanfranca**, Jack **Lang**, Mmes Jacqueline **Lazard**, Christine **Lazerges**, MM. Jean-Yves **Le Déaut**, Jean-Yves **Le Drian**, Jean **Le Garrec**, Jean-Marie **Le Guen**, Bruno **Le Roux**, Alain **Le Vern**, Mme Claudine **Ledoux**, MM. Michel **Lefait**, Georges **Lemoine**, René **Leroux**, Michel **Liebgott**, Mme Martine **Lignièrès-Cassou**, MM. Gérard **Lindeperg**, François **Loncle**, Bernard **Madrelle**, Martin **Malvy**, René **Mangin**, Jean-Paul **Mariot**, Mme Béatrice **Marre**, MM. Daniel **Marsin**, Marius **Masse**, Didier **Mathus**, Gilbert **Maurer**, Louis **Mermaz**, Roland **Metzinger**, Louis **Mexandeu**, Jean **Michel**, Didier **Migaud**, Mme Hélène **Mignon**, MM. Gilbert **Mitterrand**, Yvon **Montané**, Gabriel **Montcharmout**, Arnaud **Montebourg**, Henri **Nallet**, Philippe **Nauche**, Bernard **Nayral**, Henri **Nayrou**, Mme Véronique **Neiertz**, MM. Alain **Néri**, Michel **Pajon**, Joseph **Parrenin**, François **Patriat**, Christian **Paul**, Vincent **Peillon**, Germain **Peiro**, Jean-Claude **Perez**, Mmes Marie-Françoise **Pérol-Dumont**, Geneviève **Perrin-Gaillard**, Nicole **Pery**, Annette **Peulvast-Bergeal**, Catherine **Picard**, MM. Paul **Quilès**, Alfred **Recours**, Gérard **Revol**, Mme Marie-Line **Reynaud**, M. Patrick **Rimbert**, Mme Michèle **Rivasi**, MM. Alain **Rodet**, Marcel **Rogemont**, Bernard **Roman**, Yves **Rome**, Gilbert **Roseau**, Mme Yvette **Roudy**, MM. Jean **Rouger**, René **Rouquet**, Michel **Sainte-Marie**, Mme Odile **Saugues**, MM. Bernard **Seux**, Patrick **Sève**, Henri **Sicre**, Michel **Tamaya**, Mmes Catherine **Tasca**, Christiane **Taubira-Delannon**, MM. Yves **Tavernier**, Pascal **Terrasse**, Gérard **Terrier**, Mmes Marisol **Touraine**, Odette **Trupin**, MM. Daniel **Vachez**, André **Vallini**, Michel **Vauzelle**, Michel **Vergnier**, Alain **Veyret**, Alain **Vidalies**, Jean-Claude **Viollet**, Philippe **Vuilque** et Kofi **Yamgnane**.

*Non-votants* : 15. – Mme Martine **Aubry** (membre du Gouvernement), M. Georges **Frêche**, Mme Elisabeth **Guigou** (membre du Gouvernement), MM. Francis **Hammel**, Lionel **Jospin** (membre du Gouvernement), Charles **Josselin** (membre du Gouvernement), Louis **Le Pen** (membre du Gouvernement), Mme Marylise **Lebranchu** (membre du Gouvernement), MM. Pierre **Moscovici** (membre du Gouvernement), Christian **Pierret** (membre du Gouvernement), Jean-Jack **Queyranne** (membre du Gouvernement), Mme Ségolène **Royal** (membre du Gouvernement), M. Dominique **Strauss-Kahn** (membre du Gouvernement), Mme Catherine **Trautmann** (membre du Gouvernement) et M. Daniel **Vaillant** (membre du Gouvernement).

**Groupe RPR (140) :**

*Contre* : 138. – MM. Jean-Claude **Abrioux**, Bernard **Accoyer**, Mme Michèle **Alliot-Marie**, MM. René **André**, André **Angot**, Philippe **Auberger**, Pierre **Aubry**, Jean **Auclair**, Gautier **Audinot**, Mmes Martine **Aurillac**, Roselyne **Bachelot-Narquin**, MM. Edouard **Balladur**, Jean **Bardet**, François **Baroin**, Jacques **Baumel**, Christian **Bergelin**, André **Berthol**, Léon **Bertrand**, Jean-Yves **Bes-selat**, Jean **Besson**, Franck **Borotra**, Bruno **Bourg-Broc**, Michel **Bouvard**, Victor **Brial**, Philippe **Briand**, Louis de **Broissia**, Michel **Buillard**, Christian **Cabal**, Gilles **Carrez**, Mme Nicole **Catala**, MM. Jean-Charles **Cavaille**, Richard **Cazenave**, Henry **Chabert**, Jean-Paul **Charié**, Jean **Charroppin**, Philippe **Chaulet**, Olivier de **Chazeaux**, François **Cornut-Gentille**, Alain **Cousin**, Jean-Michel **Couve**, Charles **Cova**, Henri **Cuq**, Jean-Louis **Debré**, Lucien **Degauchy**, Arthur **Dehaine**, Jean-Pierre **Delalande**, Patrick **Delnatte**, Jean-Marie **Demange**, Xavier **Deniau**, Yves **Deniaud**, Patrick **Devedjian**, Eric **Doligé**, Guy **Drut**, Jean-Michel **Dubernard**, Marc **Dumoulin**, Jean-Pierre **Dupont**, Nicolas **Dupont-Aignan**, Christian **Estrosi**, Jean-Claude **Etienne**, Jean **Falala**, Jean-Michel **Ferrand**, François **Fillon**, Pierre **Frogier**, Yves **Fromion**, Robert **Galley**, René **Galy-Dejean**, Henri de **Gastines**, Jean de **Gaulle**, Hervé **Gaymard**, Jean-Pierre **Giran**, Michel **Giraud**, Jacques **Godfrain**, Louis **Guédon**, Jean-Claude **Guibal**, Lucien **Guichon**, François **Guillaume**, Jean-Jacques **Guillet**, Gérard **Hamel**, Michel **Hunault**, Michel **Inchauspé**, Christian **Jacob**, Didier **Julia**, Alain **Juppé**, Jacques **Kossowski**, Jacques **Lafleur**, Robert **Lamy**, Pierre **Lasbordes**, Thierry **Lazaro**, Pierre **Lellouche**, Jean-Claude **Lemoine**, Arnaud **Lepercq**, Jacques **Limouzy**, Lionnel **Luca**, Thierry **Mariani**, Alain **Marleix**, Philippe **Martin**, Patrice **Martin-Lalande**, Jacques **Masdeu-Arus**, Jean-Louis **Masson**, Pierre **Mazeaud**, Gilbert **Meyer**, Jean-Claude **Mignon**, Charles **Miossec**, Renaud **Muselier**, Jacques **Myard**, Patrick **Ollier**, Mme Françoise de **Panafieu**, MM. Robert **Pandraud**, Jacques **Pélissard**, Dominique **Perben**, Michel **Péricard**, Pierre **Petit**, Jacques **Peyrat**, Etienne **Pinte**, Serge **Poignant**, Bernard **Pons**, Robert **Poujade**, Didier **Quentin**, Jean-Bernard **Raimond**, Jean-Luc **Reitzer**, Jean-Paul de **Rocca Serra**, Nicolas **Sarkozy**, André **Schneider**, Bernard **Schreiner**, Philippe **Séguin**, Frantz **Taittinger**, Michel **Terrot**, Jean-Claude **Thomas**, Jean **Tiberi**, Georges **Tron**, Anicet **Turinay**, Jean **Ueberschlag**, Léon **Vachet**, Jean **Valleix**, François **Vannson**, Emile **Vernaudeau**, Roland **Vuil-laume** et Jean-Luc **Warsmann**.

*Non-votants* : 2. – MM. Franck **Marlin** et Jean **Marsau-don**.

**Groupe UDF (113) :**

*Contre* : 112. – MM. Jean-Pierre **Abelin**, Pierre **Albertini**, Mme Nicole **Ameline**, MM. François **d'Aubert**, Pierre-Christophe **Baguet**, Raymond **Barre**, Jacques **Barrot**, Mme Sylvia **Bassot**, MM. Dominique **Baudis**, François **Bayrou**, Jean-Louis **Bernard**, Claude **Birraux**, Jacques **Blanc**, Roland **Blum**, Mme Marie-Thérèse **Boisseau**, MM. Jean-Louis **Borloo**, Bernard **Bosson**, Mme Christine **Boutin**, MM. Loïc **Bouvard**, Jean **Briane**, Yves **Bur**, Dominique **Bussereau**, Pierre **Cardo**, Antoine **Carré**, Hervé de **Charette**, Jean-François **Chossy**, Georges **Colombier**, René **Couanau**, Charles de **Courson**, Yves **Coussain**, Marc-Philippe **Daubresse**, Jean-Claude **Decagny**, Francis **Delattre**, Léonce **Deprez**, Laurent **Dominati**, Renaud **Donnedieu de Vabres**, Dominique **Dord**, Philippe **Douste-Blazy**, Renaud **Dutreil**, Charles **Ehrmann**, Alain **Ferry**, Nicolas **Foris-sier**, Jean-Pierre **Foucher**, Claude **Gaillard**, Gilbert **Gan-tier**, Claude **Gatignol**, Germain **Gengenwin**, Valéry **Gis-card d'Estaing**, Claude **Goasguen**, François **Goulard**, Gérard **Grignon**, Hubert **Grimault**, Pierre **Hellier**, Michel **Herbillon**, Pierre **Hériaud**, Patrick **Herr**, Phi-lippe **Houillon**, Mmes Anne-Marie **Idrac**, Bernadette

**Isaac-Sibille**, MM. Denis **Jacquat**, Henry **Jean-Baptiste**, Jean-Jacques **Jegou**, Aimé **Kergueris**, Christian **Kert**, Marc **Laffineur**, Edouard **Landrain**, Jacques **Le Nay**, Jean-Claude **Lenoir**, Jean-Antoine **Leonetti**, François **Léotard**, Pierre **Lequiller**, Maurice **Leroy**, Roger **Lestas**, Maurice **Ligot**, François **Loos**, Alain **Madelin**, Christian **Martin**, Jean-François **Mattei**, Pierre **Méhaignerie**, Michel **Meylan**, Pierre **Micaux**, Charles **Millon**, Mme Louise **Moreau**, MM. Jean-Marie **Morisset**, Alain **Moyné-Bressand**, Yves **Nicolin**, Arthur **Paecht**, Domi-nique **Paillé**, Paul **Patriarche**, Bernard **Perrut**, Henri **Plagnol**, Ladislav **Poniatowski**, Jean-Luc **Préel**, Jean **Proriol**, Marc **Reymann**, Jean **Rigaud**, Jean **Roatta**, Gilles de **Robien**, François **Rochebloine**, José **Rossi**, Rudy **Salles**, André **Santini**, Joël **Sarlot**, François **Sauva-det**, Jean-Pierre **Soisson**, Guy **Teissier**, Philippe **Vasseur**, Gérard **Voisin**, Michel **Voisin**, Jean-Jacques **Weber**, Pierre-André **Wiltzer** et Adrien **Zeller**.

*Non-votant* : 1. – M. Pascal **Clément**.

**Groupe communiste (36) :**

*Pour* : 33. – MM. François **Asensi**, Gilbert **Biessy**, Claude **Billard**, Alain **Bocquet**, Patrick **Braouezec**, Jean-Pierre **Brard**, Jacques **Brunhes**, Patrice **Carvalho**, Alain **Clary**, Christian **Cuvilliez**, René **Dutin**, Mme Jacqueline **Fraysse**, MM. André **Gerin**, Pierre **Goldberg**, Georges **Hage**, Guy **Hermier**, Robert **Hue**, Mmes Muguette **Jac-quent**, Janine **Jambu**, MM. André **Lajoinie**, Jean-Claude **Lefort**, Patrick **Leroy**, Félix **Leyzour**, François **Liberti**, Patrick **Malavieille**, Roger **Meï**, Ernest **Mou-toussamy**, Bernard **Outin**, Daniel **Paul**, Jean-Claude **Sandrier**, Jean **Tardito**, Michel **Vaxès** et Jean **Vila**.

*Abstention* : 1. – M. Maxime **Gremetz**.

*Non-votants* : 2. – Mme Marie-George **Buffet** (membre du Gouvernement) et M. Jean-Claude **Gaysot** (membre du Gouvernement).

**Groupe Radical, Citoyen et Vert (33) :**

*Pour* : 29. – M. André **Aschieri**, Mmes Marie-Hélène **Aubert**, Huguette **Bello**, MM. Pierre **Carassus**, Roland **Carraz**, Gérard **Charasse**, Bernard **Charles**, Yves **Cochet**, Michel **Crépeau**, Jean-Pierre **Defontaine**, Jacques **Desallangre**, Guy **Hascoët**, Claude **Hoarau**, Elie **Hoarau**, Robert **Honde**, François **Huwart**, Guy **Lengagne**, Noël **Mamère**, Jean-Michel **Marchand**, Jean-Pierre **Michel**, Jean-Paul **Nunzi**, Jacques **Rebillard**, Jean **Rigal**, Georges **Sarre**, Gérard **Saumade**, Roger-Gérard **Schwartzenberg**, Michel **Suchod**, Alain **Tourret** et Aloyse **Warhouver**.

*Non-votants* : 4. – MM. Jean-Pierre **Chevènement** (membre du Gouvernement), Jacques **Dondoux** (membre du Gouver-nement), Mme Dominique **Voynet** (membre du Gouver-nement) et M. Emile **Zuccarelli** (membre du Gouver-nement).

**Non inscrits (5) :**

*Contre* : 2. – MM. Dominique **Caillaud** et Philippe de **Vil-liers**.

*Abstention* : 1. – M. Alfred **Marie-Jeanne**.

*Non-votants* : 2. – MM. Jean-Marie **Le Chevallier** et André **Thien Ah Koon**.

**Mise au point au sujet du présent scrutin**

(Sous réserve des dispositions de l'article 68, alinéa 4, du règlement de l'Assemblée nationale)

M. Pascal **Clément**, qui était présent au moment du scrutin, a fait savoir qu'il avait voulu voter « contre ».

